



*Our Most Important
Connection is with You.™*





RAPPORT FINANCIER 2015

Des exemplaires du présent rapport financier annuel sont disponibles sans frais au siège de la société Radiall 25 rue Madeleine Vionnet – 93300 Aubervilliers, sur le site Internet de Radiall (www.radiall.com), ainsi que sur le site Internet de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org)



2015, un palier dans la croissance de Radiall

Questions à Pierre Gattaz, Président du Directoire et Dominique Buttin, Directeur Général.

Après un exercice 2014 en forte hausse, quelle a été la performance de Radiall pour l'année 2015 ?

Pierre Gattaz (P.G.) : « L'année 2014 avait été, il est vrai, exceptionnelle en terme de croissance et de rentabilité. Elle avait bénéficié à la fois du développement favorable de plusieurs programmes aéronautiques majeurs et d'une forte progression du marché Télécom en Chine. En 2015, notre activité et nos résultats ont marqué un palier dans leur progression. Ce palier, nous l'avions anticipé compte tenu de l'arrivée à maturité de certains programmes aéronautiques et d'un environnement général de baisse du marché de la connectique. Malgré ce contexte moins propice qu'en 2014, les performances du Groupe sont restées solides, notamment grâce à la robustesse de notre modèle et à un effet devises plus favorable qu'en 2014.

Trois de nos segments de marché sur quatre ont contribué à la croissance du chiffre d'affaires en 2015 : le segment de l'Aéronautique civile, malgré un effet défavorable de stockage de certains clients plus que compensé par un effet monétaire particulièrement positif, et les segments Industriel, Défense et Spatial, qui affichent quant à eux une légère croissance sur l'exercice. L'activité Télécom, après une croissance record en 2014, est en baisse sensible sur l'année compte tenu de sa volatilité et d'un effet de base défavorable. Enfin, il faut souligner aussi la croissance remarquable de notre co-entreprise Raydiall sur le marché automobile, même si celle-ci n'est pas consolidée dans notre chiffre d'affaires.

L'activité à l'international a continué à progresser grâce notamment à l'impact favorable du dollar et représente maintenant plus de 88 % du chiffre d'affaires dont près de la moitié en Amérique du Nord.

Notre rentabilité a bien résisté, en atteste notre marge opérationnelle courante qui ressort à 15,2 % du chiffre d'affaires, dans un contexte soutenu de dépenses R&D. Enfin, notre bilan demeure solide avec des capitaux propres en progression et une trésorerie nette d'endettement de 61,7 M€ malgré les nombreux investissements réalisés, y compris en croissance externe, et en rachats de minoritaires.

Même s'ils ont bénéficié d'une parité dollar/euro favorable, ces résultats démontrent à nouveau, la qualité et la solidité de notre modèle économique.

Enfin, nous sommes particulièrement fiers d'avoir reçu en 2015 le prix de l'innovation du Groupe Airbus pour le développement d'un connecteur à montage rapide, et le prix de la qualité du Groupe Nokia pour avoir livré des millions de connecteurs avec zéro défaut, grâce à une approche d'automatisation très innovante. »

2015 est une nouvelle étape pour préparer Radiall à un nouveau cycle de croissance ?

Dominique Buttin (D.B.) : « Absolument. Nous avons cette année tout mis en œuvre pour préparer le Groupe à ses succès futurs. Les projets d'avant ventes, R&D et industriels ont été nombreux (7,3 % du chiffre d'affaires) et certains se concrétiseront dès 2016. Le développement de solutions encore plus innovantes pour nos clients nous permettra ainsi de renforcer nos positions sur nos marchés.

Enfin, l'acquisition de la société Van-System en Italie apporte au Groupe Radiall une expertise en connectique de puissance, qui nous ouvre les portes de nouveaux segments de marché industriels, tel que le ferroviaire. »

Justement, comment voyez-vous 2016 et au-delà ?

D.B. : « L'environnement économique très incertain et la volatilité structurelle de certains de nos marchés comme les Télécoms nous incitent à la prudence. Mais nous demeurons confiants quant à notre capacité à croître plus vite que le marché de la connectique et à délivrer des résultats solides. En effet, Radiall est positionné sur des besoins sociétaux qui sont porteurs de croissance sur le long terme, tels que le transport, les communications et la sécurité. Les avionneurs ont des portefeuilles de commandes record, le déploiement des réseaux de téléphonie 4G s'accélère, avec à l'horizon la 5G, et les marchés de la défense repartent à la hausse. Pour autant, dans un environnement économique très incertain, l'activité de Radiall pourrait être impactée négativement par des événements imprévus.

Confiants dans notre stratégie, nous entendons préparer l'avenir avec la poursuite d'un programme soutenu d'investissements destinés à préparer les cycles de développement et d'innovation des années futures. Nous sommes aussi conscients de la transformation profonde de nos sociétés en raison de la place que prend le numérique. Nous avons lancé, en juin dernier, un grand projet de transformation nommé Radiall 2025. Il vise à mobiliser nos équipes et transformer le Groupe en une organisation toujours plus agile. »

Quels sont les atouts du Groupe pour poursuivre son développement en 2016 et au-delà ?

P.G. : « Pour réussir nos prochains enjeux, l'engagement permanent et l'excellence de nos équipes que nous tenons vivement à remercier, ainsi que la reconnaissance de notre performance par nos clients restent les meilleurs atouts de Radiall pour poursuivre son développement.

C'est donc avec cette ambition et en s'appuyant sur nos savoir-faire historiques, notre stratégie d'innovation fondée sur l'intimité clients et l'excellence opérationnelle, notre culture unique, nos valeurs humanistes et la transformation en cours de notre Groupe s'appuyant sur notre programme Radiall 2025, que nous allons continuer à assurer la croissance pérenne et rentable de Radiall. »



Pierre Gattaz
Président du Directoire



Dominique Buttin
Directeur Général

SOMMAIRE

I.	INFORMATIONS GENERALES	5
1.	PERSONNES RESPONSABLES	5
2.	APERÇU DES ACTIVITES.....	6
3.	ORGANIGRAMME.....	8
4.	PROPRIETES IMMOBILIERES,USINES ET EQUIPEMENTS	10
5.	RECHERCHES ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES.....	11
6.	RAPPORT DE GESTION FINANCIER	12
7.	GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET CONTROLE INTERNE	17
8.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	23
9.	INFORMATION EN MATIERE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIETALE	24
10.	RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT, SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIETALES	35
II.	COMPTES CONSOLIDES	37
1.	COMPTES CONSOLIDES	38
2.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	59
III.	COMPTES SOCIAUX.....	60
1.	COMPTES SOCIAUX	61
2.	TABEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2015	75
3.	RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	76
4.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	77
5.	RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES	78
IV	ASSEMBLEES GENERALES ET ORGANES SOCIAUX	80
1.	ASSEMBLEE GENERALE.....	80
2.	ORGANES SOCIAUX DE LA SOCIETE	83
3.	INFORMATIONS SUR LES MANDATAIRES SOCIAUX	84
4.	RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS D'ACTIONS	87
5.	RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR LES OPERATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS	87

I. INFORMATIONS GENERALES

1. PERSONNES RESPONSABLES

1.1 Personne responsable des informations

Monsieur Pierre Gattaz, Président du Directoire.

1.2 Attestation de la personne responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion pages 12 à 16 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Aubervilliers, le 18 avril 2016



Pierre Gattaz
Président du Directoire

2. APERÇU DES ACTIVITES

2.1 Présentation des filiales de la société

2.1.1 Les gammes de produits

2.1.1.1 - Les composants coaxiaux

La Société conçoit, produit et vend des composants d'interconnexions coaxiaux servant à la liaison d'équipements électroniques.

Ces composants, combinaisons de connecteurs, de cordons ou antennes ont pour mission d'assurer la diffusion d'informations avec le moins de distorsions possibles au sein de systèmes électroniques intégrés ou de puces complexes, donc fragiles, sensibles aux environnements thermiques, atmosphériques ou électromagnétiques difficiles.

2.1.1.2 - Les connecteurs multicontacts

La Société conçoit, produit et vend des composants d'interconnexions multicontacts servant à la liaison d'équipements électroniques.

Ces connecteurs ont pour mission d'assurer la diffusion simultanée de plusieurs signaux qui peuvent être hétérogènes dans des environnements généralement sévères. Les signaux conduits peuvent être électriques, électromagnétiques ou optiques.

2.1.1.3 - Les composants optiques

La Société conçoit, produit et vend des solutions d'interconnexions à base de fibre optique et de technologie optoélectronique.

Ces composants ont pour mission d'assurer la diffusion du signal au travers de la technologie fibre optique qui fait l'objet de nombreux développements en cours.

2.1.2 - Les technologies clés

Les produits ci-dessus sont le fruit d'un savoir-faire complexe faisant appel à plusieurs disciplines : structure des matériaux et notamment des alliages spéciaux, chimie et traitement de surface, usinage, moulage et découpe de précision, électronique, optoélectronique et modélisation hyperfréquence.

2.1.2.1 - L'usinage de précision

Cette technologie générique comprend le décolletage, le fraisage, la découpe et les reprises diverses de métaux tels que le laiton, l'aluminium, l'acier inox et les cupro-béryllium.

Elle est utilisée notamment pour la fabrication des pièces détachées de connecteurs coaxiaux et pour les boîtiers des connecteurs multi contacts. La micromécanique fait partie du savoir-faire essentiel d'un fabricant de connecteurs et permet de se différencier face à des concurrents moins bien équipés.

Le traitement de surface s'effectue par dépôts électrolytiques (or, argent, nickel et alliages de bronze), sur des lignes de traitements de surfaces automatisées ou semi-automatisées selon les sites de production.

La très grande expertise de la Société dans le domaine du traitement de surface et l'intégration de la ligne dans le flux de production représente un atout majeur pour assurer une qualité optimale des connecteurs.

2.1.2.2 - La fonderie

La Société maîtrise le design et la mise au point des moules de fonderie nécessaires à la fabrication des boîtiers de ses connecteurs multicontacts. Ceux-ci sont confiés aux sous-traitants en charge de la production mais restent la propriété inaliénable de la Société.

2.1.2.3 - Le moulage plastique

Cette technologie est utilisée pour la fabrication des pièces en thermoplastiques, thermo durs ou silicones et s'articule autour de la transformation des granulats.

Elle sert principalement à la réalisation des connecteurs pour fibre optique et des inserts des connecteurs multicontacts.

2.1.2.4 - L'assemblage

Cette technologie intervient au stade final de la fabrication des produits et peut être réalisée sur des machines automatiques ou semi-automatiques ou bien manuellement par du personnel qualifié.

Le degré d'automatisation dépend grandement des quantités à réaliser, de la complexité des produits ainsi que du coût de la main-d'œuvre et donc de la localisation de la fabrication.

2.2 Principaux marchés

La Société conçoit, développe et fabrique des composants électroniques destinés aux équipements militaires et aéronautiques, aux télécommunications sans fil et aux applications industrielles.

De par l'activité de ses clients finaux, les marchés de Radiall peuvent être considérés comme cycliques et dépendent principalement des dépenses d'investissements des grands donneurs d'ordre industriels.

L'activité de la Société ne connaît pas de saisonnalité annuelle prononcée.

2.2.1 - Les marchés militaires et aéronautiques

Les composants d'interconnexions sont omniprésents dans l'électronique de défense et dans l'aéronautique : avions et hélicoptères, radars, missiles, satellites et lanceurs, sous-marins ; etc.

Les avions militaires ou commerciaux utilisent des composants pour assurer la liaison entre des systèmes électroniques très sensibles (outils de mesures, de radiotéléphonie...). Certains de ces composants sont fabriqués par la Société.

Les équipements militaires restent portés par la demande en technologies de radios télécommunication. Leurs développements restent subordonnés aux politiques budgétaires d'investissement publiques, récemment contraintes compte tenu de la situation économique. Cependant, des opportunités importantes subsistent, notamment avec certains pays émergents.

Le marché spatial connaît une croissance soutenue sur trois applications : les télécommunications, l'observation et la navigation. Il offre en outre des opportunités de développements, notamment dans les pays émergents.

La présence de Radiall sur ces marchés nécessite des efforts de développement permanents afin d'aboutir à la conception et la fabrication de connecteurs à la fois plus miniaturisés et dont le poids, caractéristique essentielle, est réduit.

2.2.2 - Les télécommunications

Il existe trois manières de transmettre des informations : le traditionnel fil de cuivre, les liaisons hertziennes et la fibre optique. La Société est surtout présente dans les faisceaux hertziens qu'utilise la radiotéléphonie cellulaire.

Les connecteurs fabriqués par la Société se retrouvent dans plusieurs types de sous-ensembles qui nécessitent d'être reliés entre eux par une connexion optimisée tels que :

- les émetteurs et les récepteurs qui captent le signal ;
- les modulateurs qui servent à transformer un signal continu en suite de 0 et de 1 ;
- les multiplexeurs qui groupent, dégroupent et orientent les communications ;
- les compensateurs de dispersion qui corrigent certains défauts du signal.

L'évolution de ce marché est liée aux besoins sans cesse nouveaux de débits élevés, notamment avec le développement des offres de type 3G (UMTS), 4G (LTE) et WIMAX et dans le futur 5G. En effet, plus la demande sera forte en vitesse et débits de transmission, plus les équipements feront appel à des fréquences élevées pour passer du sans-fil à très faible perte et cela nécessitera des connexions de haute fiabilité.

Ce marché, dont les grands clients producteurs se sont déplacés en Asie depuis plusieurs années, reste dynamique y compris dans les pays matures, mais reste soumis à une diminution tendancielle du nombre de connecteurs par sous-ensemble Télécoms, et aux variations fréquentes et importantes des investissements des opérateurs de télécommunication.

2.2.3 - Les marchés industriels

L'électronique complexe se développe de plus en plus dans les applications industrielles. Les composants utilisés ou les fonctions assurées ne tolèrent aucune défaillance, quel que soit le domaine abordé : applications médicales, télématique automobile, électronique de puissance, recherche pétrolière, transports ferroviaires, énergies nouvelles, les objets connectés ; autant d'applications où les composants d'interconnexions deviennent indispensables et où se développent en permanence de nouvelles opportunités.

2.2.4 –Chiffre d'affaires par marché et par zone

La répartition du chiffre d'affaires consolidé par marché et par zone est détaillée en note 6.2.

La répartition du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel par zone géographique d'implantation peut être visualisée dans la partie II - Comptes Consolidés, note 4.2.

2.2.5 - Les clients

La Société dispose de nombreuses références sur ses segments d'activité. Les principaux clients du Groupe sont les suivants :

Aéronautique civile, Spatial et Militaire	Télécom.	Industriel et autres secteurs
- Labinal (Europe et USA) - Thalès (Europe et USA) - Boeing (USA) - UTC Aero Space (USA) - Rockwell Collins(USA) - AIRBUS Group (Europe)	- ZTE (Asie) - Nokia (Europe, USA et Asie) - Huawei (Asie) - Alcatel-Lucent (Europe, USA et Asie) - Commscope (Europe, USA et Asie) - Ericsson (Asie & Europe)	- TTI (Europe et USA) - Richardson (USA et Asie) - Rohde & Schwarz (Europe) - Avnet (Europe et USA) - Philips (Europe) - RS Components (Europe)

Les 10 premiers clients du Groupe en 2015, tous segments d'activité confondus, représentent 45,6% du chiffre d'affaires. La Société a continué en 2015 à contracter une assurance-crédit pour couvrir le risque de défaillance crédit de ses clients. Celle-ci couvre les clients facturés par les filiales européennes, chinoise et de Hong Kong, représentant plus de 50% du chiffre d'affaires total.

L'objet de Radiall Ventures est la prise et la gestion de participations financières de portefeuilles d'actions, de parts sociales ou d'intérêts, d'obligations, de certificats d'investissements et plus généralement de toutes valeurs mobilières ainsi que la réalisation de prestations de services notamment comptables, administratifs ou informatiques et de conseils en matière de gestion, d'organisation et de direction d'entreprise. Radiall Ventures détient elle-même 100% du capital de Industrie Doloise de Micro-Mécanique par abréviation « I.D.M.M. », Société par actions simplifiée au capital de 560 000 euros ayant son siège social à Dole 39100 – 13, rue Henri Jeanrenaud, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Lons-le-Saunier sous le numéro 395 061 815.

- 100% du capital de Radiall Systems, Société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros, dont le siège social est situé à Aubervilliers (93300) – 25 rue Madeleine Vionnet, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 478 152 879, détenue directement par la Société suite à une opération de vente de l'intégralité de ses titres par la société Radiall Ventures et par l'actionnaire minoritaire au bénéfice de la société Radiall, conformément à des contrats de cession d'actions en date du 12 novembre 2013. La société Radiall Systems a pour vocation de participer à la recherche et au développement de nouveaux produits pour le groupe Radiall.

Pays-Bas (bureau de vente)

- 100% du capital de Radiall BV, société de capitaux de droit néerlandais au capital de 15 882,31 euros dont le siège social est situé Hogebrinkerweg 15 b – 3871 KM Hoevelaken. Cette société a une succursale Radiall SF dont le siège social est situé Lämsänjärventie 13 A 6, 90230 Oulu, Finlande.

Royaume-Uni (bureau de vente)

- 100% du capital de Radiall Ltd, société de capitaux de droit anglais au capital de 223 385 Livres Sterling dont le siège social est situé Ground Floor, 6 The Grand Union Office Park – Packet Boat Lane – Uxbridge, Middlesex UB82GH, Grande Bretagne et immatriculée sous le numéro 377 015 (England & Wales).

Italie (bureaux de vente et usine)

- 100% de Radiall Elettronica srl, société anonyme de droit italien au capital de 257 400 euros dont le siège social est situé Via Della Resistenza 113, 20090 Buccinasco, Milano, Italie.
- 100% de Van-System Srl (usine et bureau de vente), société anonyme de droit italien au capital de 50 000 euros dont le siège social est situé Baranzate (MI), Via Zambelletti no.19, Italie.

Allemagne (bureau de vente)

100% de Radiall GmbH, société de capitaux de droit allemand au capital de 485 727,29 euros, dont le siège social est situé Carl – Zeiss – Strasse 10 –D – 63322 Rödermark, Allemagne.

Suisse (Usine)

- 100% de Van-System Swiss SA société anonyme de droit suisse au capital de CHF 100 000 dont le siège social est situé Via Borromini 20, 6850 Mendrisio, Suisse.

Suède (bureau de vente)

- 100% de Radiall AB société de capitaux de droit suédois au capital de 300 000 SEK dont le siège social est situé ollentunavägen 63, SE-19140 Sollentuna, Suède, immatriculée sous le numéro 556238-6051.

AMÉRIQUES

États-Unis (bureaux de vente et usines)

- 100% de Radiall America Inc., société de capitaux de droit de l'état de l'Arizona au capital de 15 500 000 USD, dont le siège social est situé 8950 South 52nd Street, Suite 401, Tempe – Arizona 85284, USA. Radiall America Inc. détient :
- 100% de Radiall USA Inc., société de capitaux de droit de l'état de l'Arizona au capital de 22 427 086 USD dont le siège social est situé 8950 South 52nd Street, Suite 401, Tempe, Arizona 85284, USA ; la société RADIALL Applied Engineering Products Inc. ayant été absorbée par la société RADIALL USA Inc. le 1^{er} juin 2009.

Brésil (bureau de vente)

- 99,37% de Radiall do Brasil, société à responsabilité limitée de droit brésilien au capital de 638 000 R\$ dont le siège social est situé Largo do Machado 54 – CEP : 22221-020 – Sala 706 – Catete 20021-060 – Rio de Janeiro – Brésil et immatriculée sous le numéro CNPJ n°31.642150/0001-22.

ASIE

Chine (bureaux de vente et usine)

- 91% de Shanghai Radiall Electronics Co. Ltd., société à Capitaux Mixtes de droit chinois au capital de 10 200 000 USD dont le siège social est situé 390 Yong He Road, – Shanghai 20072 – Chine. Le solde du capital social est détenu à 9% par Radiall Asia.

Hong Kong (bureaux de vente)

100% de Radiall International Ltd, société de capitaux de droit hongkongais au capital de 10 000 HKD dont le siège social est situé Room A, 16/F, Ford Glory Plaza, Nos. 37-39 Wing Hong Street – Cheung Sha Wan, Kowloon, Honk Kong, et enregistrée sous le numéro 679070

- 55% de Radiall Electronics (Asia) Ltd., société de capitaux de droit hongkongais au capital de 300 000 HKD, dont le siège social est situé Room A, 16/F, Ford Glory Plaza, Nos. 37-39 Wing Hong Street – Cheung Sha Wan, Kowloon, Honk Kong. Monsieur Charles Wu détient le reste du capital social. Radiall Asia Ltd. détient également une participation de 9% dans le capital de Shanghai Radiall Electronics Co. Ltd.

Inde (bureaux de vente et usine)

- 100% de Radiall India Private Ltd. société de capitaux de droit indien au capital de 23 636 360 Rs, dont le siège social est situé 25 (d) II Phase, Peenya Industrial Area – 560058 Bangalore, Inde et immatriculée sous le numéro 310394/3344.

Japon (bureau de vente)

- 100% de Nihon Radiall KK, société de droit japonais au capital de 44 500 000 YEN, dont le siège social est situé Kohgetsu Building 4F, Room n° 405 – 1 – 5 – 2 Ebisu Shibuya-ku – 150-0013 Tokyo, Japon et immatriculée sous le numéro 0110 – 01 – 046762.

4. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS

Adresse	Affectation	Surface construite	Statut	Remarques	Effectifs Groupe 2015 Avec intérimaires et Régies (moyenne 2015)
25 rue Madeleine Vionnet, 93300 Aubervilliers - France	Siège social et bureau de vente	1 884 m ²	Bail commercial du 23 mai 2013 pour une durée de 9 ans à compter du 1 ^{er} décembre 2013.	Nouveau siège social de Radiall depuis décembre 2013	72
Rue Velpeau ZI Nord BP30 -37110 Château-Renault- France	Usine	Neuville : 2 010 m ² Château-Renault : 8 420 m ²	Propriété et bail commercial du 13 avril 2012 pour une durée de 9 ans.		409
641 rue Emile Romanet – 38340 Voreppe – France	Usine - stockage	1 340 m ²	Bail commercial du 1 ^{er} septembre 2009 pour une durée de 9 ans.		406
642 rue Emile Romanet - 38340 Voreppe – France	Usine	3 560 m ²	propriété		
642 rue Emile Romanet - 38340 Voreppe – France	Usine	2 290 m ²	Crédit-bail immobilier du 31 décembre 2010 pour une durée de 12 ans.		
81 boulevard Denfert- Rochereau 38500 Voiron – France	Site démoli et désaffecté	4 711 m ²	propriété	Acte de vente signé le 16 juin 2014, pour la vente d'une partie du terrain d'une surface de 32 ares et 89 centiares (3 289 m ² environ)	
15, rue de la Garenne ZI Chesnes Tharabie 38295 Saint-Quentin-Fallavier – France (Isle d'Abeau- IDA)	Usine et stockage	7 208 m ²	propriété		346
13 rue Henri Jeanrenaud 39100 Dole - France	Usine et bureau de vente	6 900 m ²	Contrat de location avec option d'achat du 20 février 2008 pour une durée de 15 ans à compter du 1 ^{er} janvier 2008.		162
ZI Champfeuillet 30 rue Léon Béridot 38500 Voiron – France	Usine et bureau de vente	1 310 m ²	Contrat de bail d'une durée de 9 ans à compter du 25 juillet 2010	Site de la co-entreprise Raydiall	58
Baranzate (MI), Via Zambelletti no.19 - Italie	Usine et bureau de vente	4 469 m ²	Contrat de location	Site italien de la société Van-System srl acquise le 29 juillet 2015	18
Via Borromini 20, 6850 Mendriosio - Suisse	Usine	580 m ²	Contrat de location	Site suisse de la société Van-System Swiss SA acquise le 29 juillet 2015	3
25 (D), II Phase, Peenya Industrial Area, Bangalore 560 058, Inde	Usine et bureau de vente	3 500 m ²	Contrat de bail du 25 juillet 2000 pour une durée de 3 ans à compter du 1 ^{er} août 2000, renouvelable pour des périodes successives de 3 ans.		167
390 Yong He Road Shanghai – Chine	Usine et bureau de vente	4 700 m ²	Contrat de location d'une durée de 30 ans à compter du 1 ^{er} juillet 1996	Durée sera réduite à 3 ans suite à la préemption de participation (voir § 6.8)	429
90 et 104 John W. Murphy Drive, New Haven, Connecticut, États-Unis d'Amérique	Usine	terrain de 7,233 acres (29 271 m ² environ) et locaux de 65 066 square feet (environ 8 000 m ²)	Propriété		126
Ciudad Obregon, Sonora, Mexique, rattaché à Radiall USA Inc.	Usine	12 546 m ²	Contrat de bail du 1 ^{er} novembre 2006 et avenant du 1 ^{er} mars 2007 pour une durée de 10 ans renouvelable.	Composé de trois bâtiments, dont l'un a été achevé en juin 2008 pour une surface de 3.785 m ²	708
8950 South 52nd Street, Suite 401, Tempe, 85284 Arizona, Etats-Unis d'Amérique	Bureaux administratifs et bureau de vente	Locaux de 10 368 square feet	Contrat de bail du 16 novembre 2011 pour une durée de 62 mois à compter du 15 décembre 2011.		41

Les sites de Château-Renault, Isle d'Abeau (Saint Quentin Fallavier) et Voreppe sont rattachés à Radiall, Dole à I.D.M.M., New Haven et Tempe à Radiall USA Inc., le site de Bangalore est rattaché à la filiale Radiall INDIA PRIVATE LIMITED, le site de Shanghai à Shanghai Radiall Electronics Co, Ltd, le site de Champfeuillet à Raydiall, et le site de Baranzate à Milan à Van-System srl.

Les intérimaires et personnel en régie ont représenté en moyenne annuelle 1121 personnes. Les usines mentionnées dans le tableau ci-dessus n'ont pas de spécialisation de production.

Les capacités des usines et leur taux d'utilisation sont très variables d'un site à l'autre et non constantes d'un mois sur l'autre. Les usines de Radiall sont en mesure de traiter dans la configuration actuelle tout accroissement d'activité jusqu'à 15%. Au-delà, à l'exception du site industriel Obregon qui dispose encore de réserve de capacité pour couvrir la montée en puissance des grands programmes aéronautiques, la Société devrait vraisemblablement renforcer la sous-traitance, agrandir ses sites industriels existants ou en créer d'autres.

5. RECHERCHES ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

5.1 Recherche et développement

Radiall a la volonté d'exercer une activité de Recherche et Développement soutenue que ce soit dans la mise au point de nouveaux produits ou dans l'utilisation de nouveaux matériaux. Cette R&D s'effectue de trois manières : soit dans le cadre de missions d'études commanditées par les organismes qui financent dans ce cas 30 à 50 % des dépenses engagées, soit dans le cadre de la coopération entre les bureaux d'études de Radiall et de ses clients, soit pour le développement ou l'amélioration de certains composants entrant dans la fabrication des connecteurs de Radiall. Les organismes commanditaires qui financent en partie les projets sont, selon les cas, les départements de Bpi France, ou la Direction Générale des Entreprises (DGE).

La stratégie R&D vise à répondre aux exigences des nouvelles technologies (WIMAX, 3G+, 4G...), aux demandes des clients (miniaturisation des produits, réduction du poids des connecteurs, simplification des connexions...) ou encore à améliorer l'expertise de Radiall, seul ou en partenariat, dans les matériaux (aluminium, composite...) intervenant dans les processus industriels.

(en milliers d'euros)	2015	2014	2013
Dépenses de R&D *	21 295	19 232	17 107
% du chiffre d'affaires	7,3%	6,9%	7,4%

* Montants avant crédit d'impôt recherche.

Le maintien de dépenses d'études à un niveau élevé en 2015 traduit la volonté de la Société de maintenir un haut niveau de Recherche et Développement compte tenu de leur importance stratégique pour l'innovation et donc la compétitivité future du Groupe. En général, la Société n'immobilise pas ses frais de Recherche et Développement, sauf cas particulier où certaines dépenses de développement sur des projets à long terme (aéronautique) peuvent faire l'objet d'amortissements en fonction des quantités produites, afin d'être plus proche de la réalité économique du projet. Au 31 décembre 2015 les immobilisations antérieures de projets de Recherche et Développement sont totalement amorties.

L'IAS 38 paragraphe 128 b) encourage la description des incorporels non reconnus car les critères ne sont pas satisfaits. Nous ne donnons pas ces précisions essentiellement en raison du nombre très important de petits projets d'une valeur individuelle très faible.

Les frais de développement chez Radiall sont souvent liés à une demande d'un client et peuvent être classés en deux catégories:

- des petits projets qui ne nécessitent parfois que quelques jours d'études. Ces études sont généralement liées à un projet de commande spécifique du client. Dans ce cadre, l'évaluation des perspectives commerciales et l'existence d'un marché propre à ce développement est difficile voire impossible. Les enjeux pris individuellement sont peu significatifs ;

- des projets plus significatifs (montant fixé en interne à 150 milliers d'euros ou plus). Ces projets font l'objet d'une revue trimestrielle technique financière et commerciale qui apprécie, entre autres, le caractère immobilisable du projet selon les critères d'IAS 38. Dans la plupart des cas, la majeure partie des dépenses est engagée avant que tous les critères d'IAS 38 ne soient remplis. Généralement les deux principaux critères qui sont remplis tardivement sont soit l'assurance raisonnable que la faisabilité technique sera atteinte, soit que les perspectives économiques futures permettront de générer des avantages économiques.

Le financement de ces projets est assuré par autofinancement global au niveau du Groupe avec éventuellement une recherche de subventions ou de fonds publics.

Les montants R&D présentés dans le tableau ci-dessus, apparaissent avant l'effet des Crédits d'Impôt Recherche dont bénéficie la Société en France. Le montant total du Crédit Impôt Recherche de 2015 s'est élevé à 1 778 milliers d'euros et a concerné Radiall SA. En 2014 ce montant de Crédit Impôt Recherche s'élevait à 1 462 milliers d'euros.

5.2 Propriété intellectuelle

5.2.1 Brevets

La Société est titulaire de 61 inventions non déposées et de 138 brevets et modèles d'utilité actifs, incluant les demandes en cours. Les brevets sont essentiellement déposés et enregistrés dans certains pays d'Europe, aux États-Unis et en Chine. Ils couvrent notamment les domaines suivants :

- Optique ;
- Composants hyperfréquences ;
- Composants et systèmes actifs ;
- Commutation ;
- Antennes ;
- Multicontact ;
- Coaxiaux.

Compte tenu de l'évolution constante des produits fabriqués par Radiall, la durée légale de protection des brevets de 20 ans est largement suffisante pour ne pas en rendre la Société dépendante. En outre, le cycle de vie des produits de Radiall est plus court que la durée de protection des brevets.

5.2.2 Marques

La Société a déposé la marque Radiall, associée à son logo, dans 53 pays, parmi lesquels la majorité des pays appartenant à l'Espace Economique Européen, les Etats-Unis, certains pays d'Amérique du Sud, d'Asie et d'Afrique. Outre la marque Radiall, la Société a notamment déposé les marques suivantes : EPX, EPXB, OCTIS, Quick Lock Formula, QLF (logo), QLF Quick Lock Formula, LuxCis, AEP, R2CT, SMP-Max, SMP-Lock, OSIS,QRE, D-LIGHTSYS, RAYDIALL, QUICK FUSIO, QUICK INSTALL RADIALL, C-MTitan, Q-MTitan et « Our Most Important Connection is with You », le périmètre géographique des dépôts pouvant varier selon les marques (Union Européenne, Etats-Unis, Canada, Asie).

6. RAPPORT DE GESTION FINANCIER

Le Directoire du Groupe Radiall, réuni le 24 mars 2016, sous la présidence de Monsieur Pierre Gattaz, a arrêté les comptes consolidés de l'exercice 2015.

6.1 Chiffres Clés

(en milliers d'euros)	2015	2014*	Variation 2015 - 2014*
Chiffre d'affaires	289 941	279 255	3,8%
Résultat opérationnel courant	43 998	45 515	-3,3%
Marge opérationnelle courante	15,2%	16,3%	
Autres produits et charges opérationnels	-586	-751	-21,9%
Résultat opérationnel	43 412	44 764	-3,0%
Coût de l'endettement financier net	74	-137	-153,7%
Autres produits et charges financiers	-2 042	-1 209	68,9%
Impôts sur les résultats	-12 093	-9 456	27,9%
Résultat net	29 351	33 963	-13,6%
Marge nette	10,1%	12,2%	
Flux de trésorerie liés à l'activité	33 300	44 759	-25,6%
Capitaux propres (incluant Intérêts Minoritaires)	207 948	188 745	10,2%
Endettement financier net	-61 691	-65 787	-6,2%

* Données retraitées en application de l'interprétation IFRIC21 depuis le 1^{er} janvier 2015.

6.2 Un chiffre d'affaires porté par l'appréciation du dollar

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'est élevé en 2015 à 289 941 milliers d'euros, contre 279 255 milliers d'euros en 2014, soit une croissance de 3,8% par rapport à 2014. L'activité a bénéficié largement des effets de l'appréciation de la parité dollar/euro beaucoup plus favorables qu'en 2014 et d'une consolidation de l'activité de Van-System sur cinq mois. A taux de change et périmètre constants, l'activité ressort sur l'exercice en baisse de -7,7%.

L'année 2014, en forte croissance de 20,9%, avait été portée par des cycles d'approvisionnement favorables et des accroissements de cadences sur plusieurs programmes aéronautiques, mais aussi par une forte croissance du marché Télécom en Chine. En comparaison avec 2014, l'activité organique 2015 ressort en retrait, principalement en raison de la volatilité des ventes avec certains clients Télécoms, les autres marchés ayant atteint un palier d'activité.

Evolution du chiffre d'affaires par trimestre :

(en milliers d'euros)	2015	2014	Variation 2015 - 2014
1 ^{er} trimestre	77 196	68 766	+12,3%
2 ^{ème} trimestre	70 078	66 969	+4,6%
3 ^{ème} trimestre	69 558	70 319	-1,1%
4 ^{ème} trimestre	73 110	73 201	-0,1%
Total année	289 941	279 255	+3,8%

Après un excellent 1^{er} trimestre, les chiffres d'affaires des autres trimestres de l'exercice sont d'un niveau proche de ceux de 2014.

Chiffre d'affaires par zone géographique et par marché :

(en milliers d'euros)	2015	2014
PAR MARCHÉ		
Télécom	44 052	51 739
Militaire, Aéronautique, Spatial	209 286	191 740
Industriel	36 602	35 776
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE		
France	33 601	34 318
Union Européenne, hors France	40 296	39 944
Amériques	126 927	112 835
Asie et reste du monde	89 117	92 159
TOTAL GROUPE	289 941	279 255

La Zone Amériques est en forte croissance en raison de l'impact favorable du dollar, l'Europe hors France en légère croissance du fait de la contribution au chiffre d'affaires de Van-System sur 5 mois, la France en décroissance. Une forte diminution du Chiffre d'affaires est observée en Asie en raison principalement de la réduction des ventes à certains clients Télécom en Chine.

Au global l'activité à l'International est en croissance de 4,7%, et a représenté 88,4% des ventes du Groupe sur l'année 2015, un niveau supérieur à celui de l'exercice précédent (87,7%).

Le Directoire précise que Radiall a une activité principale et prépondérante qui est la conception, le développement et la fabrication de composants électroniques destinés aux applications de la communication sans fil, à la télématique automobile et aux équipements militaires et aéronautiques. Le groupe considère que ces produits représentent une activité unique au sens d'IFRS 8.

L'aéronautique civile qui a bénéficié tout au long de l'année d'une parité euro/us dollar nettement plus favorable qu'en 2014, a contribué très positivement à la croissance du Groupe. L'activité télécom, malgré une légère reprise sur le 4^{ème} trimestre, est en repli très sensible sur l'année. Le segment industriel, qui tient compte de 5 mois de l'activité de Van-System consolidés depuis le 1^{er} août dans le chiffre d'affaires, et le segment de la défense et du spatial, affichent tous deux une légère croissance sur l'exercice.

Le segment de la défense demeure globalement à un niveau d'activité relativement bas. Seule la Chine est en croissance, mais ce marché reste très peu accessible aux entreprises étrangères. Après des années de stagnation, le marché Indien est reparti à la hausse en fin d'année. En spatial, marché très cyclique, le niveau de facturation en 2015 s'est maintenu à un niveau élevé, proche de 2014, par contre les commandes sont en retrait, augurant d'un premier semestre 2016 faible, alors que le plan de charge s'annonce plus important sur le second semestre. Au global la progression sur ce marché de la défense et du spatial est de 0,9% en 2015.

En aéronautique civile, le chiffre d'affaires, ayant bénéficié de l'appréciation du dollar, affiche une croissance de 14,0% en 2015. A taux change constant, celui-ci est en léger retrait. L'année n'a pas été marquée par des hausses de cadence et Radiall a subi des déstockages en raison d'approvisionnements anticipés par les clients en 2014. Toutefois, nous avons eu les premières commandes pour les programmes chinois C919 et japonais MRJ. L'année 2016 est attendue en légère croissance, malgré la pression sur les prix. Certains analystes annoncent un possible retournement de cycle, malgré un portefeuille de commandes record chez les avionneurs, mais le chiffre d'affaires devrait rester robuste et ce marché, du fait de sa dynamique, reste pour les prochaines années, un des fondements de la croissance du groupe.

Après une croissance record en 2014, les ventes sur le marché télécom en 2015 sont en baisse de 14,9% en raison de surstockages de certains clients OEM en 2014 et d'un report de déploiement des réseaux 4G en Chine pendant plusieurs mois. De plus la reprise attendue au 4^{ème} trimestre en Chine s'est avérée moins forte que prévu. Le marché des télécoms devrait être un contributeur à la croissance du Groupe en 2016, compte tenu de la poursuite des investissements 4G/LTE sur tous les continents, consécutive à la demande croissante de services d'accès « très hauts débits » pour terminaux mobiles. Cependant, les déploiements restent très irréguliers et incertains notamment en Chine. A moyen terme les perspectives restent bonnes car les besoins « réseaux » liés aux développements simultanés de l'Internet mobile, des objets connectés et du « big data », restent le moteur de la croissance dans ce secteur, même si les nouvelles technologies 5G ne sont pas prévues à court terme.

Le marché industriel est en croissance de 2,3%, après consolidation sur 5 mois du Chiffre d'affaires de la société Van-System, acquise le 1^{er} août 2015. Hors cette acquisition, l'activité est en légère baisse, notamment sur le marché des « Tests et Mesures » dont le levier de croissance est lié aux ventes de smartphones. L'acquisition de Van-System permet à Radiall d'ouvrir des opportunités sur de nouveaux segments de marché, tels que le ferroviaire et l'événementiel. Cette acquisition s'inscrit dans la volonté stratégique d'équilibrer les marchés de Radiall. Nos efforts de « business développement » et d'adaptation de notre offre produits, vont se poursuivre sur ce segment dans un contexte où seuls les apports extérieurs de nouvelles lignes de produits pourront renforcer significativement notre présence.

L'activité automobile de la coentreprise Raydiall, qui est consolidée par mise en équivalence depuis le 1^{er} janvier 2014, fait apparaître des ventes en hausse de 29,5%. Raydiall continue sur sa lancée, avec une forte croissance tirée par une bonne dynamique du marché automobile et une bonne compétitivité face aux acteurs majeurs du marché. L'année 2016 sera celle de l'internationalisation de Raydiall avec le début de la production de connecteurs en Amérique du Nord et en Chine, en s'appuyant sur les structures de ses deux actionnaires : Radiall et A.Raymond.

6.3 Maintien d'un bon niveau de profitabilité

Dans un contexte soutenu d'investissements, le résultat opérationnel courant, qui bénéficie de l'effet favorable de l'appréciation de l'US Dollar, ressort en légère baisse de 3,3% à 43 998 milliers d'euros soit 15,2% du Chiffre d'affaires, en raison de l'augmentation des coûts de structure notamment R&D et de coûts non récurrents, liés principalement aux développements de nouveaux projets, et à la protection de notre propriété intellectuelle. En 2014, le résultat opérationnel courant du Groupe s'élevait à 45 515 milliers d'euros soit 16,3% du chiffre d'affaires.

Le montant des dépenses R&D a sensiblement progressé et s'élève à 21 295 milliers d'euros, soit 7,3% du chiffre d'affaires 2015 contre 19 232 milliers d'euros en 2014 (6,9 %).

Après constatation d'une perte non courante de 586 milliers d'euros liée à une dépréciation d'écarts d'acquisition sur la filiale indienne, le résultat opérationnel s'établit à 43 412 milliers d'euros, en baisse de 3,0% par rapport à 2014.

Le résultat financier fait apparaître une charge nette de 1 968 milliers d'euros (1 346 milliers d'euros en 2014), en raison principalement d'un résultat de change défavorable. La charge d'impôt s'élève à 12 093 milliers d'euros contre 9 456 milliers d'euros en 2014. Elle représente un taux global d'imposition du Groupe de 29,2% contre 21,8% en 2014. Ainsi le résultat net part du Groupe 2015 s'établit à 28 880 milliers d'euros, en baisse de 7,3% par rapport à l'exercice précédent, soit 10,0% du chiffre d'affaires.

6.4 Effectifs

EVOLUTION DES EFFECTIFS	31 décembre 2015	31 décembre 2014	Variation 2015 - 2014
France *	1 371	1 386	- 15
Europe (hors France)	81**	34	+ 47
Amérique du Nord et Mexique *	852	954	- 102
Asie	614	613	+ 1
Total	2 918	2 987	-69

* Intègre Hodial (6 personnes à fin 2015, 6 à fin 2014) et les effectifs intérimaires et régie du maquiladora Mexicain.

** Europe hors France inclut les effectifs des sociétés Van-System acquises le 29 juillet 2015 pour 48 personnes.

La décroissance organique de l'activité a conduit à une réduction des effectifs de 2,3% soit 69 personnes sur l'exercice de décembre 2014 à décembre 2015, principalement au Mexique et en France. Cette diminution a porté essentiellement sur les effectifs régies et intérimaires (126 personnes), le nombre total de contrats à durée indéterminée s'étant accru de 51 personnes et les contrats à

durée déterminée de 6 personnes principalement en raison de l'acquisition des entités Van-System.

6.5 Capacité de financement, trésorerie et fonds propres

Après une génération importante de trésorerie sur l'exercice 2014 avec une capacité de financement à 56,5 millions d'euros, la capacité d'autofinancement 2015 s'établit à un niveau légèrement inférieur de 52,1 millions d'euros soit 18,0% du chiffre d'affaires.

Hors effets de change et de périmètre, le besoin en fonds de roulement est en augmentation de 4,4 M€, en raison principalement d'un accroissement des stocks de 1,7 million d'euros consécutif notamment à la constitution de stocks de sécurité, et d'une diminution du crédit fournisseur et des autres actifs et passifs à concurrence de 3,7 millions d'euros, les créances d'exploitation étant en diminution de 1,0 million d'euros.

Après l'impact de la variation du besoin en fonds de roulement, et des décaissements d'impôts et d'intérêts pour 14,4 millions d'euros, le flux de trésorerie généré par l'activité sur l'exercice s'élève à 33,3 millions d'euros contre 44,8 millions d'euros générés lors de l'exercice précédent.

Les décaissements d'investissements de 22,7 millions d'euros sur l'exercice ont été largement supérieurs à ceux de 2014 (10,3 M€). Ils incluent des équipements industriels destinés à des projets clients, ou qui ont permis d'améliorer ou d'accroître des capacités industrielles correspondants à des investissements de 12,1 millions d'euros, mais aussi plusieurs investissements non récurrents dont, l'acquisition externe des sociétés Van-System, et le rachat de la participation minoritaire de Radiall Shanghai pour un montant cumulé de 10,8 M€.

Les flux de trésorerie liés aux opérations de financement affichent en 2015 un décaissement total de 14,7 millions d'euros, bien supérieurs aux 5,2 millions d'euros constatés en 2014. Ils incluent, outre les versements de dividendes aux actionnaires de Radiall et aux actionnaires minoritaires, le remboursement d'emprunts de Van-System, et un rachat d'actions propres pour un montant de 7,8 millions d'euros.

Après ces opérations et l'impact des autres variations de trésorerie pour 3,0 millions d'euros, le flux total de trésorerie consommé sur l'exercice s'élève à 1,1 M€ contre 30,2 M€ générés en 2014.

En conséquence de ces mouvements, la trésorerie disponible est stable à 78,0 millions d'euros au 31 décembre 2015. Elle était de 79,1 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Les dettes bancaires, principalement à long terme, sont de 16,3 millions d'euros, dont 0,7 million d'euros contractés par Van-System, en accroissement par rapport aux 13,3 millions d'euros constatés à fin décembre 2014. La trésorerie nette d'endettement excédentaire s'est réduite de 65,8 millions d'euros à fin décembre 2014 à 61,7 millions d'euros fin 2015.

Après imputation des résultats 2015, les capitaux propres s'établissent à 207 948 milliers d'euros.

6.6 Autres points marquants de l'exercice

En 2015 nous avons aussi continué à progresser dans notre exécution opérationnelle avec notamment le déploiement de notre projet LEAP qui, en réduisant les cycles d'exécution, vise à transformer notre gestion des flux et nos méthodes de production afin d'être une entreprise toujours plus agile, capable de s'adapter à une demande de plus en plus fluctuante. Nous avons également lancé en juin 2015, en y associant les jeunes « digital natives » de Radiall, le programme Radiall 2025 afin d'approfondir notre réflexion sur l'impact de la révolution digitale sur le business model de Radiall, visant ainsi à transformer le Groupe en une organisation capable de s'adapter aux mutations à venir. En 2016, ces programmes seront poursuivis ainsi que le lancement du déploiement en Europe au 2^{ème} trimestre 2016 du système SAP après son installation avec succès aux Etats Unis fin 2014.

Au cours de cette année, le Groupe a continué à construire la proximité qu'il entretient dans la durée avec ses clients, en les accompagnant dans toutes les phases de développement de leurs projets. La mesure de la qualité de cette intimité se traduit en particulier par des signes de reconnaissance réguliers de nos clients, comme ce fut le cas en 2015 avec Airbus qui a décerné à Radiall le « Supplier Innovation Award 2015 », et Nokia avec le « Supplier Excellence Award 2015 ».

6.7 Les résultats sociaux

Le chiffre d'affaires 2015 est stable par rapport à l'exercice précédent et s'établit à 151 390 milliers d'euros, dont un peu plus de la moitié des flux concerne des flux inter-compagnies. Ce maintien du chiffre d'affaires résulte d'une parité favorable du change €/€ qui a compensé une décroissance organique constatée sur la période.

Le résultat d'exploitation 2015 affiche un profit de 7 227 milliers d'euros contre un bénéfice de 4 851 milliers d'euros en 2014.

Le résultat financier 2015 est de 23 588 milliers d'euros contre 14 853 milliers d'euros en 2014, augmentation consécutive à des niveaux de dividendes plus élevés qu'en 2015. Après constatation d'un résultat exceptionnel négatif de 35 milliers d'euros, le résultat net affiche un profit à 30 903 milliers d'euros, contre un profit de 21 270 milliers d'euros en 2014.

Au 31 décembre 2015, les fonds propres s'établissent à 152 637 milliers d'euros, et la trésorerie nette est en retrait de 50 149 milliers d'euros à 47 918 milliers d'euros.

CHIFFRES CLÉS (en milliers d'euros)	2015	2014	Variation 2015 /2014
Chiffre d'affaires	151 390	151 876	-0,3 %
Résultat d'exploitation	7 227	4 851	49,0 %
Marge opérationnelle	4,8 %	3,2 %	
Résultat financier	23 588	14 853	58,8 %
Résultat courant	30 815	19 704	56,4 %
Résultat exceptionnel	- 35	1 095	n.s.
Impôts sur les résultats	-123	-471	-73,9 %
Résultat net	30 903	21 270	45,3 %
Capitaux propres	152 637	126 272	20,9 %
Trésorerie nette*	47 918	50 149	-4,5 %

*Disponibilités + VMP – concours bancaires courants.

Le Groupe précise qu'aucun événement postérieur à la clôture des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2015, et intervenant avant la date du Conseil de Surveillance statuant sur ces derniers, n'a eu lieu.

6.8 Les perspectives 2016

Radiall aborde le nouvel exercice avec confiance. Fort d'une bonne compétitivité de son offre, d'une orientation satisfaisante de son activité et du lancement de nombreux projets, le Groupe anticipe, malgré des pressions importantes sur les prix, une croissance modérée à taux de change constants qui repose sur la poursuite d'une activité aéronautique qui devrait rester robuste, et une légère progression des ventes sur les autres secteurs.

Le Groupe reste toutefois prudent compte tenu de l'environnement économique très incertain et de la volatilité structurelle de certains de ses marchés comme les Télécoms en particulier en Chine. L'année 2016 sera également marquée par la mise en œuvre d'un programme soutenu d'investissements destinés à préparer les cycles de développement industriels et commerciaux des années futures.

6.9 Principaux facteurs de risques

Radiall est un Groupe international diversifié opérant dans des secteurs d'activité multiples dont les principaux risques recensés sont les suivants :

6.9.1 Perte de valeurs des actifs

Ce risque porte principalement sur trois postes du bilan : les immobilisations, les stocks et les créances clients.

S'agissant des immobilisations, le risque porte sur une perte de valeurs en raison d'une sous-utilisation de la machine ou d'une inadaptation de l'équipement.

Dans l'objectif d'apprécier ce risque, et conformément aux exigences des IFRS, une revue annuelle systématique des indices de pertes de valeurs est effectuée sur les actifs du Groupe.

Pour les stocks, une étude trimestrielle des rotations lentes et des pièces obsolètes est effectuée. Une provision traduisant un écart par rapport au prix de marché ou au risque de rebut est constituée le cas échéant.

Enfin le portefeuille clients est suivi de manière rigoureuse par le service de Crédit Management et pour la plupart des entités européennes et asiatiques, une assurance-crédit a été souscrite auprès d'un assureur de renom. Par ailleurs, l'ensemble des sites du groupe Radiall est couvert par une police d'assurances multirisques industriels offrant une protection contre la destruction accidentelle des moyens de production.

6.9.2 Perte d'exploitation

En plus d'assurer le Groupe contre un sinistre d'intensité (incendie, inondation...), la police d'assurance prévoit également l'indemnisation de la perte d'exploitation.

La perte d'exploitation s'appréhende également au regard du risque de change sur les mouvements commerciaux. Radiall, qui réalise environ 50% de son chiffre d'affaires dans d'autres devises que l'euro, pratique une politique de couverture sur ses flux Euros/Dollars sélective, qui tient compte de la cherté des primes et des risques de fluctuations des encaissements en dollar. A la fin de l'exercice 2014, le Groupe disposait dans ses livres de plusieurs contrats optionnels Euros/Dollars exerçables en 2015 pour un total de 20,7 millions de dollars.

Enfin, Radiall a souscrit des polices d'assurances pour se prémunir des conséquences découlant de sinistres entraînant sa responsabilité civile du fait des agissements de ses salariés ou des désordres causés par ses produits. Ces polices ont été prévues pour couvrir la quasi-totalité des situations où les conséquences financières du sinistre ne seraient pas supportables pour le Groupe.

6.9.3 Erreur de stratégie ou stratégie perdante

La société conduit chaque année des analyses stratégiques visant la validation et la mise à jour de ses orientations stratégiques. Depuis 2012, la révision du cycle de planification à 5 ans de la société a introduit des analyses et une réflexion plus récurrentes qui devraient permettre une meilleure anticipation lors des décisions stratégiques des risques inhérents aux erreurs de stratégie ou stratégie perdante.

6.9.4 Délais de paiement des fournisseurs

Le délai de paiement généralement retenu pour les fournisseurs est de 45 jours fin de mois en France. Conformément à l'article D. 441-4 du Code de commerce, l'échéancier des factures fournisseurs français au 31 décembre 2015 est constitué de montants échus payables dans un délai inférieur à 30 jours pour 7,1 millions d'euros et de montants payables entre 30 jours et 45 jours fin de mois pour 5,9 millions d'euros.

L'échéancier des factures fournisseurs français au 31 décembre 2014 était constitué de montants échus payables dans un délai inférieur à 30 jours pour 5,6 millions d'euros et de montants payables entre 30 jours et 45 jours fin de mois pour 6,3 millions d'euros.

6.10 Rapport technologique, R&D

Les dépenses de Recherche et Développement sont détaillées au chapitre 5.5.1.

6.11 Charges non déductibles fiscalement et dépenses somptuaires

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a engagé, et donc réintégré, aucune charge visée aux articles 39-4, 39-5, 54 quartés et quintets du Code Général des Impôts, autres que les amortissements réputés excédentaires calculés sur les véhicules de tourisme utilisés par la Société, soit 38 904,55 euros.

6.12 Mémento de l'actionnaire

Evolution de l'action

(en euros)	Plus haut	Plus bas	Dernier	Bénéfice net par action (Groupe)*
2009	48,50	34,01	43,10	-6,40
2010	80,10	60,49	71,50	2,24
2011	84,00	72,30	75,00	2,62
2012	97,50	73,99	90,00	7,31
2013	106,40	76,50	106,40	9,48
2014	259,00	96,00	259,00	17,20
2015	273,00	191,00	214,80	16,01

* Bénéfice net par action en normes IFRS.

Structure du capital	31 décembre 2015		31 décembre 2014	
	% actions	% droit de vote	% actions	% droit de vote
Société d'Investissement Radiall*	32,6	35,8	32,6	35,3
Hodiall *	53,2	57,5	51,4	55,7
Pierre Gattaz	2,7	2,9	2,7	2,9
Public et divers	11,5	3,8	13,3	6,1

*Holdings regroupant les intérêts des familles Gattaz dans Radiall. Ces holdings, ainsi que les membres de la famille Gattaz, ont déclaré agir de concert (Avis n°95-3290 publié par SBF - Bourse de Paris en date du 17 novembre 1995).

Au 31 décembre 2015, Radiall détenait 77 138 actions enregistrées en titres immobilisés, soit 4,17%.

Plan d'Option d'Action au 31 décembre 2015

Aucun plan d'option ne court en 2015.

Option de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers.

Il est précisé qu'aucune option n'a été consentie durant l'exercice par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, et qu'aucune n'a été exercée en 2015. Il est précisé qu'aucune option émise au cours d'exercices antérieurs ne reste exerçable au 31 décembre 2015.

Option de souscription ou d'achat d'action levée durant l'exercice par un dirigeant mandataire social.

Aucun mandataire social n'a levé d'option de souscription ou d'achat d'actions durant l'exercice 2015. Il est précisé qu'aucune option émise au cours d'exercices antérieurs ne reste exerçable au 31 décembre 2015.

Opérations sur titres des dirigeants

Néant

Dividendes distribués au titre des cinq derniers exercices

Exercice	Nombre d'actions	Dividende net (en euros)
2011	1 848 124	0,90
2012	1 848 124	1,15
2013	1 848 124	1,50
2014	1 848 124	2,50

Proposition à l'Assemblée Générale Ordinaire pour 2015

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, constate que le montant du bénéfice net de l'exercice 2015 s'élève à 30 902 760,68 euros.

Compte tenu du report à nouveau disponible de 46 504 697,66 euros, le bénéfice distribuable à affecter est de 77 407 458,34 euros.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice 2015 comme suit:

- Dividendes, soit 2,50 € par action :
4 620 310 euros^(a)
- Solde affecté au report à nouveau :
26 282 450,68 euros

(a) Sous réserve de l'imputation en réserve générale des dividendes, des actions qui seraient détenues par la Société au moment du paiement.

Le report à nouveau après distribution est de 72 787 148,34 euros. Les dividendes seront mis en paiement le 26 mai 2016.

6.13 Modifications intervenues dans la présentation des comptes et dans les méthodes d'évaluation retenues

Application de l'interprétation IFRIC 21 «Taxes prélevées par une autorité publique». Ce texte impose de comptabiliser les taxes à la date de leur fait générateur et non plus de manière progressive, excepté si le fait générateur de la taxe est progressif. Les principales taxes concernées par ce nouveau texte sont la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S, taxe assise sur le chiffre d'affaires des sociétés françaises) ainsi que les taxes foncières.

6.14 Prises de participation intervenues sur l'exercice

Le 21 juillet 2015, Radiall a acquis la participation détenue par la société Feilo Shanghai Co Ltd dans le capital de Shanghai Radiall Electronics Co Ltd (20%). Le 29 juillet 2015, Radiall a acquis 100% du capital et des droits de vote des sociétés Van-System Srl (Italie), et Van-System Swiss SA.

6.15 Rémunération des mandataires sociaux

Les informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux figurent en Partie IV.3 "Informations sur les mandataires sociaux".

7. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET CONTROLE INTERNE

Introduction : Rappel des obligations légales

En application des dispositions de l'article L225-68 du code de commerce, le Président du Conseil de Surveillance rend compte dans le présent rapport, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle actuellement en place ou dont la mise en place est en cours au sein de la Société.

Par ailleurs il est précisé que, suite à la publication du Code MiddleNext de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites en décembre 2009, la Société a décidé de se conformer à ce code.

Ce rapport a été établi en s'appuyant sur les systèmes d'informations gérés par la Direction Financière, l'Audit Interne et l'ensemble des politiques et procédures internes.

7.1 Préparation et organisation des travaux du Conseil de Surveillance – Gouvernement d'entreprise

7.1.1 Organes d'administration et de direction

Radiall SA est une société anonyme ayant opté pour une administration de forme dualiste à Conseil de Surveillance et Directoire.

Le Conseil de Surveillance veille au bon fonctionnement de la Société et du Groupe et rend compte aux actionnaires. Il exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire et donne au Directoire des autorisations préalables à la conclusion des opérations que ce dernier ne peut accomplir sans son autorisation. Le Conseil de Surveillance nomme le Président, le Directeur Général et les membres du Directoire.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus à l'égard des tiers pour agir en toutes circonstances au nom de la Société sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi au Conseil de Surveillance et aux assemblées d'actionnaires.

Les pouvoirs du Directoire ont été limités au-delà des dispositions légales par l'article 18 des statuts. Ce dernier prévoit que les achats, échanges et ventes d'établissements commerciaux ou d'immeubles, la fondation de sociétés ou tous apports à des sociétés constituées ou à constituer ainsi que toutes prises d'intérêt dans ces sociétés, tout comme les cautions données, doivent être préalablement autorisés par le Conseil de Surveillance. Ces limitations sont opposables aux tiers.

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance a fixé, lors de sa réunion du 24 mars 2016, des montants en deçà desquels son autorisation préalable de constitutions de sûretés n'est pas nécessaire.

Le Conseil de Surveillance, réuni le 2 décembre 2014, a adopté une charte interne définissant les critères retenus par la Société et ses filiales françaises pour qualifier une convention réglementée.

Le Directoire comme le Conseil de Surveillance se réunissent au moins une fois par trimestre, le Directoire présentant un rapport d'activité au Conseil de Surveillance tous les trois mois, conformément aux dispositions légales. Compte tenu de la taille de la Société, le Conseil de Surveillance et le Directoire ne se sont pas dotés de Comités Spécialisés.

7.1.2 Composition et fonctionnement des organes d'administration

• Conseil de Surveillance

Au 31 décembre 2015, le Conseil de Surveillance est composé de sept (7) membres, dont deux (2) indépendants.

La Société a pris acte de l'entrée en vigueur de la loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle, visant à ce que, dans les sociétés dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé, la proportion des administrateurs ou des membres du Conseil de Surveillance de chaque sexe ne peut être inférieure à 20 % à l'issue de la première assemblée générale ordinaire postérieure au 1^{er} janvier 2014.

Le Conseil de Surveillance de la société Radiall compte à ce jour deux membres de sexe féminin, Roselyne Gattaz et Alicia Gattaz, sur sept membres. La proportion de 20 % est donc atteinte.

De la même manière, la Société a pris acte de l'entrée en vigueur de la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 relative à l'égalité réelle entre les hommes et les femmes. Dès lors, le Conseil de surveillance prendra toute disposition afin que la proportion de 40% de membres du Conseil de sexe féminin soit respectée, ce dès l'Assemblée Générale annuelle qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2016.

Les membres du Conseil de Surveillance sont convoqués aux séances du Conseil de Surveillance par le Président ou son mandataire par tous moyens appropriés, même verbalement.

Le Conseil s'est réuni cinq fois en 2015. En moyenne, sont présents aux séances les deux tiers des membres.

Membres "majoritaires" :

- M. Yvon Gattaz, Président
- M. Bruno Gattaz, Vice-Président
- Mme Roselyne Gattaz, Membre
- Mme Alicia Gattaz, Membre
- M. Mathieu Gattaz, Membre

Membres indépendants :

- M. Marc Ventre, Membre
- M. Didier Lombard, Membre

Sont considérés comme membres indépendants les administrateurs répondant à la définition et aux critères décrits dans le Code MiddleNext de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites de décembre 2011.

Des informations sur les membres du Conseil de Surveillance et la liste de leurs mandats sont données dans le rapport financier 2015.

Contenu des réunions du Conseil de Surveillance :

Les principaux domaines d'intervention du Conseil de Surveillance pour 2015 ont été les suivants :

- Examen des comptes et approbation du rapport de gestion,
- Discussion des rapports d'activité trimestriels du Directoire,
- Approbation du texte des projets de résolutions de l'assemblée générale,
- Examen des conventions réglementées,
- Evolution des structures et participations du Groupe,
- Discussion relative aux procédures de contrôle interne,
- Projets de croissance et autorisation d'investissement,
- Autorisations données au Directoire de constituer des sûretés et de garantir les engagements de filiales.

- Directoire

Le Directoire est composé des trois (3) membres suivants :

- M. Pierre Gattaz, Président ;
- M. Dominique Buttin, Membre et Directeur Général ;
- M. Guy de Royer, Membre et Directeur Exécutif Finances et Juridique du Groupe.

Des informations sur les membres du Directoire et la liste de leurs mandats sont données dans le rapport financier 2015.

Le Directoire est convoqué par le Président ou par deux de ses membres. Le Directoire s'est réuni sept fois en 2015. Tous les membres étaient présents aux réunions.

Contenu des réunions du Directoire :

Les principaux domaines d'intervention du Directoire pour 2015 ont été les suivants :

- Arrêté du rapport d'activité trimestriel,
- Arrêté des comptes et documents prévisionnels et émission du rapport de gestion,
- Convocation de l'assemblée générale des actionnaires,
- Emission de la liste des conventions réglementées,
- Projets de croissance et autorisation d'investissement,
- Demande d'autorisations au Conseil de Surveillance de constituer des sûretés et de garantir les engagements de filiales,
- Fixation du prix du programme de rachat d'actions.

- Comités de Direction

Le Directoire s'appuie cependant largement sur des Comités de Direction, dont les membres du Directoire font tous partie, pour définir et déployer la stratégie du Groupe et assurer la gestion de la Société.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le Directoire s'appuie sur deux Comités, en remplacement du précédent Comité de Directions Opérationnelles, l'un dénommé « Comité Exécutif et Stratégique » («C.E.S») ayant pour mission de définir et déployer la stratégie du Groupe et d'assurer la gestion des décisions majeures de la Société. L'autre dénommé « Comité de Pilotage Opérationnel » («C.P.O») ayant pour mission de piloter la gestion opérationnelle de la Société. Ces Comités se réunissent tous les mois.

Composition du Comité Exécutif et Stratégique au 31 décembre 2015 :

- M. Pierre Gattaz, Président du Directoire,
- M. Dominique Buttin, Directeur Général et membre du Directoire,
- M. Guy de Royer, Directeur Exécutif Finances et Juridique, et membre du Directoire,
- M. André Hartmann, Directeur Exécutif Ressources Humaines et Fonctions Supports.
- M. Dominique Pellizzari, Directeur Exécutif Ventes et Développement Commercial.

7.2 Procédures de contrôle interne

Conformément aux engagements pris auprès de l'A.M.F. au cours de l'année 2008, Radiall a choisi de s'appuyer sur le Cadre de Référence de contrôle interne publié en 2006 par un Groupe de Place, sous l'égide de l'A.M.F. Ce cadre est actuellement en cours de mise en place par le Groupe.

7.2.1 Définition du contrôle interne et objectif

Le contrôle interne défini et mis en œuvre chez Radiall est un dispositif qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements,
- l'application des instructions et des orientations fixées par le Directoire, le C.E.S et le C.P.O,
- le bon fonctionnement des processus internes, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs,
- la fiabilité des informations financières.

Plus largement, le contrôle interne contribue à la maîtrise des activités, à l'efficacité des opérations et à l'utilisation efficiente des ressources de la Société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés.

➤ Objectif du rapport

Ce rapport décrit le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques en vigueur dans le Groupe RADIALl, qui comprend la société mère et les sociétés consolidées.

7.2.2 Organisation du contrôle interne

7.2.2.1 La Charte et les valeurs de Radiall

Les valeurs d'intégrité, d'éthique, d'exemplarité et de compétences sont des préoccupations importantes du Groupe depuis de nombreuses années, sous l'impulsion du Président du Conseil de Surveillance qui compte parmi les fondateurs du mouvement « E.T.H.I.C. » (Entreprise à Taille Humaine Industrielle et Commerciale).

La Charte Radiall s'articule autour de trois objectifs :

- **Satisfaction des clients** pour exister,
- **Epanouissement des hommes** pour construire,
- **Prospérité pour l'entreprise** pour durer.

Et de sept valeurs :

- **Ethique** : agir avec intégrité et respecter nos engagements,
- **Excellence** : être les meilleurs dans nos activités,
- **Anticipation** : prévenir les risques et préparer les changements,
- **Rigueur financière** : défendre une liberté essentielle, l'indépendance financière,
- **Innovation** : progresser par des idées nouvelles,
- **Adaptabilité** : savoir évoluer pour gagner,
- **Mondialisation** : s'adapter aux exigences internationales.

La Charte Radiall, mise en avant sur les sites Internet et intranet, est inscrite dans les règlements intérieurs, affichée dans tous les sites du Groupe, et communiquée à tous les nouveaux entrants dans le cadre du séminaire d'intégration *Magellan* ou à travers le livret d'accueil. Cette charte est complétée par la « Charte N.T.I.C. » (Nouvelle Technologie d'Information et de Communication), qui informe les salariés de leurs droits et obligations et a pour objectif de les sensibiliser aux aspects de sécurité informatique.

Par ailleurs, il existe un « *Référentiel du Manager en France* » qui décrit les principales valeurs attendues des Managers, et qui sert de base lors des entretiens annuels de progrès.

7.2.2.2 Les acteurs du contrôle interne

Le contrôle interne du Groupe Radiall est sous la responsabilité du Comité de Pilotage Opérationnel qui se réunit tous les mois.

Par ailleurs, Radiall fait l'objet de contrôles externes nombreux de la part de certains clients, en particulier dans les secteurs militaire, aéronautique, spatial, automobile et télécommunications. Ces audits couvrent à la fois les aspects techniques, financiers et certains éléments de maîtrise des risques.

Au niveau du Groupe, le contrôle interne s'organise autour de directions opérationnelles et de directions fonctionnelles dont les missions sont les suivantes :

- **La Direction Finances et Juridique**

Elle regroupe les activités fonctionnelles suivantes :

- **La Comptabilité** : elle établit les comptes sociaux et fiscaux de Radiall, ainsi que les comptes consolidés.

- **Le Contrôle de Gestion** : il établit un "reporting" mensuel de gestion, assure la fiabilité des informations financières. Il est le garant du processus budgétaire. Il a compétence et autorité au sein d'une organisation duale Division/zone géographique.
- **L'Audit Interne** : l'auditeur interne contribue à la mise en œuvre des dispositions concernant la LSF, et exerce des missions de contrôle dans l'ensemble du Groupe à la demande de la direction générale. Une nouvelle Charte d'audit Interne a été définie et le Plan de missions est présenté chaque année au Conseil de Surveillance réuni en formation de Comité d'Audit.
- **La Trésorerie** : elle gère l'équilibre des flux financiers et le placement des excédents (sur des supports sans risque en capital) de la maison mère. Elle est également en charge de la couverture du risque de change pour le Groupe.
- **Le Juridique** : il assure le secrétariat juridique de Radiall, conseille les Directions opérationnelles dans l'élaboration et le suivi des engagements contractuels et est en charge du contentieux. Il assure également la gestion et l'optimisation du programme d'assurance Groupe. Il est à l'écoute de l'évolution du droit, tant français, qu'europpéen et international, et assure une veille juridique permanente. Il s'assure également du respect par la Société de ses obligations en tant que société cotée et notamment en matière d'information réglementée.
- **Le Crédit Management** : il a pour objet le recouvrement des créances du Groupe Radiall, suit la couverture d'assurance-crédit des entités du Groupe et assure le précontentieux.
- **Les Assurances** : leur rôle est le développement et la mise en place d'une politique globale et mondiale de couverture des risques assurables.
- **La Communication Financière** : elle consiste en la diffusion des communiqués de presse et de l'ensemble des informations financières dans le respect de la réglementation en vigueur. Son responsable assure la relation avec l'A.M.F., EURONEXT et les analystes financiers.

Ces activités sont réalisées en interne ou sous-traitées à la société Hodiall, holding d'animation du Groupe Radiall, avec laquelle il existe une convention de prestations de services.

- **La Direction Systèmes d'Information**

Elle définit la politique générale s'agissant des systèmes d'information, tant au plan de l'infrastructure technique que des logiciels utilisés.

Elle assure l'exploitation des systèmes centraux y compris la gestion des accès utilisateurs et participe au développement de nouvelles applications. Elle veille également à la sécurité du réseau informatique Groupe.

- **La Direction des Relations Humaines**

Elle intervient dans la politique des ressources humaines, en particulier dans la définition de la politique salariale et dans l'évolution des effectifs du Groupe.

- **La Qualité Groupe**

Le Groupe Radiall a défini une stratégie de qualité totale au travers de diverses certifications (en particulier ISO9001 et 14000, EN/AS9100, ISO TS16949) dont la Qualité Groupe assure la mise en place, le suivi et le déploiement dans l'ensemble des filiales.

7.2.2.3. **Le contrôle juridique et opérationnel exercé par la société mère sur les filiales**

Il s'exerce par l'intermédiaire d'une présence effective aux Conseils d'Administration qui se tiennent selon les règles locales de chaque pays.

Les filiales disposent d'une autonomie de gestion relativement large pour réaliser les objectifs budgétaires, mais elles sont tenues de respecter les procédures Groupe (embauches, investissements...). De plus, certaines fonctions clés demeurent sous l'étroite responsabilité du siège (cf. § Acteurs du contrôle interne). L'année 2014 n'a pas connu de changement majeur dans le contrôle juridique et opérationnel exercé par la Société sur ses filiales.

7.3 Gestion des risques

7.3.1 Politique générale

- **La définition et le déploiement de la stratégie**

Le Groupe Radiall s'est engagé dans une dynamique de gestion des risques pour atteindre ses objectifs de performance, d'optimisation de ses opérations, de conformité aux lois et règlements en vigueur et de satisfaction du client. Le Groupe a poursuivi sa politique d'équilibrage de son portefeuille d'activités. La stratégie de l'entreprise et les objectifs prioritaires sont revus chaque année à partir de plusieurs réunions stratégiques, qui sous l'autorité du C.E.S., sont ensuite déclinés sous la forme d'un plan à 5 ans réalisé chaque année.

7.3.2 L'évaluation des risques

- **La cartographie des risques majeurs**

L'audit interne a réalisé en 2014 une cartographie des risques majeurs, dont les principaux risques sont analysés dans le rapport de gestion (pertes d'exploitation, perte de valeur d'actif et erreur stratégique ou stratégie perdante). Il a défini un référentiel des risques majeurs, génériques et spécifiques au domaine de l'entreprise, et la nature des risques : industriel, stratégique, humain, financier. Il a procédé à divers entretiens avec des membres de la direction, en leur demandant d'évaluer les risques majeurs selon une échelle prédéfinie en terme d'impact et en terme de fréquence, en fonction des conséquences sur le résultat, les hommes et les actifs du Groupe, et de pondérer ces risques pour ne retenir que les principaux. Les risques ont ensuite été hiérarchisés et analysés par le management.

- **La cartographie des risques opérationnels**

De nombreux risques opérationnels font l'objet d'un suivi régulier ou ponctuel, à travers notamment les procédures internes et les systèmes de management de la qualité appliqués par Radiall.

7.3.3 Les éléments clefs du système de contrôle interne mis en place par la Société

- **Processus budgétaire**

Le processus budgétaire est un des piliers du contrôle interne de Radiall, dans la mesure où il s'appuie sur l'ensemble des fonctions et des hommes clés du Groupe. Il repose notamment sur une analyse des risques par activité, et détermine la performance à atteindre. A partir des hypothèses budgétaires sont élaborés les objectifs des personnels.

Les exposés des sessions budgétaires permettent d'approuver les politiques produits/clients/marchés, les politiques industrielles, sociales, recherche et développement du Groupe, les plans d'investissement et les axes de progrès. Le budget est mensualisé pour servir de référentiel au « reporting » mensuel du Groupe.

- **Organisation des délégations de signature**

Il existe au sein de Radiall et de ses principales filiales un système de délégation formalisé sous l'autorité du Directoire, s'appliquant notamment aux engagements d'achats et d'investissements, aux demandes d'embauche, aux conclusions de contrats commerciaux, aux opérations de banques, et à l'ensemble des processus ISO (production, qualité, commercial, ...). Pour accroître l'efficacité et le contrôle du processus de délégation au niveau des investissements et des embauches, il a été mis en place un système de « workflow » automatisé, accessible sous intranet. En 2009 et 2010, les délégations bancaires existantes ont été revues et modifiées sur la plupart des entités du Groupe. Elles sont mises à jour régulièrement en fonction de la mobilité des délégataires.

Au cours de l'exercice 2009, et afin d'accroître l'efficacité et le contrôle du management opérationnel, ont été diffusées une matrice générale de délégation d'autorité pour le management, ainsi qu'une procédure de Crédit Client. La matrice générale de délégation d'autorité a été mise à jour au cours des exercices 2012 et 2013.

- **Organisation des délégations de pouvoirs**

Par décision du 3 septembre 2013, le Directoire a décidé de déléguer un certain nombre de ses pouvoirs à chacun de ses membres, avec faculté de subdélégations, celles-ci étant soumises à décision préalable du Directoire.

Le Directoire, par décisions du 20 mai et du 2 décembre 2014, a déployé les délégations de pouvoirs au sein de la Société, dans les domaines suivants :

- La direction des Ressources Humaines et Informatique ;
- La direction commerciale ;
- La direction industrielle ;
- La direction recherche et technologie ;
- La direction financière et juridique.

➤ *Evaluation du système de management de la qualité (SMQ)*

Un des points clé du contrôle interne opérationnel réside dans la documentation et dans son appropriation par les opérationnels. Une base de connaissances est actualisée et disponible sur intranet. Grâce à sa politique de formation d'auditeurs internes qualité, des audits internes et externes sont régulièrement menés pour s'assurer de la maîtrise des procédures et de l'efficacité des processus.

Le SMQ est évalué chaque année par les entités du Groupe pour s'assurer de sa pertinence, de son adéquation et de son aptitude à atteindre les objectifs fixés.

7.3.4 Les outils de prévention

➤ *Structure des systèmes d'information*

Le cœur du système d'information du Groupe repose sur un ERP couramment utilisé sur le marché et auquel sont reliées de manière centralisée la plupart des entités du Groupe. Ce logiciel est installé sur un ordinateur central unique, hébergé chez un prestataire extérieur de renom, qui assure un accès continu et les sauvegardes nécessaires.

Le Groupe a opté pour une gestion centralisée des accès aux différents systèmes opérants. Des sécurités sont en place pour contrôler les utilisateurs de la messagerie, de l'ERP et d'une manière générale de l'ensemble des serveurs partagés. Un plan de secours pour l'ERP est testé annuellement.

Il est à noter que Radiall a démarré avec succès au 1^{er} octobre 2013 un nouvel ERP SAP sur la Zone américaine. Ce nouvel ERP, qui est destiné à se déployer sur l'ensemble du Groupe lors des prochaines années, a fait l'objet d'une évaluation de performance et de son intégrité par les auditeurs du Groupe fin 2013 sans identifier de faiblesse majeure.

➤ *La politique d'assurance du Groupe*

D'une manière générale, la Société a le souci de limiter ses risques financiers. C'est ainsi que Radiall a mis en place une politique de couverture visant à transférer sur des compagnies d'assurances ou des banques des risques dont les conséquences financières ne seraient pas supportables par le Groupe.

Le Groupe a notamment souscrit des polices mondiales pour les dommages aux biens (incluant la perte d'exploitation), la responsabilité civile (tant générale que produits) et les avaries transports. Ont également fait l'objet d'une couverture spécifique le risque clients, le risque de pollution graduelle ou accidentelle dans les sites sensibles, le risque aéronautique et certains risques relatifs à certaines catégories de personnel. Enfin de manière régulière, le Groupe fait appel à des contrats à terme ou optionnels pour couvrir une partie de ses risques de change et de taux.

7.3.5 Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière de la société mère

➤ *Organisation de la fonction comptable*

La fonction est structurée autour d'un service comptabilité centrale basé au Siège et de comptabilités Usines.

La fonction est sous la responsabilité d'un Directeur Comptable dont la mission principale est d'assurer le respect des normes comptables en vigueur (IFRS notamment) dans l'ensemble du Groupe. La comptabilité centrale sous la responsabilité d'un Chef Comptable a en charge les tâches suivantes : comptabilité clients, règlements fournisseurs, trésorerie, paie, consolidation et réconciliation des flux inter sociétés, comptabilité générale, établissement des liasses fiscales et relations avec l'administration. Les comptabilités Usines traitent principalement l'enregistrement des factures fournisseurs (biens, services et immobilisations). Elles reportent fonctionnellement à la comptabilité centrale. Pour l'essentiel, le principe de séparation des fonctions (enregistrement/paiement) est respecté.

➤ *Organisation des systèmes d'information comptable et financière*

La comptabilité fait partie intégrante de l'ERP et s'articule autour d'un plan de comptes unique valable pour l'ensemble du Groupe. A toutes les écritures de comptabilité générale touchant aux comptes de résultat et à certains comptes de bilan sont associées des écritures analytiques permettant d'établir le « reporting » mensuel de gestion.

➤ *Procédures d'élaboration de la consolidation des comptes*

La consolidation des comptes est effectuée sur un logiciel largement diffusé sur le marché et fonctionnant en client/serveur. Une personne dédiée à la consolidation est sous la responsabilité directe du chef comptable. Celle-ci est régulièrement formée sur les évolutions réglementaires, d'une part, et sur les fonctionnalités de l'outil informatique, d'autre part.

Radiall procède à quatre consolidations par an, au 31 mars, 30 juin, 30 septembre et au 31 décembre de chaque année. Un planning précis de consolidation est remis à l'avance à chaque société du Groupe dans une optique prévisionnelle et de raccourcissement des délais.

Avant d'être intégrées et vérifiées dans le logiciel de consolidation, les entités saisissent leur liasse standard sur un tableur normé, disposant de contrôle de cohérence permettant de fiabiliser la qualité de l'information fournie. Une revue critique est effectuée et, à tout moment, le service de consolidation peut vérifier, à l'aide d'un accès distant aux comptabilités ERP des filiales, l'adéquation des liasses avec les chiffres locaux.

La mise en œuvre d'un premier logiciel de consolidation multidimensionnel en 2007, avait permis une première étape de fiabilisation des données comptables et de « reporting ». Au cours du quatrième trimestre 2012, la Société avait décidé de remplacer ce logiciel de consolidation par un outil de consolidation et de « reporting » intégré de dernière génération et de revoir en profondeur les processus de consolidation statutaire et de gestion. Ce logiciel a été mis en place avec succès au cours du premier trimestre 2013, avec des avancées significatives en matière de fiabilité des données, de productivité, et d'accélération du calendrier de clôture des comptes. Ce logiciel a fait l'objet en fin d'année 2013 d'un audit de fonctionnalité et d'intégrité par les auditeurs du Groupe qui n'a pas mis en évidence de faiblesse majeure.

➤ *Suivi des provisions*

Au moins deux fois par an, pour la clôture au 30 juin et au 31 décembre, la Direction générale et la Direction financière passent en revue l'ensemble des postes de provisions inscrits au bilan des différentes sociétés.

Ces provisions sont ajustées, au mieux de la connaissance et selon les estimations qui peuvent en être faites dans un souci constant de respect du principe de prudence.

➤ *Relations avec les Commissaires aux comptes*

Les comptes sociaux et consolidés font l'objet d'un audit complet au 31 décembre et d'une revue limitée au 30 juin. Des réunions de préparation, d'avancement et de synthèse ont régulièrement lieu avec les deux cabinets.

Dans un souci d'efficacité, un des Commissaires aux comptes du collège est également auditeur local dans les principales filiales.

Le Groupe s'appuie sur le réseau d'un de ses Commissaires aux comptes pour ses besoins en matière d'audit, en particulier à l'international.

Un plan d'audit est discuté annuellement avec les Commissaires aux comptes. Il permet d'orienter certains travaux sur des domaines de risques particuliers.

7.3.6 La rémunération des Dirigeants et mandataires sociaux

La Société considère que les recommandations du Code MiddleNext de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites sur les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux de sociétés cotées s'inscrivent dans sa démarche de gouvernement d'entreprise.

Un grand nombre des mesures préconisées ont d'ailleurs déjà été mises en œuvre au sein du Groupe.

Concernant la rémunération accordée aux dirigeants, elle est fixée au regard des références connues du marché sur le secteur au sein duquel nous opérons.

7.4 Modalités particulières à la participation des actionnaires à l'assemblée Générale

Conformément aux dispositions de l'article L.225-68 alinéa 9 du Code de commerce, le présent rapport indique que les modalités de participation des actionnaires à l'Assemblée Générale sont précisées aux articles 21 à 23 des statuts de la Société.

PLAN D'ACTIONS POUR 2016

Dans un souci d'amélioration permanente du contrôle interne du Groupe, le Conseil de Surveillance de Radiall a transmis ses recommandations au Directoire pour l'exercice 2016. Celles-ci s'articulent autour des axes suivants :

- Audit des dispositifs de protection de la Propriété Intellectuelle (Stratégie, portefeuille, localisation...).
- Audit d'une ou plusieurs entités juridiques ou sites industriels.
- Renforcement du rôle et des pratiques de l'audit interne.

Fait à Aubervilliers, le 27 mars 2016

Yvon Gattaz
Président du Conseil de Surveillance

8. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA SOCIETE RADIALL

Établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, exercice clos le 31 décembre 2015.

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société RADIALL et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du Conseil de Surveillance de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de Surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-68 relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises à l'article L.225-68 du Code de commerce.

Fait à Paris et Courbevoie, le 18 avril 2016

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

GAEL LAMANT

FIDUS

ERIC LEBEGUE

9. INFORMATION EN MATIERE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIETALE

9.1 Introduction

Dans le domaine des composants d'interconnexion, porté par sa forte capacité d'innovation technologique, et la maîtrise de savoir-faire complexes faisant appel à plusieurs technologies, Radiall prépare l'avenir et conçoit des produits toujours plus performants. Le groupe répond ainsi aux besoins de ses clients tout en satisfaisant aux enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux.

Radiall, tout en exerçant ses activités, se doit également d'intégrer dans sa stratégie une démarche de responsabilité afin de satisfaire les attentes des différentes parties prenantes : ses salariés, ses partenaires, ses clients et ses fournisseurs.

Cette démarche de responsabilité sociétale repose sur des valeurs et une éthique partagées par l'ensemble des salariés : épanouissement des hommes pour construire, éthique pour agir avec intégrité et respecter nos engagements, prospérité de l'entreprise pour durer.

Ce sont les raisons pour lesquelles Radiall a publié ses informations sociales, environnementales et sociétales au cours des treize dernières années à partir de l'exercice 2002. Cette information était présentée dans le rapport annuel.

La Loi Grenelle II du 12 juillet 2010, l'article R. 225-105-1 du Code du commerce et son décret d'application correspondant D. 2012-557 du 24 avril 2012 ont notamment défini les données environnementales à fournir dans le rapport annuel, lesquelles sont présentées par la suite dans cette section.

La majorité des informations détaillées présentées par la suite sont consolidées sur l'ensemble du Groupe.

9.1.1 Les axes stratégiques de la politique Sociale Environnementale et Sociétale (SES)

La politique SES du Groupe Radiall est définie dans sa charte éthique et sociale. La responsabilité d'entreprise se manifeste également par différents engagements tels que :

- L'adoption d'une charte Qualité, Sécurité et Environnement ambitieuse afin de promouvoir le développement de ses salariés, et de mettre en avant les problématiques environnementales dans la conception de ses produits, le contrôle des déchets industriels, la diminution de consommation en énergie, et de promouvoir le respect de l'environnement auprès de fournisseurs et sous-traitants ;
- La promotion du respect de l'environnement par référence à ISO 14001 ;
- le développement d'une politique des ressources humaines dynamique, soucieuse de préserver la santé des salariés et respectueuse du dialogue social ;
- le développement des activités dans le respect total des meilleurs standards de l'éthique commerciale.

Conformément à sa politique, les sites de Shanghai et de Bangalore sont certifiés selon le référentiel de management de l'environnement ISO 14001 depuis de nombreuses années. Le site français de Voreppe a mis en place un système de management de l'environnement non certifié.

9.1.2 Ethique

L'entreprise Radiall au travers de sa charte éthique et sociale signée en juin 2008 soutient un ensemble de valeurs fondamentales sur la base des engagements suivants :

- Respecter le droit international relatif aux droits de l'Homme ;
- Veiller à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'Homme ;
- Respecter la liberté d'association et le droit à la négociation collective ;
- Interdire toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
- Eliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession ;
- Abolir le travail des enfants de manière effective.

L'entreprise continue par ailleurs à promouvoir la diversité et l'égalité des chances sur le fondement de « *La charte de la diversité en entreprise* » dont elle est signataire, et de respecter le principe de non-discrimination dans quelque domaine que ce soit.

L'entreprise déploie aussi des actions pour une meilleure réconciliation de la vie professionnelle et de la vie personnelle.

9.1.3 La gouvernance SES

Il existe pour chacun des sites une ou des personnes chargées des questions SES. Cette personne, responsable notamment du suivi des consommations, des actions d'amélioration et de la réglementation, peut être un directeur de site, un animateur Qualité/Environnement ou un responsable maintenance. Un coordinateur Hygiène Sécurité et Environnement (HSE) a été nommé en 2014 pour le groupe Radiall et a pris ses fonctions en 2015.

9.1.4 Prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants

Les services achats prennent en compte au cas par cas des critères environnementaux lors des achats. A ce titre les conditions générales d'achat de Radiall stipulent certaines exigences sociales et environnementales que doivent respecter les fournisseurs et les sous-traitants et notamment :

- le respect des réglementations locales en termes de droit du travail et conditions d'hygiène et de sécurité ;
- les dispositions de la convention internationale des Nations-Unies sur les droits de l'enfant du 20 novembre 1989 qui interdisent le travail des enfants ;
- le non recours sous quelque forme que ce soit, au travail forcé ou obligatoire tel que défini à l'article 1 de la convention du 25 juin 1957 de l'Organisation Internationale du Travail sur l'abolition du travail forcé ;
- Le respect des réglementations suivantes : les directives ROHS (Restriction of Hazardous Substances), WEEE (Waste Electrical and Electronic Equipment) et REACH (Registration Evaluation Authorization Chemicals) et à la Directive 2003/11/EC, ainsi que les réglementations « International Traffic in Arms Regulations (ITAR) » et « Export Administration Regulations (EAR) ».

Les principaux sous-traitants sont questionnés ou audités sur l'ensemble de ces points. Certains d'entre eux sont certifiés selon la norme ISO 14001.

9.2 Informations sociales et sociétales

Pour accompagner sa croissance et réaliser ses ambitions, le Groupe doit attirer les meilleurs talents et accompagner ses salariés afin de leur permettre de relever les défis qui sont devant eux.

Par sa politique des ressources humaines ambitieuse, Radiall souhaite :

- encourager le développement et l'épanouissement personnel de ses salarié(e)s ;
- leur fournir un environnement de travail qui respecte leur intégrité physique et morale, leur assurer un traitement équitable en toutes circonstances ;
- développer leur employabilité interne et externe en facilitant leur accès à la formation tout au long de leur carrière et en enrichissant leur poste et leur expérience par plus d'autonomie et de responsabilité.

9.2.1 Emploi

Répartition de l'effectif du Groupe

	Europe	Amérique	Asie	TOTAL
Personnel salarié au 31 déc. 2015	1 266	153	411	1 830
% femmes	47 %	47 %	37 %	45 %
Permanents au 31 déc. 2015 (dont temps partiel)	1 172	153	210	1 535
% femmes	48 %	47 %	35 %	46 %
Durée déterminée au 31 déc. 2015	94	0	201	295
% femmes	37 %	0 %	39 %	39 %

*

Evolution de l'effectif au cours des derniers exercices

	Europe *	Amérique	Asie	TOTAL
2015	1 266	153	411	1 830
2014	1 201	177	397	1 775
2013	1 210	203	388	1 801
2012	1 181	200	387	1 768
2011	1 187	220	413	1 820

Intérimaires et régies en moyenne annuelle

	Europe	Amériques	Asie	TOTAL
TOTAL	206	710	205	1 121
Régie	1	708	1	710
Intérim	205	2	204	411

Evolution des intérimaires et régie en moyenne annuelle

	Europe	Amériques	Asie	TOTAL
2015	206	710	205	1 121
2014	210	712	265	1 187
2013	209	557	206	972

Egalité hommes / femmes :

Les femmes représentent 45% de l'effectif salarié Groupe au 31 décembre 2015.

Les établissements de Radiall SA présentent un rapport d'études comparées sur l'égalité hommes / femmes pour leur comité d'établissement respectif. Cette disposition a par ailleurs été évoquée lors des NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) avec les représentants syndicaux. Un accord d'entreprise a été signé avec les Délégués Syndicaux Centraux le 5 décembre 2011.

Dans le cadre de la démarche égalité hommes / femmes et au travers d'actions ciblées sur l'un de ses établissements, Radiall participe à la démarche «mon métier c'est sans cliché» dont les objectifs sont :

- de faire découvrir aux jeunes filles des métiers «masculins» et aux jeunes garçons des métiers «féminins»,
- de limiter l'influence des stéréotypes liés au genre dans les choix scolaires et professionnels,
- d'aboutir à une répartition égalitaire dans les métiers.

Les mouvements de l'effectif (hors mutation)

	France	Europe (hors France)	Amériques	Asie	TOTAL
Embauches	130	49	12	56	247
Départs	-107	-7	-36	-42	-192
TOTAL	23	42	-24	14	55
Permanents	23	40	-24	2	41
Durée déterminée	0	2	0	12	14

Informations concernant l'ensemble des activités de Radiall en France :

		Effectif salarié 31 déc. 2015	Effectif salarié 31 déc. 2014
Radiall	Radiall Paris (93)	66	65
	Château-Renault (37)	342	321
	St-Quentin Fallavier (38)	286	294
	Centr'Alp (38)	366	364
I.D.M.M.	Dôle (39)	131	124
TOTAL France		1 191	1 168

Détails des sorties d'effectif et mutation en France :

	CDI	CDD	TOTAL
Démission	6	2	8
Licenciement cause économique	-	-	-
Rupture conventionnelle	5	-	5
Rupture anticipée CDD	-	1	1
Licenciement autres causes	7	-	7
Autres (Décès...)	-	-	-
Retraite	15	-	15
Fin essai	4	1	5
Fin de contrat	-	47	47
Transformation en CDI	-	19	19
Mutation	3	-	3
Total France	40	70	110

Mobilité géographique interne

France vers France	Etranger vers France
3	0

Répartition de l'effectif par âge

2015	Europe	Amériques	Asie	TOTAL
-26 ans	104	5	32	141
% femmes	21 %	1 %	6%	28 %
26 – 30ans	115	7	79	201
% femmes	23 %	0,5 %	16 %	39 %
31- 50ans	685	81	257	1 023
% femmes	33 %	3 %	10 %	47 %
51 ans et +	362	60	43	465
% femmes	40 %	7 %	2 %	49 %

9.2.2. La formation professionnelle en France

L'objectif principal de la formation professionnelle est le développement des compétences. A ce titre, l'entreprise retient comme priorités :

- toute action permettant soit l'élévation du niveau de qualification soit le développement des compétences professionnelles,
- toute action permettant de favoriser l'employabilité afin de suivre l'évolution des emplois, des technologies ou des organisations du travail.

Personnes formées

Nombre de personnes formées :	664
Nombre de stagiaires :	1 244
Nombre d'heures stagiaire :	15 253

Budget consacré à la formation

Le total des dépenses sur l'exercice affectées au plan de formation de Radiall, en sus des contributions et cotisations obligatoires, a représenté 2,70 % de la masse salariale, pour un montant de 1 034 608 euros.

Bénéficiaires de la formation

	Nombre d'heures de formation	Nombre de salariés
Cadres :	41 %	39 %
ETAM :	34 %	38 %
Ouvriers :	25 %	23 %

Axes de formation	Caractéristiques
Métiers / outils	☒ L'augmentation des compétences vers l'innovation des produits, procédés et modes de fonctionnements ☒ L'accroissement de la polyvalence ☒ Le renforcement des expertises dans les processus clés ☒ La continuité de la démarche LEAN
Communication et management	☒ L'accompagnement des nouveaux managers ☒ L'accompagnement de nos managers dans leur rôle de proximité et la cohésion d'équipe
Langues étrangères	☒ Le développement des compétences en langues étrangères des personnes ayant à travailler à l'international ☒ L'accompagnement technique des autres sites Radiall à travers le monde (anglais/espagnol)
Sécurité / Environnement	☒ La poursuite des actions de sensibilisation aux TMS, à la pénibilité
Gestion de projet	☒ La fiabilisation de nos procédés de fabrication
Informatique	☒ Maintenir les niveaux de connaissances pour les outils de conception, de bureautique et de programmation

9.2.3 Organisation et aménagement du temps de travail en France

Principe

L'organisation du temps de travail est régie par l'accord d'Entreprise "ARTT" de l'année 2000. Le personnel bénéficie de contrats de travail en jours ou en heures. La durée de travail pour les contrats en jours est de 213 jours annuels. La durée du travail des contrats en heures est constituée d'un temps de travail effectif hebdomadaire moyen de 35 heures. Notre accord prévoit la possibilité d'avoir recours à la modulation annuelle si nécessaire. L'entreprise pratique les horaires dits "alternés / décalés" pour l'utilisation étendue des installations industrielles.

Un système de Compte Epargne Temps est en place pour recevoir des jours de congés ou de réduction du temps de travail non pris ; cette épargne permet une sortie différée en temps ou en argent. Il est proposé une épargne retraite collective (PERCO) qui peut recevoir jusqu'à 10 jours de CET par an.

Absentéisme en France

Le taux d'absentéisme est calculé en intégrant les absences suivantes : maladie, accidents travail et trajet, maternité, garde enfants malades, absences autorisées ou non autorisées payées ou non payées, grèves, congés individuels de formation.

	Taux d'absentéisme Global	Taux d'absentéisme Maladie
2015	4,09 %	3,23 %
2014	4,25 %	3,94 %
2013	4,00 %	3,67 %

Mesures prises en faveur de l'emploi

Radiall, entreprise « citoyenne », favorise l'emploi local au travers de partenariats notamment avec Pôle emploi. L'entreprise fait partie des entreprises leaders dans les différents bassins d'emploi des sites de production, notamment Château Renault pour l'Indre et Loire et Centr'Alp pour le Pays Voironnais.

Radiall attache une grande importance à l'intégration et la réinsertion, à ce titre elle a signé la charte sur la diversité en

entreprise. Elle accueille des stagiaires en démarche d'insertion professionnelle en collaboration avec l'association « Sport dans ma ville » au travers de leur programme "Job dans ma ville" avec notamment des parrainages de jeunes par des salariés Radiall.

L'entreprise a également la volonté d'accompagner les jeunes vers l'industrie au travers de l'apprentissage mais également de « classes en entreprise ». De nombreux stagiaires « école » sont également accueillis chaque année dans l'ensemble des établissements de l'entreprise.

Afin d'associer l'Education Nationale à ces démarches et de montrer aux professeurs d'une part, que les notions enseignées sont concrètement utilisées dans le monde industriel, et d'autre part, qu'elles ont une importance économique, Radiall participe sur deux de ses sites en Isère aux actions de « professeurs en entreprise » organisées par la fondation « C génial », pour permettre aux enseignants de découvrir les métiers de notre industrie afin qu'ils soient plus aptes à renseigner leurs élèves lors de leurs choix d'orientation.

Radiall participe avec son site de Centr'Alp à l'opération "Mon métier c'est sans cliché" dont les objectifs sont de faire découvrir aux jeunes les métiers de l'industrie et de limiter les stéréotypes liés au genre dans les choix scolaires et professionnels.

Insertion des travailleurs handicapés

L'entreprise met en œuvre des actions pour satisfaire son obligation d'emploi de travailleurs handicapés par l'embauche et la sous-traitance de prestations. Au titre de 2015, l'obligation d'emploi est de 66 unités. Pour compléter ses 58,43 unités et son utilisation des prestations de sous-traitance vers les Etablissements et Services d'Aide par le Travail, l'entreprise a versé une contribution financière de compensation de 56 910 euros.

9.2.4 Les conditions d'hygiène et de sécurité

Santé et sécurité

Chaque établissement en France a un CHSCT. La direction réunit trimestriellement les membres du CHSCT et les différents acteurs relatifs à l'hygiène et la sécurité, en réunion ordinaire, pour l'examen des conditions d'hygiène et de sécurité. Il est à noter qu'un Document Unique d'évaluation

des risques professionnels est en place et permet d'identifier les dangers et d'évaluer les risques pour le personnel.

Un rapport faisant le bilan de la situation générale de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail et rappelant les actions ayant contribué, au cours de l'année écoulée, à la protection de la santé, de la sécurité et à l'amélioration des conditions de travail des salariés, est présenté aux membres du CHSCT, ainsi que le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.

Les accidents du travail en France

	Nbre d'accidents du travail	Moyenne des taux de cotisation A.T.
2015	14	1,62 %
2014	14	1,76 %
2013	18	1,84 %

Les modalités de calcul du taux de fréquence présenté sont le nombre d'accidents du travail divisé par le nombre d'heures travaillées multiplié par 10⁶;

En France	Taux de fréquence des accidents	Taux de gravité des accidents.
2015	7,19 %	0,26 %
2014	8,39 %	0,27 %
2013	12,28 %	1,84 %

A l'étranger (2015)	Taux de fréquence des accidents	Taux de gravité des accidents.
Chine	12,88 %	0,15 %
Amérique	3,94 %	0,00 %
Inde	0 %	0,00 %

Maladies professionnelles en France

Radiall participe à la démarche TMS Pro afin de transformer durablement les conditions de travail dans l'objectif de prévenir les risques professionnels et de maintenir les salariés dans l'emploi.

Le nombre de maladies professionnelles déclarées en 2015 est de 1.

9.2.5 Rémunérations

La masse salariale annuelle de l'exercice

(en euros)	2015	2014	2013
Brut SS Radiall	38 270 939	36 087 527	33 352 349
Brut SS I.D.M.M.	3 999 690	3 705 825	3 450 651

Les rémunérations et leur évolution

En 2014, la périodicité et le périmètre des négociations ont été revus. Les négociations annuelles obligatoires se conduisent au niveau de l'entreprise, les établissements décident des

modalités d'application dans un second temps. La périodicité a été alignée sur la connaissance des résultats de l'entreprise, permettant d'avoir une visibilité plus adéquate. Pour la période 2015-2016, l'enveloppe totale allouée au titre de l'évolution de la rémunération globale a été de 2,4%.

Intéressement et participation

L'accord d'intéressement en vigueur a conduit à provisionner, au 31 décembre 2015, une somme de 4 432 000 euros hors charges.

9.2.6 Relations sociales

Chaque établissement en France a un Comité d'établissement et des Délégués du personnel.

Chaque Direction d'établissement réunit mensuellement ces instances.

Au niveau de l'entreprise, la Direction réunit les membres du Comité Central d'Entreprise au minimum deux fois par an en réunion ordinaire.

Les œuvres sociales sont gérées par chaque Comité d'Etablissement, qui dispose pour se faire d'un budget spécifique propre.

Pour l'année 2015, Radiall SA a négocié un accord sur l'intéressement, avenant au PERCO, la complémentaire santé, la négociation annuelle obligatoire, prolongation des mandats de CE/DP et CCE.

9.3 Informations environnementales

9.3.1 Politique générale en matière environnementale

Le groupe Radiall s'attache à la prévention des pollutions, au respect de l'environnement, à l'intégration des problématiques environnementales dans la conception des produits et des procédés. Une politique HSE a été signée en 2015 avec un périmètre groupe et un plan d'action initié avec notamment pour objectif l'optimisation de la consommation des ressources naturelles et la limitation des impacts environnementaux.

Un bilan réglementaire est en cours pour les sites France afin d'examiner la conformité globale aux réglementations en matière d'HSE.

Actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement

L'information du personnel se fait par le biais de panneaux de communication, ainsi que par les réunions mensuelles d'équipes.

Il existe une formation et une sensibilisation des nouveaux entrants. Le personnel est formé aux situations d'urgence (manœuvres organisées sur certains sites avec les services de secours) et à la manipulation des extincteurs.

Il n'existe pas d'action de formation destinée à l'ensemble du personnel. En revanche le personnel traitant des sujets environnementaux peut être amené à suivre des formations spécifiques sur ces thématiques.

Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions

Des plans d'urgence pour limiter d'éventuelles pollutions sont en place et testés (déversements accidentels, exercice incendie).

Des plans ETARE (ETAbblissement REpertorié) sont établis avec les services départementaux de secours pour Voreppe et l'Isle d'Abeau.

Le site de Voreppe possède un conseiller à la sécurité pour le transport de matières dangereuses et un rapport annuel est rédigé et communiqué à la Direction du site.

Les produits chimiques sont stockés sur rétention et le personnel est régulièrement formé à leur bonne manipulation.

Aucune indemnité n'a été versée par Radiall pour cause de pollution, et aucune action de réparation n'a été engagée contre elle en 2015.

L'adaptation aux conséquences du changement climatique

Aucune action n'a été engagée à ce jour pour l'adaptation au changement climatique. Aucun site Radiall établi en France ne se situe en zones sensibles et les consommations d'eau sont trop faibles pour être impactées par des mesures de restrictions importantes.

Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité

Par ses activités, Radiall a peu d'impact direct sur la biodiversité car elle n'intervient pas sur le milieu extérieur. Radiall ne participe pas à ce jour à des opérations externes de développement de la biodiversité (reboisement,...).

Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs

Fabricant de composants électriques et électroniques, Radiall est soumise à la législation européenne (Directives RoHS et WEEE, Règlement REACH). Cette législation a pour but la limitation des substances dangereuses et l'amélioration de la gestion des produits chimiques.

Le respect de ces réglementations, notamment la suppression du plomb et des composés bromés, sont des mesures fortes prises par Radiall pour la protection de la santé et de la sécurité des consommateurs.

Utilisation durable des ressources

Les consommations d'eau, de matières premières et d'énergie des sites industriels de Radiall sont peu significatives en termes quantitatifs. Ceci est dû aux activités développées sur ces sites.

9.3.2 Les impacts environnementaux

Eau

La consommation d'eau à usage industriel au niveau du Groupe s'élève environ à 29 034 m³, en baisse d'environ 10%

au niveau du groupe. Il existe un seul prélèvement de 2.5 m³ directement dans le milieu naturel.

Cette eau est utilisée pour le traitement de surface des sites de Voreppe, Obregon et Shanghai, la tribofinition des sites de Voreppe et de Dôle, et le lavage de Dôle.

Des systèmes de refroidissement performants sont en place pour supprimer les circuits ouverts pour les sites français et l'évapo-concentrateur de Voreppe permet la réutilisation d'eau dans le process.

La consommation en eaux sanitaires s'est élevée à 25 687 m³ pour l'ensemble du groupe, en baisse de 12 %

Il n'existe pas de contraintes locales pour l'alimentation en eau des sites.

Rejets dans l'air

La partie la plus importante des rejets est constituée par les émissions des chaudières à gaz utilisées pour le chauffage, qui produisent essentiellement du gaz carbonique et des oxydes d'azote.

Les chaudières sont entretenues et vérifiées afin de limiter au mieux ces rejets. Des calculs de rendement sont faits pour celles des sites français ayant une puissance supérieure à 400 kW.

Aucun des sites français n'est soumis à un plan de gestion des solvants. Les solvants de nettoyage chloré (Trichloréthylène, Dichlorométhane) ou non (hydro-fluoro-éther, acétone, alcool) représentent moins de 10 tonnes en utilisation et environ 1 tonne en émissions.

Les rejets d'extractions des bains de traitement de surface (acide, cyanure) sont peu significatifs en quantité mais d'impact plus important. Pour cela, une séparation des réseaux et un lavage des émissions cyanurées et acides ont été mis en place sur Voreppe et ont réduit très fortement les quantités émises.

Les rejets de gaz à effet de serre

Conformément à l'article 75 de la loi Grenelle 2, Radiall a réalisé un bilan de gaz à effet de serre pour ses activités en France.

Le périmètre de ce bilan s'étend aux émissions directes de gaz à effet de serre et aux émissions indirectes liées à l'énergie, les postes non obligatoires n'ayant pas été retenus pour l'instant par Radiall.

Le dernier bilan des émissions de gaz à effet de serre date de 2015 avec les données 2014. Des actions sont mises en œuvre pour limiter les rejets dans l'air et sont décrites dans le paragraphe précédent.

Le bilan des émissions de gaz à effet de serre de Radiall pour l'année de référence 2014 s'élève à 2 179 tonnes d'équivalent CO₂ (en hausse de 7 % par rapport au dernier bilan : 2033 tonnes en 2011). Ces émissions sont constituées à 96% par la combustion du gaz naturel et du fioul pour le chauffage et celles liées à la production d'électricité.

Rejets dans l'eau

Les sites de Voreppe, d'Obregon et de Shanghai sont les plus significatifs pour l'environnement. Ils possèdent une station de détoxification permettant de traiter les eaux et bains usés de l'unité de traitement de surface.

Grâce à la mise en place d'un évapo-concentrateur, le site de Voreppe a pu supprimer complètement ses rejets en 2013.

Deux sites d'usinage français ont des rejets issus d'activité de tribofinition de l'ordre de 1 à 5 m3 par jour. Un traitement des eaux de tribofinition a été mis en place sur le site de Dôle en 2011.

Des déshuileurs sont mis en place lors de l'aménagement des aires de stationnement, conformément à la réglementation en vigueur.

Déchets France

Les déchets industriels non dangereux (DND) produits par l'ensemble des sites français représentent environ 353 tonnes, production en baisse de 6 % par rapport à 2014.

Ils sont constitués de papier, cartons, ferraille, copeaux, chute de plastique, déchets de cantine et sont traités par des repreneurs agréés.

Ces déchets sont recyclés en moyenne à 60 %.

*Les déchets dangereux (DD) représentent **765 tonnes** en hausse de 36% par rapport à 2014, ceci est dû à l'augmentation des effluents produit par le système de traitement des eaux sur le site de Voreppe.*

Ces déchets correspondent également aux déchets générés par le traitement de surface : bains cyanurés et métalliques fortement concentrés, boues d'hydroxydes métalliques, à certaines huiles et chiffons souillés des centres d'usinage, ils sont traités en externe par des entreprises agréées.

Les boues d'hydroxydes métalliques issues du retraitement des eaux de Voreppe représentent une vingtaine de tonnes. Elles sont recyclées en partie puis stockées en centres d'enfouissement agréés. Aucun rejet dans le sol n'est effectué sous forme liquide ou solide.

Déchets hors France

Les sites de Shanghai et d'Obregon les plus importants génèrent 886 tonnes de déchets industriels en 2015 dont 384 tonnes de déchets dangereux, une part importante d'entre eux a été recyclée.

De façon globale, la production de déchets du Groupe représente 2 112 tonnes, dont 1 149 tonnes de déchets dangereux.

Autres émissions

Des mesures internes de bruit sont faites ponctuellement sous l'égide des Comités d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail et des médecins du travail de chaque site français. Radiall n'a reçu aucune plainte relative à des nuisances sonores, visuelles ou olfactives.

Energie

Consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables.

La consommation d'énergie totale au niveau du Groupe est de 32 GWh, dont 5,8 GWh de gaz naturel et 26,2 GWh d'électricité. Cette consommation est en hausse en raison d'une augmentation de l'activité et d'un hiver plus rigoureux.

L'amélioration de l'efficacité énergétique a été réalisée sur certains sites par des changements de luminaires (led), la mise en place de détecteurs pour allumage, la mise en place de systèmes récupérateurs de chaleur ou encore l'arrêt des compresseurs pendant les congés et weekends.

La prise en compte des sources d'énergies renouvelables n'est pas encore réalisée sur les différents sites industriels. Un audit énergétique a été réalisé conformément à la réglementation pour Radiall France en 2015, les pistes d'amélioration dégagées seront examinées en 2016.

Matières premières

Consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation.

Les principales matières premières utilisées sur les sites sont des alliages cuivrés, des plastiques et des téflons. Les sites consomment également des produits chimiques, tels que des solvants, des huiles et des solutions de métaux utilisés pour le revêtement des produits finis.

Le recyclage des emballages et la récupération des métaux permettent de minimiser l'impact sur le milieu. Une part très importante des déchets métalliques issus des ateliers mécaniques est revendue à des fondeurs qui réintègrent le métal dans la chaîne de distribution.

Conditions d'utilisation des sols

L'utilisation des sols se limite à l'implantation des bâtiments et des parkings. Il n'existe pas de dépôts de matières sur sol, ni d'épandage de boues ou d'eaux usées.

Les machines d'usinage et les activités de traitement de surface de Voreppe sont positionnées sur des sols étanches.

9.4 Note méthodologique

Les indicateurs SES publiés dans ce chapitre ont été élaborés par un groupe d'experts fonctions et métiers du Groupe.

Engagée dans un processus d'amélioration continue, Radiall s'efforce de construire un référentiel d'indicateurs tenant compte des obligations légales et adapté à Radiall et à son activité.

Le Groupe a choisi de faire vérifier par son commissaire aux comptes, Mazars, un certain nombre d'indicateurs conformément à l'article 225 de la loi Grenelle 2.

9.4.1. Périmètre

Indicateurs sociaux

Le périmètre de reporting social comprend l'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation de Radiall SA consolidées par intégration globale et proportionnelle tel que présenté dans les comptes consolidés de Radiall SA. La société Hodiall est exclue du périmètre de reporting.

Indicateurs environnementaux

L'information présentée dans ce chapitre est basée sur l'activité des sites industriels de la Société Radiall en France (Voreppe, L'Isle d'Abeau, Château-Renault et Dôle), en Chine (Shanghai) en Inde (Bangalore), aux Etats-Unis (New Haven), et au Mexique (Obregon) et de la filiale Raydiall en France (Voiron).

Ce rapport est réalisé à partir des données 2015 et prend en compte les données définies dans l'article R225-105-1 en se fondant sur trois principes :

- Les impacts des activités sur l'environnement,
- Les mesures prises pour limiter ces impacts,
- La prévention des situations d'urgence.

Variations de périmètre

En cas de variation de périmètre (créations, cessions, liquidations, acquisitions, ou changement de participations de sociétés) les données sont incluses dans le périmètre à partir de la date de changement de participation.

9.4.2 Collecte des données

Indicateurs sociaux

Le reporting des données sociales est mensuel.

Les données sociales sont collectées dans chacune des filiales contrôlées directement ou indirectement via une maquette standard.

La direction des ressources humaines du Groupe assure la consolidation des données sociales ainsi remontées après avoir réalisé des contrôles de cohérence.

Indicateurs environnementaux

La plupart des données environnementales sont préparées sur une base mensuelle par le responsable environnement de chaque site.

Ces données sont collectées pour l'ensemble des sites via une maquette standard puis consolidées après réalisation des contrôles de cohérence sur une base annuelle.

9.4.3 Précisions sur certains indicateurs

La définition de l'ensemble des indicateurs et les méthodes de calcul sont mises à dispositions des contributeurs. Les principales hypothèses retenues sont présentées ci-dessous par familles d'indicateurs.

Effectifs

L'effectif comprend l'ensemble des salariés liés par un contrat de travail en CDI et CDD ou équivalent pour les filiales étrangères. Leur dénombrement est effectué en personne physique à fin de mois échu.

Le personnel sous contrat de régie (y compris maquilladora à Obregon) ou d'intérim est calculé sur la base d'un effectif pondéré mensuel à fin de mois échu.

Absentéisme

Le taux d'absentéisme correspond au total des heures d'absences payées ou non payées (maladie, accident du travail et de trajet, maternité, congés conventionnels) divisé par le nombre d'heures théoriques travaillées. Il est effectué sur la base de l'effectif moyen en 2015 (CDI+CDD) pour les sites français.

Formation

L'indicateur correspond aux heures de formation et porte uniquement sur le périmètre France et inclut toutes les heures dispensées sur le temps de travail, y compris les heures de CPF.

Consommation en eau

L'indicateur consommation en eau porte à la fois sur la consommation en eau industrielle utilisée entre autres pour le traitement de surface, mais aussi en eau sanitaire. Il s'agit uniquement d'eau distribuée par un opérateur privé ou public. Il n'existe quasiment pas de prélèvement directement dans le milieu naturel en surface ou souterrain.

Déchets

Correspond à l'ensemble des déchets générés par l'activité des sites industriels. Sont considérés comme dangereux les déchets liés aux :

- Bains cyanurés et bains métalliques
- Boues d'hydroxydes métalliques
- Eaux usées issues d'évapo-concentrateur
- Huiles et chiffons souillés des centres d'usinage.

Aucun rejet de ces déchets dangereux n'est effectué dans le milieu naturel, ils sont traités en externe par des entreprises agréées.

Rejets de gaz à effet serre

Les émissions portent sur les émissions directes et indirectes associées à l'énergie telles que définies dans l'article 75 de la loi Grenelle 2.

Accidents du travail

L'indicateur porte sur les accidents du travail tels que définis par le code de la Sécurité Sociale.

L'indicateur de gravité des accidents du travail est calculé de la façon suivante : $\text{Nombre des journées perdues} \times 1000 / \text{Nombre d'heures travaillées}$.

Masse salariale

La masse salariale désigne le cumul des rémunérations brutes (salaires, primes, et avantages) des salariés versées au cours de l'exercice écoulé.

9.4.4 Indicateurs non retenus

Les indicateurs présentés dans ce chapitre ont été retenus au regard de leur pertinence par rapport aux enjeux sous-jacents et aux principaux impacts du Groupe en matière sociale, environnementale et sociétale.

Le tableau présente l'ensemble des informations recommandées par le décret d'application de la loi Grenelle 2 et l'information présentée et retenue dans le présent chapitre.

Information recommandée	Information retenue	Page
Effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	Effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	25
Embauches et les licenciements	Embauches et les licenciements	25
Rémunérations et leur évolution	Rémunérations et leur évolution	29
Organisation du temps de travail	Organisation du temps de travail en France	29
Organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	Organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation pour les sites français	29
Le bilan des accords collectifs	Le bilan des accords collectifs en France	29
Les conditions de santé et de sécurité au travail	Les conditions de santé et de sécurité au travail en France	29
Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	Pas d'accord signé sur ce thème	-
Les politiques mises en œuvre en matière de formation	Les politiques mises en œuvre en matière de formation en France	27
Le nombre total d'heures de formation	Le nombre total d'heures de formation en France	28
Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	28
Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées en France	29
La politique de lutte contre les discriminations	La politique de lutte contre les discriminations	25
L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales	L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales	29
Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	29
Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	30
Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	30
Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	30
La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	30
La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	30
Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme	Le secteur dans lequel opère le groupe est considéré comme un secteur dans lequel les droits de l'homme ne sont pas un enjeu caractéristique. Ceci n'empêche pas Radiall d'être vigilant dans sa sphère d'influence.	Non applicable
La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	32

Information recommandé	Indicateur retenu	Page
La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	31
Les rejets de gaz à effet de serre	Les rejets de gaz à effet de serre	30
Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	30
Impact territorial, économique et social de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement régional	Insertion professionnelle	28
Sur les populations riveraines ou locales		28
La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux avec les sous-traitants et les fournisseurs	La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux avec les sous-traitants et les fournisseurs	25
L'absentéisme	L'absentéisme en France	29
Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	Fréquence des accidents du travail en France	29
Respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	Respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective en France	25
L'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	L'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession ²	25
L'élimination du travail forcé ou obligatoire	L'élimination du travail forcé ou obligatoire	25
L'abolition effective du travail des enfants	L'abolition effective du travail des enfants	25
Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement	Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	30
L'utilisation des sols	Condition d'utilisation des sols	31
L'adaptation aux conséquences du changement climatique	L'adaptation aux conséquences du changement climatique	31
L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	25
Les actions engagées pour prévenir la corruption	Les actions engagées pour prévenir la corruption	25
Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	25

Au vu des activités du Groupe, les informations relatives à la lutte contre le gaspillage alimentaire (loi n°2016-138 du 11 février 2016) n'ont pas été jugées matérielles et ne seront pas publiées pour l'exercice 2015.

Les informations relatives aux actions menées par l'entreprise en lien avec l'économie circulaire sont traitées sous l'angle du recyclage des déchets et de la préservation des ressources naturelles.

10. RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT, SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIETALES CONSOLIDEES FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, membre du réseau Mazars, commissaire aux comptes de la société Radiall, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1058¹, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2015, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Directoire d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, préparées conformément aux procédures utilisées par la société (ci-après le « Référentiel »), dont un résumé figure dans le rapport de gestion et disponibles sur demande au siège de la société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'Organisme Tiers Indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de 4 personnes entre janvier 2016 et mars 2016 pour une durée d'environ 3 semaines.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000².

I - Attestation de présence des Informations RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée au paragraphe 9.4 du rapport de gestion.

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

¹ dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr

² ISAE 3000 - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

II - Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené 5 entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les Informations RSE que nous avons considérées les plus importantes³ :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées⁴ en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives.

L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 35% des effectifs et entre 36% et 61% des informations quantitatives environnementales.

Pour les autres Informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Fait à Paris La Défense, le 18 avril 2016

L'organisme tiers indépendant

M A Z A R S S A S

Gaël LAMANT

Associé

Emmanuelle RIGAUDIAS

Associée RSE & Développement Durable

³ Informations sociales : Effectifs totaux répartis par zone géographique ; Taux de fréquence des accidents du travail ; Taux d'absentéisme ; Informations environnementales : Consommation d'énergie ; Consommation d'eau totale ; Production globale de déchets en tonne ; Production de déchets dangereux en tonne.

⁴ Le site de l'Isle d'Abeau pour les informations sociales ; Le site de Voreppe pour les informations environnementales ; Le site d'Obregon pour les informations relatives aux effectifs totaux, aux consommations d'énergie et à la consommation d'eau totale.

II. COMPTES CONSOLIDES

1. COMPTES CONSOLIDES.....	37
Etat de situation financière consolidée au 31 décembre 2015	38
Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2015	39
État du résultat global consolidé	39
Tableau des flux de trésorerie consolidés	40
Variation des capitaux propres consolidés	40
Comparabilité des exercices	41
Notes annexes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2015	42
Note 1. Présentation générale	42
Note 2. Principes comptables	42
Note 3. Périmètre de consolidation	47
Note 4. Information sectorielle	48
Note 5. Ecart d'acquisition et immobilisation incorporelles	49
Note 6. Immobilisations corporelles	50
Note 7. Titres des entreprises associées et coentreprises	50
Note 8. Immobilisations financières	50
Note 9. Stocks	50
Note 10. Créances clients.....	50
Note 11. Autres créances	50
Note 12. Trésorerie disponible.....	51
Note 13. Capitaux propres	51
Note 14. Provisions	51
Note 15. Emprunts et autres passifs financiers.....	52
Note 16. Autres dettes.....	52
Note 17. Instruments financiers et gestion des risques financiers	53
Note 18. Impôts sur les résultats.....	54
Note 19. Effectifs et frais de personnel	55
Note 20. Frais de recherche et de développement	55
Note 21. Autres produits et charges d'exploitation	55
Note 22. Dépréciation de l'actif non courant	56
Note 23. Dépréciation de l'actif courant et dotations aux provisions.....	56
Note 24. Charges et produits non courants	56
Note 25. Autres produits et charges financiers.....	56
Note 26. Rémunération des auditeurs	56
Note 27. Engagements hors bilan.....	57
Note 28. Informations relatives aux parties liées	57
Note 29. Evénements postérieurs à la clôture	58
2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	59

1. COMPTES CONSOLIDES

Etat de situation financière consolidée au 31 décembre 2015

	Notes	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014 *
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Immobilisations incorporelles	Note 5	11 637	9 398
Ecart d'acquisition	Note 5	12 631	8 450
Immobilisations corporelles	Note 6	63 703	58 145
Titres des entreprises associées et coentreprises	Note 7	2 074	1 444
Immobilisations financières	Note 8	1 983	1 763
Impôts différés actifs	Note 18	4 564	3 651
ACTIFS NON COURANTS		96 592	82 851
Stocks	Note 9	57 329	51 612
Créances clients et comptes rattachés	Note 10	49 517	44 776
Autres créances	Note 11	14 272	13 864
Impôts sur le résultat	Note 18	8 606	6 738
Autres actifs financiers de gestion de trésorerie	Note 12	5 009	9 409
Trésorerie et équivalents de trésorerie actif	Note 12	73 025	69 683
ACTIFS COURANTS		207 758	196 083
TOTAL ACTIFS		304 350	278 934
Capital		2 817	2 817
Primes		11 929	11 929
Réserve groupe		146 040	127 002
Ecart de conversion		16 099	6 772
Résultat part du groupe		28 880	31 169
Intérêts minoritaires		2 183	9 055
CAPITAUX PROPRES	Note 13	207 948	188 745
Impôts différés passifs	Note 18	5 236	4 133
Dettes financières à long terme	Note 15	14 087	12 248
Provisions non courantes	Note 14	10 383	10 398
PASSIFS NON COURANTS		29 706	26 779
Dettes financières à court terme	Note 15	2 256	1 057
Dettes fournisseurs		27 621	25 912
Autres dettes	Note 16	34 854	35 354
Provisions courantes	Note 14	1 009	784
Impôts sur le résultat	Note 18	957	303
PASSIFS COURANTS		66 697	63 410
TOTAL PASSIF		304 350	278 934

* Les retraitements (qui concernent l'application de l'interprétation IFRIC21) sont expliqués au paragraphe "Comparabilité des exercices"

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2015

	Notes	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014 *
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Chiffre d'Affaires	Note 4	289 941	279 255
Autres produits d'exploitation			
Produits des activités ordinaires		289 941	279 255
Achats consommés		-78 623	-79 642
Variation des stocks d'en cours et de produits finis		41	4 219
Charges de personnel	Note 19	-108 069	-103 446
Charges externes		-45 868	-40 679
Impôts et taxes		-3 037	-2 880
Autres produits et charges d'exploitation	Note 21	1 070	1 162
Dépreciations de l'actif non courant	Note 22	-10 441	-10 081
Dépreciations de l'actif courant et dotations aux provisions	Note 23	-1 634	-2 497
Quote-part de résultat des entreprises associées		618	104
Résultat opérationnel courant		43 998	45 515
Résultat opérationnel courant en % du chiffre d'affaires		15,17%	16,30%
Autres produits et charges opérationnels non courants	Note 24	-586	-751
Résultat opérationnel		43 412	44 764
Résultat opérationnel en % du chiffre d'affaires		14,97%	16,03%
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie		801	507
Coût de l'endettement financier brut		-727	-644
Coût de l'endettement financier net		74	-137
Autres produits et charges financières	Note 25	-2 042	-1 209
Charges d'impôt	Note 18	-12 093	-9 456
Résultat Net		29 351	33 963
Résultat Minoritaire		471	2 794
Résultat Net Part Groupe		28 880	31 169
Résultat par action (en euros)	Note 13	16,01	17,20
Résultat dilué par action (en euros)	Note 13	16,01	17,20

* Les retraitements (qui concernent l'application de l'interprétation IFRIC21) sont expliqués au paragraphe "Comparabilité des exercices"

État du résultat global consolidé

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014 *
Résultat net de la période	29 351	33 963
Reconnaissance des gains (et pertes) actuariels sur les engagements de retraite en autres éléments du résultat global	455	-2 155
Impôts différés sur les reconnaissances de gains et pertes actuariels	-152	718
Éléments non recyclables en compte de résultat	303	-1 436
Gains (pertes) résultant de l'évaluation à la juste valeur des instruments de couverture	762	-469
Impôts différés sur l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers	-254	156
Ecart de conversion	8 514	9 389
Éléments recyclables en compte de résultat	9 022	9 076
Total des autres éléments du résultat global	9 325	7 640
Total des produits et charges reconnus sur la période	38 675	41 603
Attribuables aux		
- actionnaires de Radiall SA	38 154	37 970
- intérêts minoritaires	521	3 633

* Les retraitements (qui concernent l'application de l'interprétation IFRIC21) sont expliqués au paragraphe "Comparabilité des exercices"

Tableau des flux de trésorerie consolidés

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014 *
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Résultat groupe	28 880	31 169
Part des minoritaires dans le résultat des sociétés intégrées	471	2 794
Résultats non distribués des entreprises associées	-618	-104
Dotations nettes aux amortissements	10 576	9 651
Variation nettes des provisions	-240	1 104
Variation de juste valeur sur couverture non efficace	-516	698
+/- Values de cession	110	336
Provisions comptabilisées en autres produits et charges opérationnels	586	751
Charges d'intérêt	727	644
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	12 093	9 456
Capacité d'autofinancement	52 070	56 498
Variation de stocks	-1 652	-3 340
Variation des créances d'exploitation	996	1 276
Variation des dettes d'exploitation	-2 115	-990
Variation des autres actifs et passifs	-1 628	6 484
Variation du besoin en fonds de roulement	-4 399	3 429
Intérêts décaissés	-738	-634
Impôt décaissés	-13 634	-14 533
Flux de trésorerie généré par l'activité	33 300	44 759
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-2 198	-443
Acquisition d'immobilisations corporelles	-10 263	-10 068
Acquisition d'immobilisations financières	-183	-1 504
Cessions d'immobilisations - Corporelles et Incorporelles	787	1 666
Cession et Remboursement d'immobilisations financières	38	67
Trésorerie nette sur acquisitions / cessions de filiales	-10 849	
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-22 668	-10 282
Dividendes versés aux actionnaires de RADIAL	-4 527	-2 716
Dividendes versés aux minoritaires	-306	-455
Achats et cessions d'actions propres	-7 800	90
Encaissements provenant des emprunts		750
Remboursement d'emprunts	-2 064	-2 905
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-14 697	-5 236
Incidence des variations de taux de change	3 007	915
Variation de la trésorerie	-1 058	30 157
Trésorerie à l'ouverture	79 092	48 935
Trésorerie à la clôture	78 034	79 092
dont Autres actifs financiers de gestion de trésorerie	5 009	9 409
dont Trésorerie et équivalents de trésorerie actifs	73 025	69 683

* Les retraitements (qui concernent l'application de l'interprétation IFRIC21) sont expliqués au paragraphe "Comparabilité des exercices"

Variation des capitaux propres consolidés

	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves consolidées	Ecarts de conversion	Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
<i>(en milliers d'euros)</i>								
Capitaux propres publiés au 31/12/2013	1 848 124	2 817	11 929	131 213	-1 779	144 180	5 877	150 058
Incidence de l'application de l'interprétation IFRIC21				168		168		168
Capitaux propres au 31/12/2013 *	1 848 124	2 817	11 929	131 381	-1 779	144 348	5 877	150 226
Autres éléments du résultat global				-1 749	8 549	6 800	840	7 640
Résultat de la période				31 143		31 143	2 794	33 937
Dividendes				-2 716		-2 716	-455	-3 170
Actions propres				90		90	0	90
Mouvement de périmètre				-5	2	-3	0	-3
Incidence de l'application de l'interprétation IFRIC21				26		26		26
Capitaux propres au 31/12/2014 *	1 848 124	2 817	11 929	158 169	6 771	179 688	9 055	188 745
Autres éléments du résultat global				811	8 464	9 275	50	9 325
Résultat de la période				28 880		28 880	471	29 351
Dividendes				-4 527		-4 527	-306	-4 833
Actions propres				-7 800	0	-7 800	0	-7 800
Mouvement de périmètre				-614	863	249	-7 088	-6 839
Capitaux propres au 31/12/2015	1 848 124	2 817	11 929	174 919	16 099	205 764	2 183	207 948

* Les retraitements (qui concernent l'application de l'interprétation IFRIC21) sont expliqués au paragraphe "Comparabilité des exercices"

Comparabilité des exercices

L'interprétation IFRIC 21, d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015, traite de la comptabilisation des passifs au titre des taxes dues. Ce texte impose de comptabiliser les taxes à la date de leur fait générateur et non plus de manière progressive, excepté si le fait générateur de la taxe est progressif. Les principales taxes concernées par ce nouveau texte sont la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S, taxe assise sur le chiffre d'affaires des sociétés françaises) ainsi que les taxes foncières.

L'interprétation étant d'application rétrospective, les états financiers présentés au titre des périodes comparatives ont été retraités. L'impact sur les comptes de bilan publiés antérieurement est le suivant :

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2013 publié (Rapport Annuel 2014)	1 ^{ère} application IFRIC21	1 ^{er} Janvier 2014 retraité	31 Décembre 2014 publié	Impact IFRIC21	31 Décembre 2014 retraité
CAPITAUX PROPRES	150 058	168	150 226	188 551	194	188 745
PASSIFS NON COURANTS	26 309	84	26 393	26 682	97	26 779
PASSIFS COURANTS	52 875	-252	52 623	63 701	-291	63 410
TOTAL PASSIF	229 243		229 243	278 934		278 934

L'impact sur le compte de résultat publié antérieurement est le suivant :

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2014	Impact IFRIC21	31 Décembre 2014 retraité
Chiffre d'Affaires	279 255		279 255
Produits des activités ordinaires	279 255		279 255
Résultat opérationnel courant	45 476	39	45 515
Résultat opérationnel courant en % du chiffre d'affaires	16,28%		16,30%
Résultat opérationnel	44 725	39	44 764
Résultat opérationnel en % du chiffre d'affaires	16,02%		16,03%
Charges d'impôt	-9 443	-13	-9 456
Résultat Net	33 937	26	33 963
Résultat Minoritaire	2 794		2 794
Résultat Net Part Groupe	31 143	26	31 169
Résultat par action (en euros)	17,20		17,20
Résultat dilué par action (en euros)	17,20		17,20

L'impact sur le tableau de flux de trésorerie publié antérieurement est le suivant :

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2014 publié	Impact IFRIC21	31 Décembre 2014 retraité
Capacité d'autofinancement	56 459	39	56 498
Variation du besoin en fonds de roulement	3 468	-39	3 429
Intérêts décaissés	-634		-634
Impôt décaissés	-14 533		-14 533
Flux de trésorerie généré par l'activité	44 759		44 759
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-10 282		-10 282
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-5 236		-5 236
Incidence des variations de taux de change	915		915
Variation de la trésorerie	30 157		30 157
Trésorerie à l'ouverture	48 935		48 935
Trésorerie à la clôture	79 092		79 092
dont Autres actifs financiers de gestion de trésorerie	9 409		9 409
dont Trésorerie et équivalents de trésorerie actifs	69 683		69 683

Notes annexes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2015

Note 1 - Présentation générale

Groupe industriel spécialisé dans la conception, le développement et la fabrication de composants électroniques, Radiall est un acteur reconnu dans ses marchés: les Télécommunications, les applications Militaires et Aéronautiques, l'Automobile. Très tourné vers l'international, le Groupe est présent sur les cinq continents par le biais de ses filiales et d'un réseau actif d'agents et de distributeurs.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil de Surveillance de Radiall le 24 mars 2016.

Note 2 - Principes comptables

2.1 Référentiel comptable

En application du règlement européen N° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés de l'exercice 2015 ont été établis selon les normes comptables internationales IAS /IFRS et les interprétations de l'IFRS-IC applicables au 31 décembre 2015 telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

2.2 Normes et interprétations appliquées

2.2.1 D'application obligatoire aux exercices ouverts au 1^{er} janvier 2015

Le Groupe applique les normes, amendements et interprétations suivants :

- l'interprétation IFRIC 21 « Taxes » : Les impacts de l'application de l'interprétation IFRIC 21 sur les états financiers du Groupe sont détaillés dans le paragraphe Comparabilité des exercices.

- les améliorations annuelles des IFRS 2011-2013 : Les améliorations annuelles des IFRS 2011-2013 applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015 n'ont pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés du Groupe.

2.2.2 D'application obligatoire aux exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2015

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des textes suivants publiés par l'IASB mais dont l'application n'est pas obligatoire en 2015 selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne :

- l'amendement IAS 19 sur les cotisations des membres du personnel,
- l'amendement IFRS 11 « Acquisition d'une quote-part dans une activité conjointe »,
- l'amendement IAS 16 et IAS 38 sur les méthodes d'amortissement acceptables,
- l'amendement IAS 1 « Pertinence de l'information financière »,
- les améliorations annuelles des IFRS 2010-2012,

Les principaux textes publiés par l'IASB et non encore adoptés par l'Union Européenne sont les suivants :

- la norme IFRS 15 « Produits provenant de contrats avec les clients », applicable à compter du 1^{er} janvier 2018,
- la norme IFRS 9 « Instruments financiers », applicable à compter du 1^{er} janvier 2018,
- la norme IFRS 16 « Locations », applicable à compter du 1^{er} janvier 2019,
- l'amendement IAS 12 « Reconnaissance des actifs d'impôts différés sur pertes non réalisées », applicable à compter du 1^{er} janvier 2017.

Les impacts de ces textes sur les états financiers du Groupe sont en cours d'évaluation.

2.3 Méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs tel que préconisé par les normes IFRS. Ces catégories sont mentionnées dans les notes suivantes.

Les états financiers du groupe Radiall pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 comprennent :

- Les états financiers de la société Radiall
- Les états financiers de ses filiales
- La quote-part dans l'actif net de Raydiall (société mise en équivalence)

La liste des filiales, coentreprises et sociétés associées du groupe est présentée dans la note 3.

2.4 Conversion des éléments en devises

Les états financiers consolidés sont exprimés en milliers d'euros, l'euro étant la devise fonctionnelle de Radiall et la devise de présentation du groupe.

Etats financiers libellés en monnaies étrangères

Les comptes des filiales utilisant une monnaie fonctionnelle différente sont convertis en euros :

- aux cours de clôture pour les postes du bilan. Les différences de change résultant de l'application de ce cours sont inscrites dans les capitaux propres, en « écarts de conversion ».
- aux cours moyens de la période pour les éléments du compte de résultat.

Opérations en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 « *Effets des variations des cours des monnaies étrangères* ». En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par les entreprises du Groupe dans la monnaie de fonctionnement au cours moyen du mois de la transaction.

Les créances et dettes exprimées en devises étrangères sont converties aux cours de ces devises à la date de clôture. Les pertes et gains de change latents résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat en « *Autres produits et charges d'exploitation* » ou en « *Autres produits et charges financiers* » selon la nature des flux ou des créances et dettes auxquels ils se rapportent.

Les pertes et gains de change résultant de la conversion d'opérations ou créances et dettes intragroupes en devises étrangères, ou de leur élimination, sont enregistrés au compte de résultat, à moins qu'ils ne proviennent d'opérations de financement intragroupe à long terme pouvant être considérées comme des opérations en capital : ils sont dans ce cas inscrits en capitaux propres, en « *Ecarts de conversion* ».

La comptabilisation des instruments de couverture de change est décrite dans la note 17.2 de la présente annexe.

Les principaux cours de clôture retenus sont indiqués dans le tableau ci-dessous (présentant la contre-valeur d'un euro en unité de devise étrangère).

	2015		2014	
	Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen
USD	1,089	1,110	1,214	1,329
CNY	7,061	6,973	7,536	8,188
GBP	0,734	0,726	0,779	0,806
HKD	8,438	8,602	9,417	10,305
JPY	131,070	134,286	145,230	140,377
INR	72,022	71,175	76,719	81,069

2.5 Recours à des estimations

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment :

- de la détermination des éventuelles dépréciations des actifs corporels et incorporels,
- de la détermination du montant des provisions pour risques et charges,
- des avantages au personnel : hypothèses mises à jour annuellement, telles que la probabilité du maintien du personnel dans le groupe jusqu'au départ à la retraite, l'évolution prévisible de la rémunération future, le taux d'actualisation et le taux d'inflation,

- des dépréciations des stocks,
- des impôts différés actifs,
- et de certains éléments du passif financier.

Ces hypothèses, estimations ou appréciations, sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date de clôture. Celles-ci peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

2.6 Frais d'étude de recherche et de développement

Les frais d'étude et de recherche ne sont pas immobilisables. Les coûts de développement doivent être comptabilisés en immobilisations dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention, sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement sont amortis en fonction des quantités de produits livrés sur la base des contrats initiaux.

Les autres frais de développement et d'étude sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.7 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles acquises sont constituées principalement de brevets, licences, marques, portefeuille clients et de logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût et les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, le modèle du coût historique est appliqué aux immobilisations incorporelles.

Les actifs à durée d'utilité indéfinie ne sont pas amortis mais soumis chaque année à un test de dépréciation. Un amortissement linéaire est constaté pour les actifs dont la durée d'utilité est finie :

- Licences et brevets : Durée contractuelle sans excéder 10 ans ;
- Marques : Non amorties lorsqu'elles sont à durée de vie indéfinie : dans ce cas, elles font l'objet d'un test de perte de valeur annuel ;
- Portefeuille client : Durée déterminée lors de l'acquisition sans pouvoir excéder 20 ans ;
- Logiciels : 4 à 8 ans.

Les durées d'utilité sont revues à chaque clôture.

2.8 Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 *Immobilisations corporelles*, la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les subventions d'équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges lorsqu'ils sont encourus sauf s'ils ont pour conséquence d'augmenter de manière significative les performances de l'actif en termes de capacité, d'amélioration de la qualité ou de durée de vie.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 « *Contrats de location* », sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. La base amortissable des immobilisations corporelles est constituée du coût d'acquisition, diminuée le cas échéant de la valeur résiduelle estimée. Sauf cas particulier les valeurs résiduelles sont nulles.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût d'acquisition des immobilisations. Le groupe ne possède aucune immobilisation dont la durée de construction justifie la capitalisation de coûts d'emprunt dans son prix de revient.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur la durée estimée de leur utilisation :

- Constructions : 20 ans
- Installations techniques, matériels et outillages : 3 à 20 ans
- Matériels informatiques : 3 à 4 ans
- Autres immobilisations corporelles : 3 à 15 ans

2.9 Perte de valeur des actifs

Principes

La direction réexamine la valeur des écarts d'acquisition, des autres immobilisations incorporelles, des immobilisations corporelles et des immobilisations en cours chaque fois qu'un indice interne ou externe (ex : événements ou modifications d'environnement de marché) indique un risque de perte de valeur de ces actifs.

En outre, conformément aux normes comptables appliquées, les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie sont soumis à un test de dépréciation, mis en œuvre au quatrième trimestre de chaque exercice, sauf exception.

Ce test de dépréciation consiste à comparer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (UGT) à la valeur nette comptable des actifs correspondants y compris les écarts d'acquisition, le cas échéant. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendante des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Les UGT identifiées dans le Groupe sont le plus souvent des entités juridiques.

Méthodologie retenue

La valeur recouvrable est déterminée comme la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur (diminuée des coûts de cession), telles que définies ci-après pour chaque actif pris individuellement, à moins que l'actif considéré ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Dans ce cas, la valeur recouvrable est déterminée pour le groupe d'actifs. Les valeurs recouvrables des unités génératrices de trésorerie sont déterminées :

- A partir des flux de trésorerie d'exploitation attendus de l'unité génératrice de trésorerie sur la durée du plan (trois ans) de l'UGT considérée et d'une valeur terminale ;
- Par actualisation de ces flux de trésorerie au coût moyen pondéré du capital du Groupe.

La valeur d'utilité de chaque UGT ou groupe d'UGT est déterminée par actualisation de ses flux de trésorerie futurs, méthode dite des « discounted cash flows » ou « DCF », en utilisant des prévisions de flux de trésorerie cohérents avec le budget et les plans pluriannuels établis par la Direction. Les hypothèses clés utilisées sont :

- la croissance des ventes ;
- les taux de marge brute ;
- le taux d'actualisation ;
- le taux de croissance retenu au-delà de la durée des plans.

Les taux de croissance des ventes sont déterminés en fonction des analyses de marchés réalisées en interne et sur la base des informations externes disponibles. Les taux de marge brute retenus sont ceux constatés sur une base historique, ajustés en fonction des budgets du Groupe.

La juste valeur (diminuée des coûts de cession) correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif ou d'un groupe d'actifs dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de cession. Ces valeurs sont déterminées à partir d'éléments de marché (cours de bourse ou comparaison avec des sociétés cotées similaires ou comparaison avec la valeur attribuée à des actifs ou sociétés similaires lors de transactions récentes) ou à défaut à partir des flux de trésorerie actualisés.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actifs testés, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel pour la différence.

La perte de valeur comptabilisée au titre d'une UGT est affectée en priorité à la dépréciation du goodwill de l'UGT et, pour le solde, au prorata des valeurs nettes comptables des autres actifs de l'UGT.

Les pertes de valeur enregistrées au titre des immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition) peuvent être reprises ultérieurement, si la valeur recouvrable redevient supérieure à la valeur nette comptable, dans la limite de la perte de valeur initialement comptabilisée déduite des amortissements qui auraient été sinon comptabilisés. En revanche, les pertes de valeur enregistrées au titre des écarts d'acquisition sont irréversibles.

2.10 Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances ou des titres de placement, y compris les instruments dérivés et la trésorerie.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés passifs et les dettes d'exploitation.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

Les actifs disponibles à la vente comprennent les titres de participation non consolidés et d'autres titres ne répondant pas à la définition des autres catégories d'actifs financiers décrites ci-après. Les gains et pertes latents sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que l'actif financier soit vendu, encaissé ou sorti du bilan d'une autre manière ou lorsqu'il existe des indications objectives que l'actif financier a perdu tout ou partie de sa valeur, date à laquelle le gain ou la perte cumulé, enregistré jusqu'alors dans les autres éléments du résultat global, est transféré dans le compte de résultat en autres charges et produits financiers.

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale, compte tenu de leur échéance à court terme. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée.

La ligne **Trésorerie et équivalents de trésorerie** inclut les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur n'est pas soumise à l'évolution des cours de bourse. Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en « *produits de trésorerie* ». La trésorerie nette retenue pour le tableau des flux financiers inclut également les découverts bancaires et les lignes de trésorerie court terme.

Conformément à la norme IAS 7 « tableau des flux de trésorerie », le poste « trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant au bilan et dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme définis comme liquide et dont la durée de placement est inférieure à trois mois. Les placements de trésorerie dont la durée de placement est comprise entre trois et 12 mois sont présentés en **Autres actifs financiers de gestion de trésorerie**.

Les dettes financières sont comptabilisées initialement à leur juste valeur (qui correspond à leur valeur nominale, compte tenu des caractéristiques simples de ces instruments), nette des frais d'émission connexes qui sont enregistrés progressivement en résultat financier jusqu'à l'échéance selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est toujours enregistrée en contrepartie du compte de résultat. Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie :

- une couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de valeur de tout élément d'actif ou de passif, du fait de l'évolution des taux de change ;
- une couverture de flux futurs de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou futurs.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en contrepartie du compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la mesure de leur efficacité ;
- pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée en contrepartie des autres éléments du résultat global, la variation de juste valeur de la partie couverte de l'élément couvert n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en autres produits et charges financiers. Les montants enregistrés dans le résultat global sont repris au compte de résultat symétriquement au mode de comptabilisation des éléments couverts.

En l'absence de relation de couverture, la variation de juste valeur de ces instruments de couverture est enregistrée au compte de résultat en autres produits et charges financiers.

Lorsque les couvertures constituées par le Groupe répondent aux exigences de formalisation et d'adossement nécessaires à la comptabilité de couverture, la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée en contrepartie des autres éléments du résultat global. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en autres produits et charges financiers.

2.11 Stocks

Conformément à la norme IAS 2 « *Stocks* », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Il incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production.

Les dépréciations de stocks sont établies le plus souvent en raison de l'obsolescence des produits concernés ou sur la base de leur perspective d'écoulement.

2.12 Impôts différés

Les différences existant à la date de clôture entre la valeur fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan constituent des différences temporelles. En application de la méthode bilancielle du report variable, ces différences temporelles donnent lieu à la comptabilisation :

- d'actifs d'impôt différé, lorsque la valeur fiscale est supérieure à la valeur comptable (situation correspondant à une économie future d'impôt attendue),
- ou de passifs d'impôt différé, lorsque la valeur fiscale est inférieure à la valeur comptable (situation correspondant à une taxation future attendue).

Les actifs et passifs d'impôt différé sont déterminés sur la base des taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, et sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Ces estimations sont revues à la clôture de chaque exercice, en fonction de l'évolution éventuelle des taux d'impôt applicables.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible ou lorsqu'il existe un passif d'impôt différé sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à la clôture de chaque exercice et, le cas échéant, réévaluée ou réduite, pour tenir compte de perspectives plus ou moins favorables de réalisation d'un bénéfice imposable disponible permettant l'utilisation de ces actifs d'impôt différé.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables, sauf quand le passif d'impôt différé résulte d'un écart d'acquisition ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice ou la perte imposable.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus en autres éléments du résultat global sont également comptabilisés en autres éléments du résultat global. Les effets fiscaux éventuels de transactions de capitaux propres sont enregistrés directement dans les capitaux propres, et non dans le compte de résultat.

2.13 Actions propres

Toutes les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition, en diminution des capitaux propres. Le résultat de la cession éventuelle des actions propres est inscrit directement en capitaux propres.

2.14 Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

2.15 Engagements de retraites et assimilés

Conformément à la norme IAS 19 « *Avantages du personnel* », les sommes versées par Radiall à ses salariés sont évaluées suivant le régime des cotisations définies ou suivant le régime des prestations définies.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes ; la charge qui correspond aux primes versées est prise en compte en résultat sur l'exercice.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, l'obligation du Groupe porte sur des montants futurs. Les engagements sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse de date de départ à la retraite ;
- un taux d'actualisation ;
- un taux d'inflation, qui est intégré au taux d'actualisation et au taux de revalorisation des salaires ;
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel.

Ces évaluations sont effectuées tous les ans sauf lorsque des modifications d'hypothèses nécessitent des chiffrages à une fréquence plus rapprochée.

Le coût financier est comptabilisé en charges de personnel. Selon la norme IAS 19 révisée adoptée par le Groupe au 1^{er} janvier 2013, les gains et pertes actuariels nets de l'exercice sont comptabilisés immédiatement dans le montant de la provision pour retraite et avantages assimilés en contrepartie des autres éléments du résultat global.

2.16 Chiffre d'affaires

Conformément à la norme IAS 18 « Revenus », les ventes de connecteurs sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de transfert des risques et avantages liés à la propriété. Celle-ci correspond généralement à la date de livraison. Les escomptes accordés aux clients sont comptabilisés dans le poste « Chiffre d'affaires ».

Le chiffre d'affaires de Radiall n'est pas lié à une activité saisonnière.

2.17 Résultat par action

Le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, sous déduction des actions propres inscrites en diminution des capitaux propres.

Le résultat dilué par action est identique au résultat par action, en l'absence d'instruments dilutifs au sein du Groupe Radiall.

2.18 Parties liées

Les parties liées du groupe comprennent les entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence notable, les actionnaires qui exercent un contrôle conjoint sur les coentreprises du groupe, les actionnaires minoritaires qui exercent une influence notable sur les filiales du groupe, les mandataires sociaux, dirigeants et administrateurs du groupe, ainsi que les sociétés dans lesquelles ceux-ci exercent le contrôle, un contrôle conjoint ou une influence notable.

Note 3 - Périmètre de consolidation

3.1 Evolution du périmètre

Acquisition de Van-System

Le 29 juillet 2015, Radiall a acquis 100% du capital et des droits de vote des sociétés Van-System Srl (Italie), et Van-System Swiss SA. Le groupe Van-System conçoit et fabrique des connecteurs électriques pour les applications professionnelles.

Le prix d'acquisition a été déterminé en considérant la juste valeur de la contrepartie transférée au 31 décembre 2015 (3 780 milliers d'euros) et la juste valeur des engagements donnés sur le versement d'un complément de prix qui sera versé au cours de l'exercice 2018. La détermination du montant de ce complément de prix dépend notamment de conditions de performances Van-System Srl et Van-System Swiss SA jusqu'à l'exercice clos le 31 décembre 2017. Sa juste valeur a été estimée au 31 décembre 2015 à 1 070 milliers d'euros et a été enregistrée en dettes financières à long terme conformément à IFRS 3R.

L'état de la situation financière consolidé intègre dans ses comptes 100% de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris de Van-System Srl et Van-System Swiss SA. Le prix d'acquisition et son affectation, ainsi que l'évaluation des incorporels des deux sociétés, seront finalisés dans le délai de 12 mois à compter de la date de clôture prescrit par les normes comptables, et correspondent à la meilleure évaluation du Groupe à la date de clôture.

Afin de se conformer aux règles de dépréciation en vigueur au sein du Groupe, une provision pour dépréciation des stocks de 698 milliers d'euros nets d'impôts différés a été enregistrée sur le bilan d'ouverture de la société Van-System Srl.

en milliers d'euros	Au 29 juillet 2015		Différence
	Actif Net à sa valeur comptable avant acquisition	Actif Net réévalué en juste valeur à la date d'acquisition	
Actifs Non Courants	637	936	299
Actifs Courants	6 128	5 131	-997
Total Actifs (A)	6 764	6 066	-698
Passifs non courants	2 195	2 195	0
Passifs courants	3 072	3 072	0
Total Passif (B)	5 267	5 267	0
	0		
Actif Net (A-B)	1 497	799	-698
Ecart d'acquisition provisoire		4 051	
Prix d'acquisition		4 850	

Les coûts d'acquisition relatifs à cette opération se sont élevés à 185 milliers d'euros et ont été enregistrés au compte de résultat consolidé au 31 décembre 2015.

Au regard du caractère non-significatif des contributions des deux sociétés Van-System Srl et Van-System Swiss SA au chiffre d'affaires et au résultat net consolidé, l'établissement de pro formas "rétrospectifs" et "prospectifs" tels que requis par la norme IFRS 3 n'est pas apparu nécessaire.

Rachat des minoritaires de Shanghai Radiall Electronics Co Ltd

Le 21 juillet 2015, Radiall a acquis la participation détenue par la société Feilo Shanghai Co Ltd dans le capital de Shanghai Radiall Electronics Co Ltd (20%) pour un montant de 45,66 millions de RMB.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 10, l'opération a été traitée comptablement comme une transaction entre actionnaires. La différence entre le montant de la transaction et la valeur nette comptable des intérêts minoritaires, d'un montant de 204 milliers d'euros, a été enregistrée en capitaux propres part du Groupe. Le paiement des titres en numéraire a été inscrit en flux de trésorerie liés aux opérations de financement dans le tableau des flux de trésorerie consolidés de l'exercice.

3.2 Liste des sociétés consolidées

Intégration globale	Pays	Zone géographique	% d'intérêt	% de contrôle
Radiall	France	France	100 %	100 %
Radiall Ventures SA	France	France	100 %	100 %
Industrie Doloise de Micro-Mécanique SA	France	France	100 %	100 %
Van-System Srl	Italie	Europe	100%	100%
Van-System Swiss SA	Suisse	Europe	100%	100%
Radiall Systems	France	France	100 %	100 %
Radiall Ltd.	G. Bretagne	Europe	100 %	100 %
Radiall G.m.b.H.	Allemagne	Europe	100 %	100 %
Radiall B.V.	Pays-Bas	Europe	100 %	100 %
Radiall A.B.	Suède	Europe	100 %	100 %
Radiall Elettronica Srl.	Italie	Europe	100 %	100 %
Radiall America Inc.	Etats-Unis	Amériques	100 %	100 %
Radiall USA	Etats-Unis	Amériques	100 %	100 %
Radiall do Brasil	Brésil	Amériques	99 %	99 %
Radiall Electronics (Asia) Ltd.	Chine	Asie	55 %	55 %
Radiall International Ltd.	Chine	Asie	100 %	100 %
Radiall India Private Ltd.	Inde	Asie	100 %	100 %
Nihon Radiall KK	Japon	Asie	100 %	100 %
Shanghai Radiall Electronics Co. Ltd.	Chine	Asie	96 %	100 %
Mise en équivalence	Pays	Zone géographique	% d'intérêt	% de contrôle
Raydiall SAS	France	France	50%	50%

3.3 Participations dans les entreprises associées

	Raydiall	
(en milliers d'euros)	2015	2014
Chiffre d'affaires	14 980	11 544
Quote-part dans le résultat net consolidé	618	104
Actifs non courants	4 409	3 600
Actifs courants	6 948	5 956
Passifs non courants	390	433
Passifs courants	6 818	6 236

Note 4 - Information sectorielle

4.1 Secteurs d'activité et zones géographiques

Conformément à la norme IFRS 8, les informations sectorielles présentées sont des informations internes revues et utilisées par les principaux décideurs opérationnels, qui reposent à la fois sur un pôle d'activité et quatre zones géographiques. Radiall a une activité principale prépondérante qui est la fabrication de connecteurs et de composants associés, trouvant leurs débouchés dans les applications électroniques. Radiall considère opérer sur un seul secteur d'activité. Les quatre zones géographiques déterminées par Radiall sont : France, Europe hors France, Amériques et Asie. Les informations présentées en Note 4.2 sont établies sur la base de l'implantation géographique des clients. C'est sur la base des données de ce secteur d'activité et des zones d'activité que sont évaluées les performances du Groupe.

4.2 Informations par zones géographique d'implantation de s filiales

2015	France	Europe hors France	Amériques	Asie	Elimination comptes réciproques	Total
(en milliers d'euros)						
Chiffre d'affaires (hors groupe)	84 121	23 258	126 911	55 652		289 941
Ventes interzones	91 864	-3 167	11 724	23 672	-124 093	
Total	175 984	20 091	138 635	79 324	-124 093	289 941
Autres produits et charges opérationnels non courants				-586		-586
Résultat opérationnel	10 313	1 327	22 177	9 595		43 412
Impôts sur les sociétés	-1 745	-370	-7 988	-1 990		-12 093
Résultat Net Part Groupe	5 922	984	14 185	7 789		28 880
Dépréciations de l'actif non courant	-6 008	-105	-3 189	-1 139		-10 441
Investissements immobilisations incorporelles	2 189	0		9		2 198
Investissements immobilisations corporelles	6 721	70	1 881	1 591		10 263

2014*	France	Europe hors France	Amériques	Asie	Elimination comptes réciproques	Total
(en milliers d'euros)						
Chiffre d'affaires (hors groupe)	85 622	22 612	112 641	58 381		279 255
Ventes interzones	88 272	2 390	11 662	26 362	-128 686	
Total	173 894	25 002	124 302	84 743	-128 686	279 255
Autres produits et charges opérationnels non courants	-273			-478		-751
Résultat Opérationnel	9 951	1 250	20 340	13 224		44 764
Impôts sur les sociétés	324	-347	-7 276	-2 157		-9 456
Résultat Net Part Groupe	8 476	914	13 080	8 699		31 169
Dépréciations de l'actif non courant	-6 499	-9	-2 503	-1 069		-10 081
Investissements immobilisations incorporelles	356			88		443
Investissements immobilisations corporelles	6 387	2	1 759	1 921		10 068

* Les retraitements (qui concernent l'application de l'interprétation IFRIC21) sont expliqués au paragraphe "Comparabilité des exercices"

Note 5 - Ecart d'acquisition et immobilisation incorporelles

5.1 Evolution des écarts d'acquisition

(en milliers d'euros)

31 Décembre 2014	8 450
Augmentation	
Diminution	
Dépréciation	-586
Change	716
Variation de périmètre	4 051
Autres	
31 Décembre 2015	12 631

5.2 Détail des écarts d'acquisition en valeur nette

(en milliers d'euros)

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Radiall Shanghai	1 683	1 576
Radiall USA	5 502	4 934
Radiall India		545
Van-System	4 051	
I.D.M.M	1 395	1 395
TOTAL	12 631	8 450

5.3 Test de dépréciation des écarts d'acquisition et des autres actifs à durée de vie indéterminée

En 2015, sans modification des méthodes d'évaluation utilisées chaque année, le Groupe a réexaminé la valeur des écarts d'acquisition associés à ses unités génératrices de trésorerie (UGT) ou groupes d'UGT.

La description des méthodes utilisées pour la réalisation des tests de dépréciation des écarts d'acquisition figure dans la note 2.10.

Présentation des hypothèses clés utilisées pour la détermination des valeurs recouvrables

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

Zone	Actifs testés	Taux d'actualisation		Taux de croissance à l'infini	
		2015	2014	2015	2014
États-Unis	Radiall USA	11,3%	11,0%	2%	2%
	Marque AEP	11,3%	11,0%	2%	2%
Europe	I.D.M.M	8,6%	11,6%	2%	2%
Chine	Radiall Shanghai	12,0%	10,4%	2%	2%
Inde	Radiall India	16,4%	14,3%	2%	2%

Sensibilité des valeurs recouvrables :

Pour chacune des UGT significatives, la sensibilité des tests de dépréciation à une variation de chacune des principales hypothèses a été analysée. Le Groupe a déterminé les variations raisonnablement possibles des hypothèses clef suivantes, prises isolément :

- des prévisions de chiffres d'affaires inférieures de 10% par rapport aux prévisions ;
- une dégradation de la marge brute de 5% ;
- une hausse du taux d'actualisation de 100 bps ;
- un taux de croissance à l'infini de 1% au lieu de 2%.

Le test a été mis en œuvre par Radiall au 31 décembre 2015 sur la base de valeurs recouvrables déterminées en interne.

A l'issue de ces examens, la Direction a conclu que la valeur recouvrable de chaque UGT ou groupe d'UGT testée excédait sa valeur comptable au 31 décembre 2015, à l'exception :

- de l'écart d'acquisition Radiall India Ltd dont les analyses ont conduit à constater un indice de perte de valeur, et pour lequel une dépréciation de 586 K€ a été constatée au 31 décembre 2015.

Cette dépréciation a été comptabilisée en « autres produits et charges opérationnels non courants ».

5.4 Immobilisations incorporelles

Valeur brute	Frais de développement	Concessions, brevets, licences	Fonds commerciaux	Autres immobilisations incorporelles	Total
(en milliers d'euros)					
31 Décembre 2014	344	13 348	70	7 920	21 682
Acquisitions		357		1 841	2 198
Sorties		-11			-11
Change		724		798	1 523
Variation de périmètre		12			12
Autres		150		-96	54
31 Décembre 2015	344	14 580	70	10 464	25 458
Amortissements et dépréciations					
(en milliers d'euros)					
31 Décembre 2014	-344	-10 017	-70	-1 852	-12 284
Acquisitions		-853		-78	-931
Sorties		11			11
Change		-485		-128	-613
Variation de périmètre		-3			-3
Autres					
31 Décembre 2015	-344	-11 346	-70	-2 059	-13 819
Valeur nette 2014		3 331		6 068	9 398
Valeur nette 2015		3 233		8 405	11 637

Note 6 - Immobilisations corporelles

6.1 Evolution de la valeur nette comptable

Valeur brute (en milliers d'euros)	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immos corporelles	Immobilisations en cours	Total
31 Décembre 2014	1 214	34 795	110 126	7 865	6 609	160 609
Acquisitions		743	5 756	800	5 592	12 891
Cessions		-505	-1 721	-531	-570	-3 326
Change	35	745	3 540	158	142	4 620
Variation de périmètre			2 740	244	8	2 991
Autres		214	2 227	82	-2 576	-53
31 Décembre 2015	1 249	35 995	122 666	8 621	9 203	177 733

Amortissements et dépréciations (en milliers d'euros)	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immos corporelles	Immobilisations en cours	Total
31 Décembre 2014		-20 796	-75 666	-6 000		-102 465
Dotations		-1 536	-7 569	-562		-9 668
Cessions		625	1 567	398		2 590
Change		-345	-1 858	-95		-2 298
Variation de périmètre			-1 963	-229		-2 192
Autres		-1	3	-2		3
31 Décembre 2015		-22 054	-85 487	-6 490		-114 030
Valeur nette 2014	1 214	13 999	34 460	1 865	6 609	138 145
Valeur nette 2015	1 249	13 941	37 179	2 131	9 203	153 703

6.2 Immobilisations en location financement

(en milliers d'euros)	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immos corporelles	Total
Valeur nette 2014	351	4 716	3 445		8 511
Valeur nette 2015	351	4 281	5 247		9 879

Note 7 – Titres des entreprises associées et coentreprises

(en milliers d'euros)	
1^{er} Janvier 2014	1 359
Quote-part de résultat net	104
Produits et charges enregistrés dans les capitaux propres	-19
31 Décembre 2014	1 444
Quote-part de résultat net	618
Produits et charges enregistrés dans les capitaux propres	12
31 Décembre 2015	2 074

Note 8 - Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	
31 Décembre 2014	1 763
Acquisitions	183
Cessions	-38
Change	5
Variation de périmètre	70
Autres	
31 Décembre 2015	1 983

Note 9 – Stocks

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Stock de matières premières	42 268	36 556
Stock d'encours de biens et services	6 080	5 573
Stock de produits	16 641	16 319
Valeur brute	64 990	58 447
Dépréciation stock de matières premières	-5 062	-5 282
Dépréciation stock d'en-cours	-18	
Dépréciation stock de produits	-2 581	-1 553
Dépréciation	-7 661	-6 835
Valeur nette	57 329	51 612

Un montant de 1 783 milliers d'euros de stocks provisionnés a été mis au rebut sur l'exercice.

Note 10 - Créances clients

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Créances clients et comptes rattachés	49 824	45 259
Dépréciation	-307	-483
Dépréciations en %	0,62%	1,07%
Valeur nette	49 517	44 776

Toutes les créances ont une échéance inférieure à 1 an. La balance âgée clients est présentée en note 17.2.3.

Note 11 - Autres créances

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Créances fiscales et sociales	10 182	9 534
Charges constatées d'avance	1 505	629
Autres créances diverses	2 585	3 702
Total autres créances	14 272	13 864

Note 12 - Trésorerie disponible

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Autres actifs financiers de gestion de trésorerie	5 009	9 409
Placements à moins de trois mois	34 027	33 638
Disponibilités	38 998	36 046
Trésorerie et équivalents de trésorerie	73 025	69 683
Trésorerie disponible *	78 034	79 092

* Le Groupe considère que sa trésorerie disponible totale est composée des agrégats bilanciaux «Trésorerie et équivalents de trésorerie» et «Autres actifs financiers de gestion de trésorerie» (dont la maturité est comprise entre 3 et 12 mois)

Note 13 - Capitaux propres

13.1 Composition du capital social

Au 31 décembre 2015, le capital social de la Société s'élève à 2 817 454.94 euros, composé de 1 848 124 actions d'une valeur nominale de 1,52 €. Les actions nominatives détenues depuis 4 ans au moins bénéficient d'un droit de vote double.

13.2 Titres d'autocontrôle

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Détention à l'ouverture	37 139	37 841
Achats d'actions	40 000	
Ventes d'actions	-1	
Annulations dans l'exercice		-702
Détention à la clôture	77 138	37 139
Dans le cadre d'animation du cours de bourse		
Détention selon divers objectifs	77 138	37 139

13.3 Résultat par action

(en nombre d'actions)	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014 *
Résultat part du Groupe, en euros	28 879 519	31 169 000
Nombre d'actions (moyenne pondérée) en circulation sur la période	1 848 124	1 848 124
Nombre d'actions (moyenne pondérée) d'autocontrôle sur la période	43 805	37 553
Nombre d'actions retenues	1 804 319	1 810 571
Résultat par action, en euros	16,01	17,20

* Les retraitements (qui concernent l'application de l'interprétation IFRIC21) sont expliqués au paragraphe "Comparabilité des exercices"

13.4 Dividende proposé

Le Directoire et le Conseil de Surveillance du 24 mars 2016 ont proposé une distribution de 2,50 euros par action. Cette distribution sera soumise au vote des actionnaires lors de l'Assemblée Générale Mixte convoquée le 12 mai 2016.

Note 14 - Provisions

14.1 Evolution des provisions sur l'actif courant

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2014	Dépréciation	Reprises	Change	Variation de périmètre	31 Décembre 2015
Provision créances clients	-483	-84	298	-10	-29	-307
Provisions dépréciation des stocks	-6 835	-624	1 036	-241	-997	-7 661
Total provision sur l'actif courant	-7 318	-708	1 334	-251	-1 026	-7 968

14.2 Evolution des provisions courantes et non courantes

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2014	Dotation	Reprise - Utilisée	Reprise - Non utilisée	Ecart de change	Reclassement	Variation de périmètre	31 Décembre 2015
Indemnités de fin de carrière	10 244	21		-824		0	709	10 149
Autres provisions non courantes	154	60				17		232
Provisions non courantes	10 398	81		-824		17	709	10 383
Provision pour risques techniques et commerciaux	199	553		-199		4	25	582
Provision pour autres risques	586	35	-35	-161		3		427
Provisions courantes	784	588	-35	-360		7	25	1 009

14.3 Engagements de retraite

Hypothèses retenues pour les indemnités de fin de carrière

	31 déc. 2015	31 déc. 2014
Age de départ à la retraite		
- Né avant 1951	60	60
- Né entre 1951 et 1956	63	63
- Né après 1956	65	65
Taux d'évolution des salaires	2,74%	2,80%
Taux d'actualisation	2,03%	1,70%
Turnover *		
- de 16 à 39 ans	6,17%	6,17%
- de 40 à 49 ans	2,48%	2,48%
- de 50 à 54 ans	0,61%	0,61%
- de 55 à 65 ans	0,00%	0,00%
Taux de charges sociales patronales		
- Cadres	47,13%	47,13%
- Non Cadres	45,74%	45,74%
Table de mortalité		
Homme	TH 00-02	TH 00-02
Femme	TF-00-02	TF-00-02

* Les taux de turnover indiqués sont ceux utilisés dans le cadre de l'estimation de l'engagement Radiall SA.

Sensibilité des hypothèses

La provision pour indemnités de fin de carrière serait impactée comme suit par la variation de ces hypothèses :

(en milliers d'euros)	Impact si variation négative	Impact si variation positive
Variation du taux d'actualisation de 0,25 point	312	-299
Variation du taux d'augmentation des salaires de 0,25 point	-298	309
Variation du taux de turnover de 20%	193	-179

Les informations indiquées dans cette note concernent Radiall et I.D.M.M. La seule autre filiale du Groupe pour lequel il existe un engagement IFC significatif est la société Van-System Srl. Cet engagement sera revu dans le cadre de l'évaluation du PPA sur l'exercice 2016. Les modalités de départ sont considérées à l'initiative du salarié dans la totalité des cas.

Concernant le taux de turnover, afin d'anticiper le recul progressif de l'âge de départ en retraite, une différenciation est retenue en fonction de la tranche d'âge du salarié selon la génération, plutôt que de retenir un âge de départ moyen.

Le taux de turnover moyen ressort à 3,1% et est cohérent avec le taux réel moyen constaté sur les sept derniers exercices.

Coût des services rendus

(en milliers d'euros)	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Coût des services rendus à l'ouverture	10 244	7 807
Coûts des services rendus de l'exercice	-130	405
Prestations versées au cours de l'exercice	-421	-335
Pertes (Gains) actuariels générés au cours de l'exercice	-446	2126
Coût financier de l'exercice	162	241
Total	9 409	10 244

Actif de couverture

Au 31 décembre 2015, il n'y a pas d'actif de couverture.

Note 15 – Emprunts et autres passifs financiers

31 Décembre 2015 (en milliers d'euros)	Courant moins d'1 an	Non courant 1 à 5 ans	Non courant plus de 5 ans	Total
Avances remboursables	72	566	112	678
Emprunt obligataire				
Autres dettes financières	808	6 409		6 409
Contrats de location financement	1 377	4 320	2 680	7 000
Total	2 256	11 294	2 792	14 087
Dettes en EUR	2 256	11 294	2 792	14 087
Dettes en USD				
Dettes en autres devises				
Total	2 256	11 294	2 792	14 087

31 Décembre 2014 (en milliers d'euros)	Courant moins d'1 an	Non courant 1 à 5 ans	Non courant plus de 5 ans	Total
Avances remboursables	19	548	186	734
Emprunt obligataire				
Autres dettes financières	231	5 470		5 470
Contrats de location financement	807	2 977	3 067	6 043
Total	1 057	8 995	3 253	12 248
Dettes en EUR	1 057	8 995	3 253	12 248
Dettes en USD				
Dettes en autres devises				
Total	1 057	8 995	3 253	12 248

Note 16 - Autres dettes

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014*
Avances et acomptes reçus	845	1 120
Dettes fiscales et sociales	30 391	29 454
Fournisseurs d'immobilisations	924	677
Instruments financiers dérivés	501	1 779
Dettes diverses	1 239	1 575
Comptes de régularisation	955	750
Total autres dettes	34 854	35 354

* Les retraitements (qui concernent l'application de l'interprétation IFRIC21) sont expliqués au paragraphe "Comparabilité des exercices"

Note 17 - Instruments financiers et gestion des risques financiers

17.1. Juste valeur des instruments financiers

Valeur comptable et juste valeur par catégorie d'instruments financiers

En milliers d'euros	Niveau	31 décembre 2015		31 décembre 2014 *	
		Valeur Comptable	Juste Valeur	Valeur Comptable	Juste Valeur
Actifs					
Autres immobilisations financières	N/A	1 983	1 983	1 763	1 763
Créances clients et autres créances courantes	N/A	49 111	49 111	44 776	44 776
Instruments financiers dérivés actifs	Niveau 2				
Trésorerie et équivalent de trésorerie	Niveau 1	78 034	78 034	79 092	79 092
Total		129 128	129 128	125 632	125 632
Passifs					
Dettes financières	N/A	16 343	16 343	13 305	13 305
Instruments financiers dérivés passifs	Niveau 2	501	501	1 779	1 779
Total		16 844	16 844	15 084	15 084

Niveaux des instruments financiers à la juste valeur

Les tableaux présentent la méthode de valorisation des actifs et passifs financiers à la juste valeur, selon les 3 niveaux suivants :

- Niveau 1 : juste valeur fondée sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques,
- Niveau 2 : juste valeur fondée sur des données de marché observables autres que les prix cotés visés au Niveau 1,
- Niveau 3 : juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation utilisant des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables de marché.

Les actifs et passifs financiers valorisés au coût amorti sont marqués par le signe identifié par « N/A » dans le tableau ci-dessus.

17.2 Gestion des risques financiers et instruments financiers dérivés

Dans le cadre de ses activités, Radiall est exposée à une grande variété de risques financiers. Les risques principaux sont le risque de change, le risque de crédit et dans une moindre mesure le risque de taux. Les risques de change et de taux d'intérêt sont gérés de manière centrale par le Groupe.

Les activités de financement à court terme et à long terme sont effectuées au siège, et font l'objet d'un accord préalable du Directoire et du Conseil de surveillance.

Pour gérer et réduire son exposition aux risques de variations des taux d'intérêt et des cours de change, Radiall utilise divers instruments financiers dérivés. Tous ces instruments sont utilisés à des fins de couverture et ceux qui pourraient caractériser une position spéculative sont interdits.

Toutes les transactions financières réalisées par le Groupe sont contractées uniquement avec des partenaires disposant d'une notation de premier rang, reçue d'une agence spécialisée.

Le Groupe applique une comptabilisation de couverture sur les instruments financiers couvrant les risques majeurs sur les taux d'intérêt. Au 31 décembre 2015, le Groupe a également appliqué une comptabilisation de couverture couvrant les risques de change.

17.2.1 Valeur des instruments financiers dérivés au bilan

(en milliers d'euros)	2015		2014	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Gestion du risque de taux d'intérêt	0	-384	0	-664
Gestion du risque de change	0	-117	0	-1 115
Instruments financiers dérivés	0	-501	0	-1 779

17.2.2 Gestion du risque de change

L'exposition au risque de change provient essentiellement des achats et des ventes réalisés par les filiales du Groupe dans d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle du Groupe.

Sensibilité aux fluctuations des taux de change

Sur la base d'une baisse de 10% de l'ensemble des devises face à l'Euro, les impacts sur les ventes du Groupe et sur les capitaux propres (écart de conversion) sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Une hausse de 10% de la parité aurait un impact symétrique avec les mêmes montants mais dans le sens opposé.

(en milliers d'euros)	2015
Chiffre d'affaires	-18 343
Impact sur les capitaux propres (écarts de conversion)	-7 664

Instruments de couvertures mis en place

Au 31 décembre 2015, les montants cumulés des instruments en dollars étaient de 31 575 milliers de Dollar US, à convertir par échéances mensuelles échelonnées de janvier à juin 2016 selon des taux de conversion US Dollar/Euro de 1,0170 à 1,2000 ; et des barrières désactivantes à partir d'un écart cumulé maximal de 15 Centimes d'US Dollar.

	Nominal (en milliers de devise)	Juste valeur - Cash Flow Hedge (en milliers d'euros)	Juste valeur - Trading (en milliers d'euros)
Termes (vendeur USD)	1 000		-1
Options (tunnel à prime nulle) (vendeur USD)	14 000	105	-139
Produits à barrière désactivante (vendeur USD)	16 575		-82
Total	31 575	105	-222

La variation de juste valeur sur la valeur intrinsèque présentée en « Cash Flow Hedge » entre 2015 pour 105 K€, et 2014 pour -537 K€, est enregistrée en résultat global pour 642 K€. La variation de juste valeur sur la valeur temps des couvertures « Cash Flow Hedge » et sur les couvertures classifiées « Trading » entre 2015 pour -222 K€, et 2014 pour -578 K€, est enregistrée en résultat financier pour 356 K€.

Exposition financière

La politique générale du Groupe consiste à ce que ses filiales achètent, vendent, empruntent et investissent principalement dans la même devise que leur devise fonctionnelle, afin de réduire leur exposition financière aux fluctuations des taux de change.

17.2.3 Gestion du risque de crédit

Le risque sur les crédits clients est géré par le service de *Crédit Management* qui s'assure du respect des procédures du recouvrement des créances et coordonne les limites de crédit pour les clients internationaux. Pour la plupart des entités européennes et asiatiques, une assurance-crédit a été souscrite.

Balance âgée des créances clients nettes

(en milliers d'euros)	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Non échus	44 534	40 930
Echus :		
- depuis 30 jours	3 859	3 639
- depuis 31 à 60 jours	725	304
- depuis 61 à 90 jours	309	-3
- depuis 91 à 180 jours	89	-94
Total	49 517	44 776

Au 31 décembre 2015, il n'existe pas d'autre actif financier non déprécié et impayé significatif.

17.2.4 Gestion du risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêt est due principalement à son endettement. Afin de réduire ce risque, le Groupe utilise des contrats d'échange de taux d'intérêts (*swaps*).

Sensibilité aux variations des taux d'intérêts

Au 31 décembre 2015, la dette financière à taux variable correspond principalement à la ligne de crédit de 5 millions d'euros contractée en 2012 dont le taux d'intérêt est basé sur l'Euribor 3 mois, laquelle a fait l'objet d'une couverture à taux fixe contre taux variable jusqu'à la date de son remboursement.

Les créances et dettes à court terme ne sont pas exposées au risque de taux d'intérêt.

Dans le cadre de sa politique de couverture contre l'exposition au risque de taux, Radiall a mis en place les opérations suivantes :

(en milliers d'euros)	Echéance	Taux fixe	Nominal	Valeur de marché
Swap de taux Variable / Fixe (sur ligne de crédit)	Juillet 2016	1,565%	10 000	-228
Swap de taux Variable / Fixe (sur contrat de crédit- bail)	Septembre 2022	3,25%	1 398	-156

17.2.5 Gestion des risques de liquidité et sur la structure du capital

Le Groupe cherche à réduire au maximum les risques liés à sa structure financière. Il favorise, chaque fois que cela est possible, l'autofinancement de son développement et ne recourt à l'endettement que lorsque cela est strictement nécessaire. Les objectifs et politiques de gestion financière sont demeurés identiques depuis de nombreux exercices.

Note 18 - Impôts sur les résultats

18.1 Analyse de la charge d'impôt

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014*
France	-2 007	-1 222
Etranger	-10 351	-10 080
Impôts exigibles	-12 358	-11 301
France	262	1 546
Etranger	3	299
Impôts différés	264	1 845
Produit (ou charge) d'impôt	-12 093	-9 456

* Les retraitements (qui concernent l'application de l'interprétation IFRIC21) sont expliqués au paragraphe "Comparabilité des exercices"

Le taux d'impôt effectif du Groupe s'est accru de 21,8% au 31 décembre 2014 à 29,2% au 31 décembre 2015.

18.2 Réconciliation entre l'imposition théorique et l'imposition effective

Les éléments de réconciliation sont les suivants :

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014*
Résultat avant impôt	41 444	43 419
Impôt théorique aux taux applicables dans chaque pays	-12 147	-12 445
Impact des sociétés mises en équivalence	-206	35
Variation des impôts différés reconnus sur déficits reportables	1 150	1 774
Effet des consommations de déficits reportables non reconnus antérieurement		1 094
Impact des charges non déductibles et des revenus non taxables	-736	-997
Impôt différés non constatés sur les déficits de la période	-38	-6
Crédit d'impôt recherche	593	489
Crédit d'impôt compétitivité emploi	488	487
Autres crédits d'impôt	7	21
Impôts sans base (**)	-1 290	51
Contribution additionnelle	-136	-94
Taxation à taux réduits	147	61
Autres	75	74
Total	-12 093	-9 456

* Les retraitements (qui concernent l'application de l'interprétation IFRIC21) sont expliqués au paragraphe "Comparabilité des exercices"

** La ligne "Impôts sans base" se compose pour -1 137 K€ de retenues à la source sur dividendes comptabilisées sur Radiall SA

18.3 Position nette des impôts différés

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014*
Impôts différés actifs	4 564	3 651
Impôts différés passifs	-5 236	-4 133
Impôts différés nets	-671	-482

* Les retraitements (qui concernent l'application de l'interprétation IFRIC21) sont expliqués au paragraphe "Comparabilité des exercices"

18.4 Principaux actifs et passifs d'impôts différés consolidés

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014*
Effet des reports déficitaires	4 759	4 523
Effet fiscal des différences temporaires liées aux :		
- Autres actifs non courants	-9 113	-9 254
- Stocks	2 027	1 416
- Autres actifs courants	157	1 190
- Provision pour risques	3 836	4 106
- Autres dettes	843	674
- Autres	4	-41
Impact fiscal des différences temporaires	-2 245	-1 909
Impôts différés actif (passif) bruts	2 514	2 615
Provision pour dépréciation des impôts différés actifs	-3 185	-3 097
Impôts différés nets	-671	-482

* Les retraitements (qui concernent l'application de l'interprétation IFRIC21) sont expliqués au paragraphe "Comparabilité des exercices"

Les impôts différés actifs non reconnus concernent essentiellement les déficits du groupe d'intégration fiscale en France. Les impôts différés sur déficits sont reportables sans limitation de durée. Les impôts différés sur actifs non courants sont composés pour l'essentiel des impôts différés sur amortissements dérogatoires de Radiall SA et de IDMM, et des impôts différés reconnus sur les actifs incorporels de la société Radiall USA.

18.5 Détail de l'impôt courant à l'actif du bilan

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Créance d'IS	8 606	6 738
(acomptes et crédits d'impôts)		
Total à l'actif du bilan	8 606	6 738
Dettes d'IS	-957	-303
Total au passif du bilan	-957	-303

Note 19 - Effectifs et frais de personnel

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Personnel extérieur	18 189	17 295
Salaires	57 493	52 248
Charges sur salaire	32 387	33 904
Total	108 069	103 446
France	72 508	72 557
International	35 561	30 889
Total	108 069	103 446

Conformément à la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables, le produit de CICE de 1 465 K€ a été déduit des charges de personnel. A titre d'information le CICE était de 1 460 K€ sur l'exercice 2014.

(effectifs moyens)	2015		2014	
	interne	externe	interne	externe
France	1 187	202	1 066	301
International	604	916	412	1 174
Total	1 791	1 118	1 479	1 475

Note 20 - Frais de recherche et de développement

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Frais non activés	21 295	19 232
Amortissement des frais de développement activés		
Total des dépenses engagées	21 295	19 232

Note 21 - Autres produits et charges d'exploitation

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Résultat de change	282	313
Résultat de cession d'actif	-110	-332
Subvention	1 006	631
Autres produits et charges	-107	551
Total	1 070	1 162

Note 22 - Dépréciation de l'actif non courant

Le montant des dépréciations de l'actif non courant ne concerne que les dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles.

Note 23 - Dépréciation de l'actif courant et dotations aux provisions

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Dépréciation de stock	-1 371	-2 232
Dépréciation actifs courants	-36	56
Provisions pour risques	-227	-321
Total	-1 634	-2 497

Sur l'exercice 2015, les dotations pour dépréciations des stocks ont été effectuées principalement sur les sociétés Radiall SA et I.D.M.M.

Note 24 - Charges et produits non courants

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Dépréciation des écarts d'acquisition	-586	-871
VNC des immobilisations cédées		-768
Produit de cession sur immobilisation		888
Total	-586	-751

Les autres charges non courantes concernent une dépréciation de l'écart d'acquisition de Radiall India pour 586 K€.

Note 25 - Autres produits et charges financiers

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Gain de change sur financement intragroupe et avoirs bancaires	525	213
Gain sur instruments financiers	516	0
Autres produits financiers	33	4
Total des autres produits financiers	1 073	217
Perte de change sur financement intragroupe et avoirs bancaires	-1 310	-681
Charge sur instruments financiers	-1 801	-698
Autres charges financières	-3	-47
Total des autres charges financières	-3 115	-1 425
Total	-2 042	-1 209

Note 26 - Rémunération des auditeurs

<i>(en milliers d'euros)</i>	MAZARS				FIDUS			
	Montant HT		En %		Montant HT		En %	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Audit								
<i>- Commissariat aux comptes, certifications, comptes individuels et consolidés</i>								
Radiall	114	124	27%	37%	56	63	74%	77%
Filiales intégrées globalement	193	162	47%	49%	19	19	25%	23%
<i>- Autres prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</i>								
Radiall	84	10	20%	3%	1		1%	
Filiales intégrées globalement		3		1%				
Sous-total	391	299	93%	90%	76	82	100%	100 %
Autres prestations								
Juridique, fiscal, social	27	34	6%	10%				
Autres missions de conseil								
Sous-total	27	34	6%	10%				
TOTAL	418	333	100%	100%	76	82	100 %	100 %

Note 27 - Engagements hors bilan

Les engagements correspondant à la gestion des risques de change et de taux sont décrits dans la note 17 relative aux instruments financiers.

27.1 Engagements relatifs aux lignes de crédit confirmées non utilisées

Au 31 décembre 2015, le Groupe a la possibilité, au titre d'un contrat de prêt conclu en juillet 2011, de tirer un montant de 76,6 millions d'euros, dont 19,6 millions d'euros en crédit revolving, et 57 millions d'euros destinés principalement à des opérations spécifiques, notamment de croissance externe.

Respect des covenants au 31 décembre 2015 :

Sur la base des comptes consolidés du Groupe Radiall au 31 décembre 2015, les ratios prévus dans le cadre de la Convention de Financement sont respectés.

27.2 Engagements relatifs aux contrats de location financement

(en milliers d'euros)		31 déc. 2015	31 déc. 2014
Immobilier	Échéance		
	<= 1 an	326	315
	Entre 1 et 5 ans	1 456	1 393
	Aplus de 5 ans	2 676	3 065
	Total	4 458	4 773
Autres immobilisations	Échéance		
	<= 1 an	1 051	492
	Entre 1 et 5 ans	2 867	1 587
	Aplus de 5 ans		
	Total	3 918	2 079

27.3 Engagements relatifs aux contrats de location simple

(en milliers d'euros)		31 déc. 2015	31 déc. 2014
Immobilier	Échéance <= 1 an	2 779	2 071
	Entre 1 et 5 ans	5 520	3 956
	Aplus de 5 ans	-	236
	Total	8 299	6 263
Autres immobilisations	Échéance <= 1 an	338	313
	Entre 1 et 5 ans	431	707
	Aplus de 5 ans	98	0
	Total	867	1 020

Le principal contrat de location concerne Radiall USA, qui a mis en place un contrat de bail en novembre 2008 concernant l'extension des locaux du site d'Obregon au Mexique, conclu entre les sociétés IMMOBILIARIA TRENTO, SA DE CV et SONORA S. PLAN, SA DE CV.

La durée du bail est de 10 ans et prévoit, d'une part, la possibilité de sortir du contrat à l'issue de la cinquième année moyennant dédit et, d'autre part, la possibilité d'acquérir lesdits locaux à l'échéance du contrat ou encore, de poursuivre le bail pour une période additionnelle de 10 ans.

Dans le cadre de ce bail, Radiall USA, accompagnée par sa société mère Radiall America Inc., a consenti une garantie au bailleur IMMOBILIARIA TRENTO, SA DE CV, afin de garantir les engagements pris par la société SONORA S. PLAN, SA DE CV au titre de ce bail concernant les locaux que la société occupe exclusivement.

27.4 Engagement relatif à l'option de vente de la société Malucemi

Les actionnaires des deux sociétés Van-System acquises par Radiall, actionnaires également à 100% de la société immobilière Malucemi propriétaire du site industriel de Van-System à Baranzate, détiennent, selon les termes de l'acquisition des 2 sociétés par Radiall, une option de vente de la société Malucemi à Radiall exerçable à fin janvier 2017. L'exercice de l'option restant incertaine au 31.12.2015, et le prix de vente étant proche des conditions de marché, cette option, considérée comme un engagement hors bilan, n'a pas fait l'objet de comptabilisation spécifique dans les comptes arrêtés au 31.12.2015.

Note 28 - Informations relatives aux parties liées

28.1 Notion de partie liée

Le Groupe identifie les parties qui lui sont liées conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la norme IAS 24 révisée « Informations relatives aux parties liées ».

28.2 Hodiall et Société d'Investissement Radiall (S.I.R.)

Au 31 décembre 2015, le capital de Radiall est détenu à hauteur de 55,5% par Hodiall, et à hauteur de 32,6% par la S.I.R. Ces deux sociétés ont une influence notable sur le Groupe et constituent des entreprises liées à Radiall.

Les transactions entre la société Hodiall et la société Radiall sont régies par une convention de prestations de services. Cette convention prévoit que la société Hodiall s'engage envers Radiall à lui fournir son assistance et ses conseils dans l'accomplissement des opérations suivantes: stratégie du Groupe, services financiers et fiscaux, gestion et communication financière, animation sociale, assistance juridique, secrétariat juridique, services administratifs et gestion des programmes d'assurance. Le montant de cette convention s'élève à 1 800 milliers d'euros pour l'exercice 2015.

Les transactions entre Radiall SA et ces entreprises liées sont détaillées comme suit au 31 décembre 2015 :

(en milliers d'euros)	Hodiall	S.I.R.
Créances clients		
Compte courant		
Total Actifs		
Dettes fournisseurs		
Dettes financières	950	
Total Passifs	950	
Ventes	35	
Achats	-1 800	
Total Résultat opérationnel courant	-1 765	
Intérêts financiers	-9	
Dividendes versés par Radiall S.A.	2 474	733

28.3 Raydiall

Au 31 décembre 2015, le capital de Raydiall est détenu à 50% par Radiall. A ce titre, Raydiall constitue une partie liée à Radiall. Les transactions entre Radiall et Raydiall sont détaillées comme suit :

(en milliers d'euros)	Raydiall
Créances clients	189
Compte courant	1 660
Total Actifs	1 849
Dettes fournisseurs	-5
Total Passifs	-5
Ventes	652
Achats	-13
Total Résultat opérationnel courant	639
Intérêts financiers	30

28.4 Rémunérations et avantages assimilés accordés aux principaux dirigeants

Les principaux dirigeants du groupe Radiall sont constitués par les membres du Comité Exécutif et Stratégique (CES) et par les administrateurs. Les membres du CES étaient au nombre de 5 sur l'exercice 2015 tout comme sur 2014.

Le tableau ci-après résume les sommes versées par le Groupe (y compris rémunérations touchées via Hodiall) au titre des rémunérations brutes de toutes natures et autres avantages accordés aux membres du Comité Exécutif et Stratégique en fonction à la date de clôture de chacun des exercices présentés, y compris les dirigeants mandataires sociaux.

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Avantages à court terme hors cotisations patronales	1 658	1 411
Cotisations patronales	684	609
Avantages postérieurs à l'emploi (*)		
Autres avantages à long terme (**)		
Paiement fondé sur des actions		
Autres éléments		
Total	2 342	2 020

(*) Coût des services rendus

(**) Autres rémunérations acquises mais dues à long terme

Au 31 décembre 2015, le montant global des engagements de retraite au bénéfice des membres du CES s'élève à 206 K€ contre 200 K€ au 31 décembre 2014. Le montant des jetons de présence payés aux membres du Conseil de Surveillance et du Directoire s'élève à 162 K€ euros pour l'exercice 2015 et 156 K€ pour l'exercice 2014.

Le chapitre IV du Rapport Financier contient une description détaillée des différentes rémunérations et avantages des principaux dirigeants du Groupe.

Note 29 - Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2015, et intervenant avant la date du Conseil de Surveillance statuant sur ces derniers, n'a eu lieu.

2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux actionnaires,
En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société RADIALL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note Comparabilité des exercices de l'annexe aux comptes consolidés qui expose le changement de méthode et les incidences résultant de

l'application de l'interprétation « IFRIC 21 » à compter du 1er janvier 2015.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La société procède à chaque clôture à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 2.9 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation, ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées, et nous avons vérifié que la note 5.3 donne une information appropriée
- La note 2.12 de l'annexe aux comptes consolidés précise les modalités de comptabilisation et d'évaluation des actifs d'impôts différés. Nos travaux ont consisté à apprécier la cohérence des hypothèses sous-tendant les perspectives de récupération de tels actifs, à vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et à apprécier sur cette base le caractère raisonnable des estimations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 18 avril 2016,
Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

Gael LAMANT

FIDUS

Eric LEBEGUE

III. COMPTES SOCIAUX

1. COMPTES SOCIAUX	60
Bilan au 31 décembre 2015	61
Compte de résultat au 31 décembre 2015	63
Tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2015	64
Annexe sur les comptes sociaux	65
Note 1. Faits significatifs	65
Note 2. Principes comptables	65
Note 3. Autres informations.....	66
Note 4. Evolution des immobilisations incorporelles et corporelles	66
Note 5. Evolution des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles.....	67
Note 6. Evolution des immobilisations financières	67
Note 7. Evolution des stocks	68
Note 8. Créances clients et comptes rattachés	68
Note 9. Détail des autres créances	68
Note 10. Inventaire des valeurs mobilières de placement.....	69
Note 11. Evolution des capitaux propres	69
Note 12. Structure de l'actionnariat	69
Note 13. Provisions pour risques et charges	69
Note 14. Echéance des dettes	70
Note 15. Etats des produits à recevoir et des charges à payer	71
Note 16. Eléments concernant les entreprises liées	71
Note 17. Engagements hors bilan	71
Note 18. Chiffre d'affaires	73
Note 19. Frais de personnel, effectifs et participation des salariés	73
Note 20. Rémunération des mandataires sociaux	73
Note 21. Résultat financier	73
Note 22. Produits et charges exceptionnelles	74
Note 23. Impôts sur les sociétés	74
Note 24. Eléments susceptibles d'alléger ou d'accroître la dette future d'impôt	74
Note 25. Recherche et développement	74
2. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2015	75
3. RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	76
4. RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	77
5. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES	78

1. COMPTES SOCIAUX

BILAN AU 31 DECEMBRE 2015 – RADIALL S.A.

Actif (en milliers d'euros)	31 décembre 2015			31 décembre 2014
	Brut	Amort. & Prov.	Net	
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	9 413	5 752	3 661	1 829
Frais de recherche et développement	344	344	0	0
Brevets licences	673	575	98	166
Logiciels	5 809	4 763	1 046	892
Fonds commercial	132	70	62	62
Immobilisations incorporelles en cours	2 455		2 455	709
Immobilisations corporelles	89 208	63 952	25 256	23 084
Terrains	432		432	432
Constructions	17 896	12 299	5 597	5 484
Installations techniques	58 580	47 673	10 907	11 220
Autres immobilisations	5 099	3 980	1 119	947
Immobilisations corporelles en cours	6 846		6 846	4 188
Avances et acomptes	355		355	813
Immobilisations financières	64 048	5 178	58 870	39 898
Participations	54 014	5 178	48 836	37 682
Autres titres immobilisés	0		0	0
Autres immobilisations financières	10 034		10 034	2 216
Total actif immobilisé	162 669	74 882	87 787	64 811
Actif circulant				
Stocks et encours	31 099	3 571	27 528	26 409
Matières premières et approvisionnements	21 898	2 965	18 933	17 159
Encours de biens et services	2 749		2 749	3 761
Produits intermédiaires et finis	6 452	606	5 846	5 489
Créances clients et rattachés	29 282	98	29 184	28 088
Autres actifs	15 785	584	15 201	13 809
Avances et acomptes sur commande	31		31	66
Autres créances	15 754	584	15 170	13 743
Trésorerie	47 978	0	47 978	50 180
Actions propres	0		0	0
Valeurs Mobilières de Placement	39 036		39 036	43 047
Disponibilités	8 942		8 942	7 133
Total actif circulant	124 144	4 253	119 891	118 486
Charges constatées d'avance	691		691	131
Frais d'émission d'emprunt à étaler	461		461	267
Ecarts de conversion actif	316		316	240
Total actif	288 281	79 135	209 146	183 935

Passif <i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Capitaux propres		
Capital	2 817	2 817
Prime d'émission, fusion, apport	21 897	21 897
Réserve légale	339	339
Réserves statutaires et contractuelles	41 822	41 729
Report à nouveau	46 504	29 855
Résultat de l'exercice	30 903	21 270
Provisions réglementées	8 355	8 365
Total capitaux propres	152 637	126 272
Provisions		
Pour risques	1 048	975
Pour charges	9 026	9 830
Total provisions	10 074	10 805
Dettes		
Dettes financières	8 749	8 881
Emprunts et dettes établissements de crédit	5 538	5 715
Emprunts et dettes financières	3 211	3 166
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 530	15 222
Autres dettes	21 802	22 133
Avances et acomptes sur commandes	8	767
Dettes fiscales et sociales	20 134	19 956
Dettes immobilisations et comptes rattachés	667	662
Autres dettes	993	748
Total dettes	46 081	46 236
Ecarts de conversion passif	354	622
Total passif	209 146	183 935

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2015 – RADIAL S.A.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2015	2014
Produits d'exploitation		
Ventes de production	149 140	149 896
Ventes de services	2 250	1 980
Chiffre d'affaires	151 390	151 876
Production stockée	(649)	(76)
Production immobilisée	288	210
Subventions d'exploitation	451	525
Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges	4 815	1 850
Autres produits	14 782	13 424
Total produits d'exploitation	171 077	167 809
Charges d'exploitation		
Achats matières et approvisionnements	55 751	56 040
Variation de stocks	(1 564)	(203)
Autres achats et charges externes	40 091	35 647
Impôts et taxes	3 643	3 613
Salaires	42 385	41 481
Charges sociales	18 217	17 575
Dotations :		
- aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	3 920	4 249
- aux amortissements sur frais d'émission d'emprunt	88	67
- aux provisions sur actifs circulants	670	889
- aux provisions pour risques et charges	355	3 307
Autres charges	294	293
Total charges d'exploitation	163 850	162 958
Résultat d'exploitation	7 227	4 851
Produits financiers		
Produits financiers	25 987	16 207
Différences positives de change	2 734	1 348
Total produits financiers	28 721	17 555
Charges financières		
Charges financières	1 026	1 183
Différences négatives de change	4 107	1 519
Total des charges financières	5 133	2 702
Résultat financier	23 588	14 853
Résultat courant avant impôts	30 815	19 704
Produits exceptionnels	2 441	3 959
Charges exceptionnelles	2 476	2 864
Résultat exceptionnel	-35	1 095
Impôts sur les bénéfices "charge / (produit)"	(123)	(471)
Résultat net	30 903	21 270

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2015 – RADIALL S.A.

<i>En milliers d'euros</i>	2015	2014
Résultat net	30 903	21 271
Part mino. dans le résultat des sociétés intégrées	0	0
Quote part de résultat des sociétés en équivalence	0	0
Dotations nettes aux amortissements	3 920	3 978
Variation nettes des provisions	-850	2 154
Plus et moins value de cession	41	-308
Provisions comptabilisées en autres produits et charges opérationnels		
Charge d'intérêts	494	453
Charge d'impôt	1 654	990
Capacité d'autofinancement	36 162	28 538
Variation des stocks	-1 119	-184
Variation des créances d'exploitation	-1 096	1 057
Variation des dettes d'exploitation	177	-174
Variation des autres actifs et passifs	-3 919	9 502
Variation du besoin en fonds de roulement	-5 957	10 201
Intérêts décaissés	-505	-442
Impôt décaissé	-381	-2 850
Flux de trésorerie générés par l'activité (A)	29 319	35 447
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-2 147	-366
Acquisition d'immobilisations corporelles	-6 339	-5 782
Acquisition d'immobilisations financières	-11 030	-2 730
Cession d'immobilisations corporelles	633	1 598
Cession d'immobilisations financières	-142	-1 154
Acquisition/cession de filiales nette de la Trésor.	0	0
	0	0
Flux de Trésor. lié aux opér. d'investissement (B)	-19 025	-8 434
Dividendes versé aux actionnaires de RADIALL SA	-4 527	-2 716
Achats et cessions d'actions propres	-7 800	48
Encaissement provenant d'emprunts		750
Remboursement d'emprunts	-202	-2 202
Flux de Trésor. lié aux opér. de financement (C)	-12 529	-4 120
Variation de la trésorerie (A+B+C+D)	-2 235	22 893
Trésorerie à l'ouverture	50 095	27 202
Reclassement de trésorerie	0	0
Trésorerie à la clôture	47 860	50 095

Annexe sur les comptes sociaux au 31 décembre 2015

Note 1 - Faits significatifs

Au cours de l'exercice 2015, la société Radiall a procédé à des acquisitions de titres significatives : le rachat des titres de sa filiale Shanghai Radiall Electronic co Ltd à la société Feilo Shanghai co Ltd, et l'acquisition à 100 % des titres des sociétés Van-System srl et Van-System Swiss SA.

Note 2 - Principes comptables

Les comptes sociaux de la société Radiall sont établis suivant le Plan Comptable Général homologué par arrêté du 8 septembre 2014.

2.1 Principes et méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Pour les immobilisations qui le justifient, elles sont enregistrées à leur valeur d'apport à la date d'entrée.

2.2 Dépenses de Recherche et Développement

Les frais d'étude et de recherche ne sont pas immobilisables.

Les coûts de développement sont enregistrés en immobilisations lorsque l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention, sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs, attribuables aux dépenses de développement, iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement sont amortis en fonction des quantités de produits livrés sur la base des contrats initiaux.

Les autres frais de développement et d'étude sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont amorties de façon linéaire sur des durées d'utilité comprises entre 3 ans et 10 ans.

2.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur la base des durées d'utilité :

- Constructions : 10 à 20 ans
- Installations techniques, matériels et outillages : 3 à 20 ans
- Matériels informatiques : 3 à 5 ans
- Autres immobilisations corporelles : 3 à 15 ans

La différence entre la durée d'usage et la durée d'utilité est inscrite dans le compte d'amortissement dérogatoire.

Des provisions pour dépréciation des immobilisations sont comptabilisées dès l'apparition d'indices de perte de valeur. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, catégorie limitée pour le Groupe aux écarts d'acquisition et aux marques.

Un amortissement dérogatoire est pratiqué sur quelques familles d'amortissements pour les durées suivantes :

- Installations techniques, matériels et outillages : 3 à 7 ans
- Matériels informatiques : 3 à 5 ans

2.5 Titres de participation

Les titres de participation sont valorisés au coût d'acquisition. Si cette valeur est supérieure à la valeur d'usage, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence. La valeur d'usage est la quote-part de capitaux propres que les titres représentent, le cas échéant corrigée pour tenir compte des perspectives de développement et des résultats.

2.6 Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Il incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production. Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks. Les dépréciations de stocks sont établies, le plus souvent, en raison de l'obsolescence des produits concernés ou sur la base de leur perspective d'écoulement.

2.7 Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale, et sont revalorisées au taux de clôture. Les créances sont dépréciées par voie de provision en cas de risque de non recouvrement. La Société a recours à l'assurance-crédit pour limiter les impayés.

2.8 Valeurs mobilières de placement, titres auto-détenus et trésorerie

La trésorerie nette est constituée des VMP nettes de provisions et des disponibilités, déduction faite des découverts et lignes à court terme.

Les valeurs de placement et disponibilités nettes sont évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition, et de leur valeur de marché.

Les actions auto-détenues, étant conservées en vue de leur annulation, ou pour une détention selon divers objectifs, sont présentées en « immobilisations financières » au bilan.

2.9 Provisions pour risques et charges

2.9.1 Provisions pour indemnités de départ à la retraite

Les indemnités pour fin de carrière, dues aux salariés français, sont évaluées à partir d'une simulation actuarielle. Les engagements sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse de date de départ à la retraite,
- un taux d'actualisation financière,
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel,
- un taux d'inflation, qui est intégré au taux d'actualisation et au taux de revalorisation des salaires.

Ces évaluations sont effectuées tous les ans, sauf lorsque des modifications d'hypothèses nécessitent des chiffrages à une fréquence plus rapprochée.

2.9.2 Autres provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en-cours rendent probables.

2.10 Instruments financiers

Le Groupe utilise des couvertures d'assurance ou des instruments financiers pour gérer et réduire ou limiter son exposition aux risques de variation des cours de change et de taux d'intérêt. Le cas échéant, les pertes et profits liés à ces opérations sont comptabilisés en opérations financières.

Note 3 - Autres informations

Événements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'événements postérieurs à la clôture

Note 4 - Evolution des immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	31 déc. 2014	Acquisitions	Transferts	Cessions	31 déc. 2015
Frais de recherche et devt	344				344
Brevets, licences, logiciels	6 035	307	140		6 482
Fonds commercial	132				132
Immobilisations incorp. en cours	709	1 841	(95)		2 455
Total	7 220	2 148	45	0	9 413

Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	31 déc. 2014	Acquisitions	Transferts	Cessions	31 déc. 2015
Terrains	432				432
Constructions	17 720	677		501	17 896
Immobilisations techniques	57 157	1 479	827	883	58 580
Autres immobilisations	4 732	540	6	179	5 099
Immobilisations corp. en cours	4 188	3 351	(123)	570	6 846
Avances et acomptes	813	297	(755)		355
Total	85 042	6 344	(45)	2 133	89 208

Note 5 - Evolution des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

Amortissements des immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	31 déc. 2014	Augmentation	Diminution	31 déc. 2015
Frais de recherche et devt	344			344
Brevets, licences, logiciels	4 977	361		5 338
Fonds commercial	70			70
Total	5 391	361	0	5 752

Amortissements des immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	31 déc. 2014	Augmentation	Diminution	31 déc. 2015
Constructions	12 236	629	566	12 299
Immobilisations techniques	45 937	2 557	821	47 673
Autres immobilisations	3 785	372	177	3 980
Total	61 958	3 558	1 564	63 952

Au 31 décembre 2015, une provision pour dépréciation des immobilisations corporelles est comptabilisée pour un montant de 388 milliers d'euros, en complément des amortissements pratiqués.

Note 6 - Evolution des immobilisations financières

(en milliers d'euros)	31 déc. 2014	Augmentation	Diminution	31 déc. 2015
Titres de participation	43 015	10 999		54 014
Autres immobilisations financières	2 216	7 830	12	10 034
Total brut	45 231	18 829	12	64 048

Mouvements sur les titres de participation :

- En date du 21 juillet 2015, la société Radiall a augmenté de 20 % sa participation dans sa filiale Radiall Shanghai, pour un montant de 6 884 milliers d'euros. Au 31 décembre 2015, la participation de Radiall dans le capital de la société Radiall Shanghai s'élève à 95,95 %.

- Le 29 juillet 2015, la société Radiall a acheté 100 % des titres des sociétés Van-System (Italie) et Van-System Swiss pour un montant total de 3 965 milliers d'euros.

- Le 17 décembre 2015, il a été procédé à la conversion des 3 000 obligations de la société E-blink acquises le 28 juillet 2015 pour un montant de 150 milliers d'euros, en 37 500 actions de cette même société. Au 31 décembre 2015, la participation de Radiall dans la société E-Blink s'élève à 5,85 %.

Mouvements sur les autres immobilisations financières :

- Le 19 octobre 2015, la société Radiall SA a racheté 40 000 actions propres auprès de la société Hodiall. Au 31 décembre 2015, le nombre de titres auto détenus s'élève à 77 138 actions soit 4,17 % du capital social.

Provisions pour dépréciations des immobilisations financières :

(en milliers d'euros)	31 déc. 2014	Augmentation	Diminution	31 déc. 2015
Provision pour dépréciation des titres de participation	5 333	72	227	5 178
Total	5 333	72	227	5 178

- Une reprise de provision sur les titres Radiall Ltd a été comptabilisée pour un montant de 64 milliers d'euros suite à l'amélioration de la situation nette comptable de cette société.

- Une reprise de provision sur les titres Radiall Ventures a été comptabilisée pour un montant de 163 milliers d'euros suite à l'amélioration de la situation nette de la société IDMM, filiale à 100 % de la société Radiall Ventures.

- Une provision sur les titres Radiall India Private Ltd a été comptabilisée au cours de l'exercice 2015 pour un montant de 72 milliers d'euros.

Note 7 - Evolution des stocks

7.1 Stocks

(en milliers d'euros)	31 déc. 2014	31 déc. 2015	Variation
Matières premières et approvisionnements	20 334	21 898	1 564
Encours de biens et services	3 761	2 749	-1 012
Produits intermédiaires et finis	6 089	6 452	363
Total des valeurs brutes	30 184	31 099	915

7.2 Provision pour dépréciation des stocks

(en milliers d'euros)	31 déc. 2014	Dotation	Reprise	31 déc. 2015
Provisions matières premières et approvisionnements	3 175	406	616	2 965
Provisions produits finis	600	201	195	606
Total des provisions	3 775	607	811	3 571

Note 8 - Créances clients et comptes rattachés

Ce poste correspond au montant des créances clients et effets reçus. Les effets s'élèvent à 198 milliers d'euros. Les échéances de ces postes sont inférieures à 1 an.

Note 9 - Détail des autres créances

(en milliers d'euros)	31 décembre 2015			31 décembre 2014		
	- 1 an	+ 1 an	Total	- 1 an	+ 1 an	Total
Impôt Société	1 284	6 177	7 461	534	5 134	5 668
Autres créances sur l'Etat	3 538		3 538	3 278		3 278
Comptes courants filiales	4 381		4 381	4 511		4 511
indemnités à recevoir sur litiges en cours	0		0	456		456
Fournisseurs débiteurs	47		47	139		139
Compte de régularisations diverses	327		327	178		178
TOTAL	9 577	6 177	15 754	9 096	5 134	14 230

La créance d'impôt société de 7 461 milliers d'euros comprend un crédit d'impôt recherche de 4 692 milliers d'euros dont le remboursement est attendu en 2016, 2017, 2018 et 2019 mais également un crédit d'impôt compétitivité emploi pour un montant de 2 738 milliers d'euros dont le remboursement est attendu en 2017, 2018 et 2019.

Les autres créances sur l'Etat, pour un montant total de 3 538 milliers d'euros, sont principalement constituées de créances TVA (2 290 milliers d'euros), de subventions à recevoir (1 004 milliers d'euros) et de retenues à la source (243 milliers d'euros).

Note 10 - Inventaire des valeurs mobilières de placement

Aucune action propre n'est classée en valeurs mobilières de placement.

Les intérêts courus non échus au 31 décembre 2015 se rapportant aux certificats de dépôts s'élèvent à 20 milliers d'euros. Des plus-values latentes sont relevées sur des produits de placement pour un montant de 230 milliers d'euros.

(en milliers d'euros)

Certificat de dépôt	:	18 700
Placement en SICAV de Trésorerie	:	20 336
Provision pour dépréciation	:	-
Total	:	39 036

Note 11 - Evolution des capitaux propres

(en milliers d'euros)	31 déc. 2014	Augment.	Dimin.	31 déc. 2015
Capital	2 817			2 817
Primes	21 897			21 897
Réserve légale	339			339
Réserves statutaires ou contractuelles	41 729	93		41 822
Report à nouveau	29 855	16 649		46 504
Résultat	21 270	30 903	21 270	30 903
Provisions réglementées	8 365	1 793	1 803	8 355
Total capitaux propres	126 272	49 438	23 073	152 637

Le montant des dividendes distribués par Radiall en 2015 s'élève à 4 620 milliers d'euros, dont 93 milliers d'euros de dividendes sur actions propres affectés en réserve.

Au 31 décembre 2015, le capital social de la Société s'élève à 2 817 454,94 euros. Il est composé de 1 848 124 actions. Les actions nominatives détenues depuis 4 ans au moins bénéficient d'un droit de vote double.

Note 12 - Structure de l'actionariat

	31 déc. 2015		31 déc. 2014	
	% actions	% droit de vote	% actions	% droit de vote
- Société d'Investissement Radiall *	32,6	35,8	32,6	35,3
- Hodiall *	53,2	57,5	51,4	55,7
- Pierre Gattaz	2,7	2,9	2,7	2,9
- Public et divers **	11,5	3,8	13,3	6,1

* Holding regroupant les intérêts des familles Gattaz dans RADIALL.

** Les actions détenues directement ou indirectement par le personnel représentent moins de 0,1 % du total.

La société Radiall est consolidée selon la méthode de l'intégration globale par la société Hodiall.

Note 13 - Provisions pour risques et charges

13.1 Evolution des provisions

(en milliers d'euros)	31 déc. 2014	Augmentations	Reprises	Reprises non utilisées	31 déc. 2015
Risques de change	240	316	240		316
Risques techniques et commerciaux	281	325		281	325
Risques divers	454	11	35	23	407
Total provisions pour risques	975	652	275	304	1 048
Provisions pour restructurations	0				0
Indemnités de fin de carrière *	9 830	20	324	500	9 026
Total provisions pour charges	9 830	20	324	500	9 026

(*) Inclus l'impact de la recommandation ANC n° 2013-02

13.2 Indemnités de départ à la retraite

HYPOTHESES	2015	2014
Age de départ à la retraite :		
- né avant 1951	60	60
- né entre 1951 et 1956	63	63
- né après 1956	65	65
Taux d'évolution des salaires :	2,74%	2,80%
Taux d'actualisation :	2,03%	1,70%
Turnover :		
- de 16 à 39 ans	6,17%	6,17%
- de 40 à 49 ans	2,48%	2,48%
- de 50 à 54 ans	0,61%	0,61%
- de 55 à 65 ans	0,00%	0,00%
Taux de charges sociales patronales :		
- cadres	47,13%	47,13%
- non cadres	45,74%	45,74%
Table de mortalité :		
Homme	TH00-02	TH00-02
Femme	TF00-02	TF00-02

Note 14 - Echancier des dettes

(en milliers d'euros)	31 déc. 2015			31 déc. 2014		
	- 1 an	+ 1 an	Total	- 1 an	+ 1 an	Total
Emprunts obligataires convertibles			0			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	338	5 200	5 538	315	5 400	5 715
Dettes financières diverses	88	662	750	18	734	752
Comptes courants groupe	2 461		2 461	2 414		2 414
Effets à payer	1 624		1 624	595		595
Fournisseurs	14 573		14 573	15 289		15 289
Avances et acomptes	8		8	767		767
Dettes fiscales et sociales	20 134		20 134	19 956		19 956
Autres	194	799	993	131	617	748
Total	39 420	6 661	46 081	39 485	6 751	46 236

Au cours de l'exercice 2015, une troisième annuité de 200 milliers d'euros a été remboursée sur la ligne de crédit de 1 000 milliers d'euros souscrite au cours de l'exercice 2011 afin de financer l'acquisition des titres Radiall INDIA auprès des minoritaires.

Au 31 décembre 2015, le solde des emprunts souscrits par Radiall auprès des établissements financiers s'élève à 5 400 milliers d'euros.

Les autres dettes à plus d'un an comprennent des produits constatés d'avance rattachés à des subventions pour un montant de 798 milliers d'euros.

Note 15 – Etats des produits à recevoir et des charges à payer

15.1 Produits à recevoir

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2015	31 déc. 2014
Intérêts courus à recevoir	20	35
Clients, factures à établir	2 008	762
Fournisseurs, avoirs à recevoir	32	126
Redevances à recevoir	97	92
Retenues à la source	243	329
Produits divers à recevoir	16	467
Total des produits à recevoir	2 416	1 811

15.2 Charges à payer

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2015	31 déc. 2014
Intérêts courus à payer	78	85
Clients, avoirs à établir	103	16
Fournisseurs, factures à recevoir	2 870	3 834
Redevances à payer	11	11
Charges sociales et fiscales à payer	16 283	16 356
Charges diverses à payer	65	115
Total des charges à payer	19 410	20 417

Note 16 – Eléments concernant les entreprises liées

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2015	31 déc. 2014
Participations (montant bruts)	52 364	41 515
Créances clients et comptes rattachés	17 562	13 648
Autres créances et comptes courants débiteurs	4 381	4 511
Emprunts et dettes financières diverses (comptes courants créditeurs)	(2 461)	(2 414)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(2 502)	(1 791)
Autres créances	5	
Autres dettes	(97)	(10 850)
Charges financières	12	16
Produits financiers	25 219	14 366

Les opérations avec les parties liées concernent l'ensemble des filiales du groupe (cf. le tableau des filiales et des participations) ainsi que des flux avec la société HODIALL S.A.

Note 17 - Engagements hors bilan

Instruments de couverture mise en place

L'entreprise, dans le cadre de sa politique de couverture contre l'exposition aux risques de change, a mis en place les opérations suivantes :

	Nominal (en milliers de devises)	Juste valeur - Cash Flow Hedge (en milliers d'euros)	Juste valeur - Trading (en milliers d'euros)
Termes (vendeur USD)	1 000		-1
Options (tunnel à prime vendeur USD)	14 000	105	-139
Produits à barrière (vendeur USD)	16 175		-82
Total	31 175	105	-222

Dans le cadre de ses activités, Radiall est exposé à une grande variété de risques financiers. Les risques principaux sont le risque de change, le risque de crédit et dans une moindre mesure le risque de taux. Les risques de change et de taux d'intérêt sont gérés de manière centrale par le Groupe. Un suivi des positions de liquidité de toutes les entités est effectué de façon régulière sur une base mensuelle.

Les activités de financement à court terme et à long terme sont effectuées au siège, et font l'objet d'un accord préalable du Directoire et du Conseil de surveillance.

Pour gérer et réduire son exposition aux risques de variations des taux d'intérêt et des cours de change, Radiall utilise divers instruments financiers dérivés. Tous ces instruments sont

utilisés à des fins de couverture et ceux qui pourraient caractériser une position spéculative sont interdits.

Toutes les transactions financières réalisées par le Groupe sont contractées uniquement avec des partenaires disposant d'une notation de premier rang, reçue d'une agence spécialisée.

Dans le cadre de sa politique de couverture contre l'exposition au risque de taux, Radiall a mis en place les opérations suivantes :

(en milliers d'euros)	Echéance	Taux fixe	Nominal	Valeur de marché
Swaps de taux Variable/ Fixe (sur ligne de crédit)	juil-16	1,565%	10 000	-228
Swaps de taux Variable/ Fixe (sur contrat de crédit- bail)	sept-22	3,25%	1 398	-156

Engagements de crédit-bail

(en milliers d'euros)	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	31 déc. 2015
Crédit-bail immobilier (Voreppe)	211	862	442	1 515
Crédit-bail mobilier	311	1 060	0	1 371

RADIALL a construit au cours de l'exercice 2010 un nouveau bâtiment sur le site de Voreppe. L'ensemble immobilier a fait l'objet en décembre 2010 d'un contrat de cession -bail immobilier pour un montant de 2 354 milliers d'euros. Les redevances payées au cours de l'exercice 2015 s'élèvent à 210 milliers d'euros.

En juillet 2012, Radiall a signé un contrat de crédit-bail Mobilier d'une valeur de 625 milliers d'euros sur une durée de 84 mois. Ce contrat porte sur la location de matériel de production pour le site de Voreppe. Les redevances payées au cours de l'exercice 2015 s'élèvent à 100 milliers d'euros.

En janvier 2015, Radiall a signé un contrat de crédit-bail Mobilier d'une valeur de 196 milliers d'euros sur une durée de 60 mois. Ce contrat porte sur la location de matériel de production pour le site de Voreppe. Les redevances payées au cours de l'exercice 2015 s'élèvent à 30 milliers d'euros.

En juillet 2015, Radiall a signé un contrat de crédit-bail Mobilier d'une valeur de 848 milliers d'euros sur une durée de 60 mois. Ce contrat porte sur la location d'une chaîne de métallisation pour le site de Voreppe. Les redevances payées au cours de l'exercice 2015 s'élèvent à 29 milliers d'euros.

Engagements de contrat de location simple

(en milliers d'euros)	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	31 déc. 2015
Immobilier	699	1 917	0	2 616
Autres immobilisations (Véhicules)	162	213	0	375

Engagements relatifs aux lignes de crédit confirmées non utilisées

Au 31 décembre 2015, le Groupe a la possibilité, au titre d'un contrat de prêt conclu en juillet 2011 et modifié par trois avenants, de tirer un montant de 76,6 millions d'euros, dont 19,6 millions d'euros en crédit revolving et 57 millions d'euros destinés principalement à financer des opérations spécifiques de croissance externe.

Respect des covenants au 31 décembre 2015 :

Sur la base des comptes consolidés du Groupe Radiall au 31 décembre 2015, les ratios prévus dans le cadre de la Convention de Financement sont respectés.

Engagement d'un versement de complément prix sur l'acquisition des titres Van-System Srl (Italie), Respect des covenants au 31 décembre 2015 :

Le 29 juillet 2015, Radiall a acquis 100% du capital et des droits de vote des sociétés Van-System srl (Italie), et Van-System Swiss SA. Le groupe Van-System conçoit et fabrique des connecteurs électriques pour les applications professionnelles. Le prix d'acquisition a été déterminé en considérant la juste valeur de la contrepartie transférée au 31 décembre 2015 (3 780 milliers d'euros) et la juste valeur des engagements donnés sur le versement d'un complément de prix qui sera versé au cours de l'exercice 2018. La détermination du montant de ce complément de prix dépend notamment de conditions de performances de Van-System Srl et de Van-System Swiss SA jusqu'à l'exercice clos au 31 décembre 2017. La valeur de cet engagement est estimée au 31 décembre 2015 à 1 070 milliers d'euros.

Engagement relatif à l'option de vente du bâtiment de Baranzate

Les actionnaires des deux sociétés Van-System acquises par Radiall, actionnaires également à 100% de la société immobilière Malucemi, propriétaire du site industriel de Van-System à Baranzate, détiennent, selon les termes de l'acquisition des deux sociétés par Radiall, une option de vente de la société Malucemi à Radiall exerçable à fin janvier 2017. L'exercice de l'option restant incertaine au 31 décembre 2015, et le prix de vente étant proche des conditions de marché, cette option est considérée comme un engagement hors bilan.

Note 18 - Chiffre d'affaires

(en milliers d'euros)	2015	2014
France	30 546	30 847
- Avec les entreprises liées	654	816
- Autres	29 892	30 031
International	120 844	121 029
- Avec les entreprises liées	76 522	73 979
- Autres	44 322	47 050
Total	151 390	151 876

Note 19 - Frais de personnel, effectifs et participation des salariés

L'effectif moyen a évolué comme suit :

	2015	2014
Employés / ouvriers	468	480
Techniciens / agents maîtrise	318	296
Cadres et direction générale	275	257
Total	1 061	1033

Note 20 - Rémunérations des mandataires sociaux

(en euros)	Année 2015	Rémunérations brutes (1) (2)	Jetons de présence ou indemnités (2)
Total		583 003	161 916

(1) Sur la durée du mandat social, avantages en nature compris.

(2) Versés par RADIALL.

Note 21 - Résultat financier

Les produits financiers de l'exercice 2015 se composent principalement des dividendes encaissés des filiales pour 25 162 milliers d'euros. Ils comprennent également une reprise de provision de 163 milliers d'euros sur les titres de participation de Radiall Ventures ainsi qu'une reprise de provision de 64 milliers d'euros sur les titres de participation de Radiall Limited.

Les charges financières comprennent 72 milliers d'euros de dotations aux provisions sur les titres de participation de Radiall India Private Ltd ainsi qu'une provision pour dépréciation du compte courant Radiall do Brasil pour 98 milliers d'euros.

Le résultat de change fait apparaître une perte de 1 373 milliers d'euros au titre de l'exercice 2015.

Note 22 - Produits et charges exceptionnels

(en milliers d'euros)	31 déc. 2015	31 déc. 2014
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6	1
Produit de cession sur immobilisations	632	1 638
Reprise de provision pour risque		
Reprise d'amortissements dérogatoires	1 803	2 320
Total des produits exceptionnels	2 441	3 959
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10	21
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	673	1 289
Dotation aux amortissements dérogatoires	1 793	1 554
Total des charges exceptionnelles	2 476	2 864

Note 23 - Impôt sur les sociétés

L'entreprise a enregistré cette année un crédit d'impôt recherche d'un montant de 1 779 milliers d'euros. Par ailleurs, la société a bénéficié d'un crédit impôt compétitivité d'un montant de 1 289 milliers d'impôts comptabilisés avec les charges de personnel.

Au 31 décembre 2015, elle dispose également de reports déficitaires reportables, sans limitation de durée, pour un montant de 14 469 milliers d'euros.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(en milliers d'euros)	Avant impôts	Après impôts
Résultat courant	30 815	30 938
Résultat exceptionnel	(35)	(35)
Impôts sur les bénéfices	123	
Résultat	30 903	30 903

En décembre 2007, Radiall a exercé en France l'option pour le régime de l'intégration fiscale de groupe incluant Radiall (société mère intégrante). A la clôture de l'exercice, les filiales françaises comprises dans l'intégration fiscale sont IDMM, Radiall Systems, Radiall Ventures.

Les dispositions de la convention d'intégration fiscale entre les parties conduisent à répartir l'impôt entre les filiales comme si elles étaient imposées séparément en l'absence d'intégration. Les pertes fiscales cumulées indéfiniment reportables du groupe intégré de Radiall au 31 décembre 2015 s'élèvent à 13 324 milliers d'euros.

Par ailleurs, Radiall ne dispose plus au 31 décembre 2015 de pertes fiscales cumulées antérieurement à l'intégration fiscale.

Au 31 décembre 2015, le résultat fiscal de Radiall, hors intégration, est un bénéfice de 3 773 milliers d'euros.

Note 24 - ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'ALLÉGER OU D'ACCROÎTRE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

(en milliers d'euros)	31 déc. 2014	Augmentation	Diminution	31 déc. 2015
Provisions réglementées et charges à réintégrer ultérieurement				
Amortissements dérogatoires	8 365	1 793	1 803	8 355
Subventions d'investissements				
Base impôts investissements	8 365	1 793	1 803	8 355
Imposition future (sur la base d'un impôt à 33,33 %)	2 788			2 785
Charges non déductibles fiscalement dans l'année				
Provisions et charges non déduites temporairement	10 070	336	1 064	9 342
Organic	256	225	256	225
Participation				
Base impôts payés d'avance	10 326	561	1 320	9 567
Economie fiscale future (sur la base d'un impôt à 33,33 %)	(3 442)			(3 189)

Les pertes fiscales cumulées de 13 324 milliers d'euros représentent une économie d'impôt futur d'un montant de 4 441 milliers d'euros.

Note 25 - Recherche et Développement

Il n'a pas été comptabilisé en 2015 d'activation de frais de recherche et développement.

2. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2015

	Capital (1)	Capitaux propres autres que le capital social et résultat	% Capital détenu	Valeur comptable titres		CA HT exercice 2015	Résultat net 2015 (1)	Dividendes encaissés par Radiall S.A.
				Brut	Net			
France								
Radiall Ventures (Aubervilliers (93))	1 000	366	100,00	10 462	7 779	-	(88)	-
Raydiall (Voiron (38))	8 000	(1 258)	50,00	4 000	4 000	14 980	1 301	-
Radiall Systems (Aubervilliers (93))	37	(504)	100,00	3	-	-	(12)	-
ETRANGER								
Radiall GmbH (Allemagne)	486	429	100,00	228	228	15 627	432	390
Radiall Srl (Italie)	257	600	100,00	596	596	730	29	-
Radiall BV (Pays-Bas)	16	150	100,00	11	11	2 161	450	350
Radiall AB (Suède)	33	150	100,00	47	47	489	3	-
Van System (Italie)	50	1 486	100,00	3 691	3 691	7 698	343	-
Van System Swiss (Suisse)	92	170	100,00	274	274	1 450	36	-
Radiall America (Etats-Unis)	14 233	15 615	100,00	13 526	13 526	-	13 518	13 604
Radiall Asia (Hong Kong)	36	1 325	55,00	18	18	3 951	1 206	443
Radiall do Brasil (Brésil)	148	(179)	99,85	754	-	-	(14)	-
Radiall Ltd. (Grande Bretagne)	304	119	100,00	2 128	462	4 109	25	-
Radiall India Private Ltd. (Inde)	328	2 592	100,00	3 350	3 278	4 766	(129)	-
Nihon Radiall KK (Japon)	340	221	100,00	397	397	6 174	287	371
Shanghai Radiall (Chine)	11 862	13 150	95,95	12 878	12 878	47 103	8 007	9 310
Radiall Int. Ltd. (Hong Kong)	1	2 851	100,00	1	1	17 330	574	694

Pour les filiales étrangères, les montants en devises locales ont été convertis au taux de clôture pour les éléments relevant du bilan (capital et réserves) et au taux moyen pour ceux relevant du compte de résultat

Principales devises utilisées:

	Taux de clôture (en euros)	Taux moyen (en euros)
Dollars	1,089	1,110
Dollars Hong Kong	8,438	8,602
Livre sterling	0,734	0,726
Couronne suédoise	9,190	9,354
Roupie indienne	72,022	71,175
Yen	131,070	134,286
Yuan	7,061	6,973
Réal	4,312	3,692

3. RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en euros)	2011	2012	2013	2014	2015
Situation financière en fin d'exercice					
a. Capital social	2 817 455	2 817 455	2 817 455	2 817 455	2 817 455
b. Nombre d'actions émises	1 848 124	1 848 124	1 848 124	1 848 124	1 848 124
Résultat global des opérations effectives					
a. CA hors taxes	136 858 160	132 990 433	136 953 545	151 876 123	151 390 113
b. Bénéfice avant impôt, participation, amortissement et provision	7 616 832	19 346 227	17 307 570	26 243 835	33 657 651
c. Impôts sur les bénéfices	(434 789)	(289 222)	(891 830)	(471 322)	(122 963)
d. Bénéfice après impôt avant participation amortissement et provision	8 051 621	19 635 449	18 199 400	26 715 157	33 780 614
e. Résultat net	5 432 178	14 460 308	14 917 615	21 270 042	30 902 761
f. Montant des bénéfices distribués	1 663 312	2 125 343	2 772 186	4 620 310	4 620 310 *
Résultat réduit à une seule action					
a. Résultat après impôt avant amortissement et provision	4,36	10,62	9,85	14,46	18,28
b. Résultat net	2,94	7,82	8,07	11,51	16,72
c. Dividende versé par action	0,90	1,15	1,50	2,50	2,50 *
Personnel					
a. Salariés (effectif moyen)	1 020	974	987	1 033	1 061
b. Masse salariale	32 469 130	31 418 877	33 352 349	36 094 572	38 270 939
c. Sommes versées en avantages sociaux	14 004 772	14 210 402	15 400 205	17 574 881	18 216 857

* Sous réserve d'approbation par l'assemblée Générale Ordinaire arrêtant les comptes de l'exercice 2015.

4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société RADIALL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société pour l'évaluation des titres de

participation et des stocks et en-cours, telles que décrites respectivement dans les notes 2.5 et 2.6 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces éléments et à revoir les calculs effectués par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 18 avril 2016,

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

FIDUS

GAEL LAMANT

ERIC LEBEGUE

5. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de R.225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

A/ CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

1 – Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-88 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

• Avenant n°21 à la convention d'assistance et de conseils avec la société Hodiall

Personnes concernées : Monsieur Pierre Gattaz (Président du Directoire de Radiall SA et Président du Directoire de Hodiall), Monsieur Guy de Royer (membre du Directoire de Radiall S.A. et membre du Directoire de Hodiall), Monsieur Yvon Gattaz (Président du Conseil de Surveillance de Radiall SA et Président du Conseil de Surveillance de Hodiall), Monsieur Bruno Gattaz (Vice-président du Conseil de Surveillance de Radiall SA et Vice-président du Conseil de Surveillance de Hodiall), Madame Roselyne Gattaz (membre du Conseil de Surveillance de Radiall SA et membre du Conseil de Surveillance de Hodiall).

Nature et objet

La société Hodiall fournit à votre Société son assistance et ses conseils dans l'accomplissement des opérations suivantes : stratégie du Groupe, services financiers et fiscaux, gestion et communication financière, animation sociale, assistance juridique, secrétariat juridique, services administratifs et gestion des programmes d'assurance.

Modalités

Votre Conseil de Surveillance en date du 3 décembre 2015 a préalablement autorisé la signature de ce nouvel avenant 21 portant sur la rémunération versée à HODIALL à un montant maximum de 2 millions d'euros pour l'année 2016. L'avenant précité a été signé le 6 janvier 2016.

Motifs justifiant de l'intérêt de cet engagement pour votre Société

Le Conseil de Surveillance considère que la signature de cet avenant est motivée par l'expérience et l'expertise des prestataires salariés de la société HODIALL, qui connaissent parfaitement RADIALL.

• Régime de retraite supplémentaire à cotisations définies

Personnes concernées : Monsieur Pierre Gattaz (Président du Directoire de Radiall SA et Président du Directoire de Hodiall), Monsieur Guy de Royer (membre du Directoire de Radiall S.A. et membre du Directoire de Hodiall)

Nature et objet

Le Conseil de Surveillance a décidé du maintien du régime de retraite supplémentaire à cotisations définies des cadres de votre Société en faveur des membres du Directoire.

Modalités

Le Conseil de Surveillance a, lors de sa séance du 3 décembre 2015, autorisé l'application aux mandataires sociaux des modifications des taux de cotisation du régime de retraite supplémentaire à cotisations définies dont bénéficie l'ensemble des cadres de votre Société.

La cotisation employeur de ce régime s'élèvera dès le 1er janvier 2016 à 2% de la tranche A, 1,5% de la tranche B et 1,2% de la tranche C de l'ensemble de la rémunération du salarié (fixe et variable). Le montant de la charge au titre de l'exercice dans les comptes de votre Société s'élève à 26 940 euros.

Motifs justifiant de l'intérêt de cet engagement pour votre Société

A des fins de fidélisation des personnels-clés, le Conseil de Surveillance souhaite que ces mandataires bénéficient d'un régime de retraite supplémentaire identique à celui dont bénéficient les cadres de la Société.

B/ CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- **Avenant n°20 à la convention d'assistance et de conseils avec la société Hodiall**

Personnes concernées : Monsieur Pierre Gattaz (Président du Directoire de Radiall SA et Président du Directoire de Hodiall), Monsieur Guy de Royer (membre du Directoire de Radiall S.A. et membre du Directoire de Hodiall), Monsieur Yvon Gattaz (Président du Conseil de Surveillance de Radiall SA et Président du Conseil de Surveillance de Hodiall), Monsieur Bruno Gattaz (Vice-président du Conseil de Surveillance de Radiall SA et Vice-président du Conseil de Surveillance de Hodiall), Madame Roselyne Gattaz (membre du Conseil de Surveillance de Radiall SA et membre du Conseil de Surveillance de Hodiall).

Nature et objet

La société Hodiall fournit à votre Société son assistance et ses conseils dans l'accomplissement des opérations suivantes : stratégie du Groupe, services financiers et fiscaux, gestion et communication financière, animation sociale, assistance juridique, secrétariat juridique, services administratifs et gestion des programmes d'assurance.

Modalités

Votre Conseil de Surveillance en date du 2 décembre 2014 a préalablement autorisé la signature de ce nouvel avenant 20 portant la rémunération versée à HODIALL à un montant maximum de 1,9 millions d'euros pour l'année 2015. L'avenant précité a été signé le 12 janvier 2015.

Le montant de la prestation facturée par HODIALL à votre société s'est élevé en 2015 à 1,8 millions euros hors taxes.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 18 avril 2016,

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

GAEL LAMANT

FIDUS

ERIC LEBEGUE

IV - ASSEMBLEES GENERALES ET ORGANES SOCIAUX

1. ASSEMBLEE GENERALE

I – RESOLUTIONS RELEVANT DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'ils ont été établis et présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, qui font apparaître un résultat net après impôts bénéficiaire de 30 902 760,68 euros.

DEUXIEME RESOLUTION

(Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du groupe du Directoire, du rapport du Président du Conseil de Surveillance et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'ils ont été établis et présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

TROISIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat et fixation du dividende à 2,50 € par action)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constate que le montant du bénéfice net de l'exercice 2015 s'élève à 30 902 760,68 euros et que, compte tenu du report à nouveau disponible de 46 504 697,66 euros, le bénéfice distribuable est de 77 407 458,34 euros.

En conséquence, approuvant la proposition du Directoire, elle décide d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice 2015 égal à 30 902 760,68 euros, comme suit :

- Dividendes soit 2,50 € par action : 4 620 310,00 €⁵
- Solde affecté au report à nouveau : 26 282 450,68 €

Le report à nouveau après distribution est de 72 787 148,34 euros.

L'Assemblée Générale décide en conséquence de distribuer un dividende brut de 2,50 € (deux euros et cinquante centimes) par action, soit un montant de 4 620 310,00 €

(quatre millions six cent vingt mille trois cent dix euros), le nombre d'actions existantes étant de 1 848 124 (un million huit cent quarante-huit mille cent vingt-quatre).

Le dividende sera détaché de l'action le 24 mai 2016 et mis en paiement le 26 mai 2016.

Il est précisé que, les actions possédées par la Société ne donnant pas droit au dividende, la somme correspondant au dividende non versé sur ces actions auto-détenues, lors de la mise en paiement, sera affectée au compte de Réserve Générale.

Il est précisé également que :

- au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, le dividende sera éligible, pour les bénéficiaires remplissant les conditions requises, à la réfaction prévue à l'article 158-3. 2° du Code général des impôts,
- le dividende, lorsqu'il sera servi à des particuliers fiscalement domiciliés en France et dont les actions ou parts sociales ne sont pas inscrites dans un PEA, subira une retenue à la source au titre des prélèvements sociaux,
- les mêmes bénéficiaires seront soumis au prélèvement de 21% non libératoire de l'impôt sur le revenu.

L'Assemblée Générale constate que le montant du dividende distribué et le revenu global de l'action au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende net (en euros)
2012	1 848 124	1,15
2013	1 848 124	1,50
2014	1 848 124	2,50

Toutes les sommes mentionnées dans le tableau qui précède sont éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

QUATRIEME RESOLUTION

(Approbation des conventions soumises à l'article L.225-86 du Code de commerce)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, et statuant sur le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par les articles L. 225-86 et suivants du Code de Commerce, prend acte de ce rapport et approuve les opérations et les conventions présentées dans ce rapport.

⁵ Sous réserve de l'imputation en réserve générale des dividendes des actions qui seraient détenues par la Société au moment du paiement.

CINQUIEME RESOLUTION
(Fixation du montant annuel des jetons de présence)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide d'allouer aux membres du Conseil de Surveillance, en rémunération de leur activité, à titre de jetons de présence, une somme annuelle globale de trente-neuf mille neuf cents euros (39 900€) pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, étant précisé que la répartition de cette somme globale entre ses membres incombe au Conseil de Surveillance lui-même.

SIXIEME RESOLUTION
(Autorisation donnée au Directoire à l'effet d'opérer sur les actions de la Société dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, et des éléments figurant dans le descriptif du programme établi conformément aux articles 241-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, autorise le Directoire, avec faculté de délégation dans les conditions prévues par la loi, conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de Commerce, du règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003, et du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, à opérer en bourse ou autrement sur les actions Radiall, dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions, aux fins :

- d'utiliser les actions acquises pour faciliter ou permettre l'acquisition d'un nombre entier d'actions dans le cadre d'opérations de regroupement des actions de la Société,
- d'annuler tout ou partie des actions rachetées dans les conditions fixées par la loi afin de réduire le capital, notamment pour optimiser la gestion financière et patrimoniale de la Société, dans le cadre et sous réserve de l'adoption de la onzième résolution à caractère extraordinaire présentée ci-après,
- d'honorer les obligations liées à l'émission de titres donnant accès au capital, à des programmes d'option d'achat d'actions, à l'attribution d'actions gratuites aux membres du personnel et aux mandataires sociaux, à l'attribution ou à la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne entreprise,
- d'utiliser les actions acquises pour les conserver et les remettre en paiement ou en échange ou autrement dans le cadre de toutes opérations de croissance externe de la Société,
- et, plus généralement, de réaliser toute opération autorisée ou qui viendrait à être autorisée par la loi ou toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'AMF, étant précisé que la Société en informerait ses actionnaires par voie de communiqué.

L'acquisition, la cession ou le transfert de ces actions pourront être effectués par tous moyens sur les marchés, les systèmes multilatéraux de négociation ou de gré à gré, y compris par acquisition ou cession de blocs d'actions, dans les conditions autorisées par les autorités de marché compétentes. Dans ce cadre, ces moyens incluent l'utilisation de tout instrument financier dérivé et la mise en place de stratégies optionnelles.

La Société se réserve la faculté de poursuivre l'exécution du présent programme de rachat d'actions en période d'offre publique d'acquisition ou d'échange portant sur ses titres de capital uniquement dans le cadre des dispositions de l'article 231-40 du règlement général de l'AMF.

Il n'y aura pas de prix de revente minimum par action. Le montant maximum des fonds que la Société pourra consacrer au programme de rachat d'actions est de quarante millions d'euros (40 000 000€).

Le nombre maximal d'actions pouvant être achetées en vertu de cette autorisation ne pourra excéder 10% du nombre total des actions composant le capital social, en application des dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce. Toutefois, le nombre d'actions acquises en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne pourra excéder 5% du capital social. Ces limites s'appliquent à un montant du capital de la Société qui sera, le cas échéant, ajusté pour prendre en compte les opérations affectant le capital social postérieurement à la présente assemblée, les acquisitions réalisées par la Société ne pouvant en aucun cas l'amener à détenir, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales indirectes, plus de 10% du capital social.

Cette autorisation est donnée pour une durée maximum de dix-huit (18) mois à compter de la présente Assemblée Générale. Elle annule et remplace, pour la partie non utilisée, l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2015.

En vue d'assurer l'exécution de la présente autorisation, tous pouvoirs sont conférés au Directoire qui pourra déléguer lesdits pouvoirs, en particulier pour juger de l'opportunité de lancer un programme de rachat et en déterminer les modalités, passer tout ordre de bourse, conclure tout accord, affecter ou réaffecter les actions acquises aux différentes finalités, effectuer toutes déclarations, remplir toutes formalités et d'une manière générale faire le nécessaire.

SEPTIEME RESOLUTION
(Avis consultatif sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2015 aux membres du Directoire)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire indiquant les raisons pour lesquelles ce dernier avait souhaité la consulter, émet un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée aux membres du Directoire, tels que présentés dans le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

II – RESOLUTIONS RELEVANT DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

HUITIEME RESOLUTION

(Autorisation donnée au Directoire à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions auto-détenues, conformément aux dispositions des articles L.225-204, L.225-207 et L.225-209 et suivants du Code de commerce)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, conformément aux dispositions de l'article L.225-209 et suivants du Code de commerce ainsi qu'aux dispositions des articles L.225-204 et L. 225-207 du même Code, autorise le Directoire, avec faculté de délégation dans les conditions prévues par la loi :

- à annuler à tout moment sans autre formalité, en une ou plusieurs fois, les actions de la Société acquises par suite de rachats réalisés dans le cadre de toute autorisation donnée par l'Assemblée Générale en application de l'article L. 225-209 du Code de commerce,
- à annuler les actions de la Société qui auraient été préalablement acquises dans le cadre d'une offre publique de rachat ouverte à l'ensemble des actionnaires, conformément aux articles L. 225-204 et L. 225-207 du Code de commerce.

- réduire le capital à due concurrence, en imputant la différence entre la valeur de rachat des titres annulés et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles,
- à modifier en conséquence les statuts et à accomplir toutes formalités nécessaires.

Le nombre maximum d'actions de la Société pouvant être annulées en vertu de la présente autorisation est fixé à 15 % des actions composant le capital de la Société, par période de vingt-quatre (24) mois, étant précisé que cette limite s'applique à un nombre d'actions qui sera le cas échéant ajusté pour prendre en compte les opérations affectant le capital social postérieurement à la présente assemblée.

Cette autorisation est donnée pour dix-huit (18) mois à compter du jour de la présente Assemblée et prive d'effet et remplace, à hauteur des montants non utilisés, toute autorisation antérieure ayant le même objet.

2. ORGANES SOCIAUX DE LA SOCIÉTÉ

Conseil de Surveillance

Yvon Gattaz	Président du Conseil de Surveillance
Bruno Gattaz	Vice-président du Conseil de Surveillance
Roselyne Gattaz	Membre du Conseil de Surveillance
Didier Lombard	Membre du Conseil de Surveillance
Marc Ventre	Membre du Conseil de Surveillance
Alicia Gattaz	Membre du Conseil de Surveillance
Mathieu Gattaz	Membre du Conseil de Surveillance

Directoire

Pierre Gattaz	Président du Directoire
Dominique Buttin	Directeur Général et membre du Directoire
Guy de Royer	Directeur Exécutif Finances et Juridique et membre du Directoire

Comité Exécutif et Stratégique

Pierre Gattaz	Président du Directoire
Dominique Buttin	Directeur Général et membre du Directoire
Guy de Royer	Directeur Exécutif Finances et Juridique et membre du Directoire
Dominique Pellizzari	Directeur Exécutif Ventes et Développement commercial
André Hartmann	Directeur Exécutif Ressources Humaines et Fonctions Support

Commissaires aux Comptes

MAZARS

Exaltis - 61 rue Henri Regnault
92 075 La Défense Cedex

FIDUS

12, rue de Ponthieu
75008 Paris

Suppléants :

David Chaudat

Jean-Michel Thierry

Communication financière :

Guy de Royer

Tél. : 01 49 35 35 35
infofinance@radiall.com

3. INFORMATIONS SUR LES MANDATAIRES SOCIAUX

• Yvon Gattaz

Président du Conseil de Surveillance

- Date de première nomination : 17 décembre 1993.
Echéance du mandat en cours : 2021.
- Egalement Président du Conseil de Surveillance de Hodiall et gérant de la Société d'Investissement Radiall.

• Bruno Gattaz

Membre du Conseil de Surveillance

- Date de première nomination : 17 décembre 1993.
Echéance du mandat en cours : 2018.
- Egalement Vice-président du Conseil de Surveillance de Hodiall.

• Roselyne Gattaz

Membre du Conseil de Surveillance

- Date de première nomination : 16 mai 2006.
Echéance du mandat en cours : 2018.
- Egalement membre du Conseil de Surveillance de Hodiall.

• Alicia Gattaz

Membre du Conseil de Surveillance

- Date de première nomination : 20 mai 2014.
Echéance du mandat en cours : 2020.

• Mathieu Gattaz

Membre du Conseil de Surveillance

- Date de première nomination : 20 mai 2014.
Echéance du mandat en cours : 2020.

• Marc Ventre

Membre du Conseil de Surveillance

- Date de première nomination : 7 décembre 2010.
Echéance du mandat en cours : 2021.
- Egalement Président du conseil d'administration de Airbus Safran Launchers, Administrateur d'ORTEC Expansion, Président du GIM.

• Didier Lombard

Membre du Conseil de Surveillance

- Date de première nomination : 20 mai 2003.
Echéance du mandat en cours : 2017.
- Egalement Président du Conseil d'administration de Technicolor et Vice-Président du Conseil de surveillance de STMicroelectronics, depuis juin 2014.

• Pierre Gattaz

Président du Directoire

- Date de première nomination : 04 janvier 1994.
Echéance du mandat en cours : 2018.
- Egalement en France, Président du Directoire de Hodiall et membre du conseil d'administration de Raydiall, et gérant de la Société d'Investissement Radiall.
- En Asie, administrateur de la société Radiall India Private Limited.

• Dominique Buttin

Directeur Général et Membre du Directoire

- Date de première nomination : 12 décembre 2012
Echéance du mandat en cours : 2019
- En France, également Président de la société IDMM.
- En Europe, également Président de Van System Srl et administrateur de Radiall Aktiebolag.
- En Asie, administrateur de Radiall Electronics Asia Ltd., Shanghai Radiall Electronics Co. Ltd. et Radiall India Private Limited.
- En Amériques, Président du conseil d'administration de Radiall USA Inc. et Président de Radiall America Inc.

• Guy de Royer

Membre du Directoire

- Date de première nomination : 17 nov. 2009.
Echéance du mandat en cours : 2018.
- En France, également Membre du Directoire de Hodiall, Président des sociétés Radiall Systems et Radiall Ventures, et membre du conseil d'administration de Raydiall.
- En Europe, également administrateur des sociétés Radiall Aktiebolag, Radiall Elettronica SRL, Van System Srl et Radiall Ltd, gérant de Radiall GmbH.
- En Asie, administrateur de Radiall India Private Limited, Nihon Radiall KK, Radiall Electronics Asia Ltd., Radiall International Ltd et Shanghai Radiall Electronics Co. Ltd.
- En Amériques, également Président du conseil d'administration de Radiall America Inc, et Directeur Financier et Secrétaire de Radiall USA Inc.

➤ **Tableau de synthèse des rémunérations brutes (avantages en nature compris) et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social**

	Exercice 2015	Exercice 2014
Pierre Gattaz (Président du Directoire)		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	499 288	496 705
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'options en 2015	Pas d'attribution d'options en 2014
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'action de performance en 2015	Pas d'attribution d'action de performance en 2014
TOTAL	499 288	496 705
Dominique Buttin (Membre du Directoire)		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	311 881	368 763
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'options en 2015	Pas d'attribution d'options en 2014
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'action de performance en 2015	Pas d'attribution d'action de performance en 2014
TOTAL	311 881	368 763
Guy de Royer (Membre du Directoire)		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	246 009	272 452
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'options en 2015	Pas d'attribution d'options en 2014
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'action de performance en 2015	Pas d'attribution d'action de performance en 2014
TOTAL	246 009	272 452

Dirigeants mandataires sociaux au 31 décembre 2015	Contrats de travail		Régime de retraite supplémentaire**		Indemnités ou avantages dus ou susceptible d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Pierre GATTAZ Président du Directoire 20/04/2012 AG comptes 2015		X*	X			X		X
Dominique BUTTIN Directeur Général 18/07/2013 AG Comptes 2015	X		X			X		X
Guy de ROYER Directeur Finances et Juridique 20/04/2012 AG Comptes 2015	X		X			X		X

* Les rémunérations de Monsieur Pierre Gattaz sont exclusivement attachées à ses fonctions de mandataire social au sein des sociétés Hodiall et Radiall.

** Retraite supplémentaire selon l'Article 83 du Code Général des Impôts en France.

➤ **Détails des rémunérations brutes (avantages en nature compris) versées au cours des exercices 2014 et 2015 aux mandataires sociaux par Radiall, ses filiales ou ses sociétés contrôlantes :**

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social*

	Exercice 2014		Exercice 2015	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Pierre Gattaz Président du Directoire				
Rémunération fixe	326 259	326 259	328 660	328 660
Rémunération variable	164 935	134 640	165 684	164 935
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature	5 511	5 511	4 944	4 944
TOTAL	496 705	466 410	499 288	498 539
Dominique Buttin Membre du Directoire et Directeur Général				
Rémunération fixe	222 541	222 541	227 392	227 392
Rémunération variable	143 306	68 436	82 068	143 306
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature	2 916	2 916	2 421	2 421
TOTAL	368 763	293 893	311 881	373 119
Guy de Royer Membre du Directoire et Directeur Finances et Juridique				
Rémunération fixe	181 263	181 263	189 713	189 713
Rémunération variable	88 861	45 261	53 968	88 861
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature	2 328	2 328	2 328	2 328
TOTAL	272 452	228 852	246 009	280 902

* *Au titre de la période d'exercice de leur mandat.*

La part variable du salaire des membres du Directoire versée au mois de mars 2016 a été fonction de grilles d'objectifs personnalisées ayant trait aux performances collectives et individuelles réalisées sur l'exercice 2015 (croissance, rentabilité, excellence opérationnelle, ...).

Jetons de Présence et autres rémunérations perçus par les mandataires sociaux non dirigeants

Mandataires sociaux non dirigeants	Montants versés au cours de l'exercice 2014	Montants versés au cours de l'exercice 2015
Yvon Gattaz		
Jetons de Présence	5 400	5 400
Autres rémunérations *	121 548	122 916
Bruno Gattaz		
Jetons de Présence	5 400	5 400
Autres rémunérations		
Roselyne Gattaz		
Jetons de Présence	5 400	5 400
Autres rémunérations		
Alicia Gattaz		
Jetons de Présence	0	2 500
Autres rémunérations		
Mathieu Gattaz		
Jetons de Présence	0	2 500
Autres rémunérations		
Didier Lombard		
Jetons de Présence	8 900	8 900
Autres rémunérations		
Marc Ventre***		
Jetons de Présence	8 900	8 900
Autres rémunérations		

* *Indemnités au titre des fonctions de Président du Conseil de Surveillance de Radiall.*

➤ **Tableau des délégations financières octroyées au Directoire par l'Assemblée Générale du 21 mai 2015**

Date de l'Assemblée	Référence de la décision	Nature de la délégation	Montant maximal de la délégation	Durée de la délégation	Utilisation faite de la délégation
Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2015	Résolution n°6	Autorisation donnée au Directoire d'acheter ou vendre des actions Radiall, dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions.	10% du nombre total d'actions Radiall à la date de l'opération.	18 mois	19 octobre 2015
Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2015	Résolution n°11	Autorisation donnée au Directoire de réduire le capital social par annulation, en une ou plusieurs fois, de tout ou partie des actions de Radiall, et de réaliser la ou les réductions de capital social consécutives aux opérations d'annulation.	10% du nombre total d'actions Radiall à la date de l'opération, dans une période de 24 mois.	18 mois	NEANT

4. RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS D' ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de Commerce visant l'attribution d'options de souscriptions au bénéfice des salariés et dirigeants, nous vous informons que, durant l'exercice 2015, le Directoire n'a accordé aucune option de souscription d'actions.

5. RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR LES OPERATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS

Conformément aux dispositions de l'article L621-18-2 du code monétaire et financier sur les titres de sociétés et de l'article 222-14 du règlement de l'Autorité des Marchés Financiers, nous vous informons qu'au cours de l'année 2015, aucune opération sur les titres de la Société n'a été réalisée par des dirigeants.

nos contacts
et adresses
dans le monde

Our most
important
connection
is with you.™

Il ne s'agit pas simplement d'un slogan, mais d'un réel engagement, celui de toujours vous placer en priorité de nos relations commerciales en restant accessibles et disponibles. Notre priorité ? Une présence forte, partout sur le globe, pour être à vos côtés, dans n'importe quelle situation, où que vous soyez.

Europe

	ADDRESS	PHONE	FAX	EMAIL
FINLAND	Radiall Finland PO Box 202 - 90101 Oulu	+358 407522412		infofi@radiall.com
FRANCE	Radiall SA 25 Rue Madeleine Vionnet - 93300 Aubervilliers	+33 (0)1 49 35 35 35		info@radiall.com
GERMANY	Radiall GmbH Carl-Zeiss Str. 10 - D 63322 Rödermark	+49 60 74 91 07 0	+49 60 74 91 07 10	info@radiall.com
ITALY	Radiall Elettronica S.R.L Via Della Resistenza 113 - 20090 Buccinasco Milano	+39 02 48 85 121	+39 02 48 84 30 18	infoit@radiall.com
ITALY	Van System sarl Via Zambelletti, 19, Baranzate Milano	+39 02 35 69 931	+39 02 38 20 42 05	info@vansystem.eu
NETHERLANDS	Radiall Nederland BV Hogebrinkerweg 15b - 3871 KM Hoevelaken	+31 (0)33 253 40 09	+31 (0)33 253 45 12	info@nl@radiall.com
SWEDEN	Radiall AB Sollentunavägen 63 - 191 40 Sollentuna	+46 8 444 34 10		info@se@radiall.com
UNITED KINGDOM	Radiall Ltd Profile West 950 Great West Rd Brentford, Middlesex TW8 9ES	+44 (0)1895 425000	+44 (0)1895 425010	info@uk@radiall.com

Asia

	ADDRESS	PHONE	FAX	EMAIL
CHINA	Shanghai Radiall Electronics CO, Ltd N° 390 Yong He Rd SHANGHAI 200072 P.R.C	+86 21 66523788	+86 21 66521177	info@sh@radiall.com
HONG KONG	Radiall Electronics (Asia) Ltd Flat A, 16/F, Ford Glory Plaza, No. 37-39 Wing Hong Street - Cheung Sha Wan - Kowloon - Hong Kong	+852 29593833	+852 29592636	infohk@radiall.com
INDIA	Radiall India Pvt. Ltd 25.D.II phase Peenya Industrial Area. Bangalore-560058	+91 80 283 95 271	+91 80 283 97 228	infoin@radiall.com
JAPAN	Nihon Radiall Shibuya-Ku Ebisu 1-5-2, Kougetsu Bldg 405 - Tokyo 150-0013	+81 3 34406241	+81 3 34406242	infojp@radiall.com

Americas

	ADDRESS	PHONE	FAX	EMAIL
USA & CANADA	Radiall USA, Inc. 8950 South 52nd Street Ste 401 Tempe, AZ 85284	+1 480-682-9400	+1 480-682-9403	info@usa@radiall.com

Also Represented In...

AUSTRALIA AUSTRIA BELGIUM BRAZIL CZECH REPUBLIC DENMARK ESTONIA GREECE HUNGARY INDONESIA ISRAEL KOREA LATVIA LITHUANIA
MALAYSIA NORWAY PHILIPPINES POLAND PORTUGAL RUSSIA SINGAPORE SPAIN SWITZERLAND TAIWAN THAILAND VIETNAM SOUTH AFRICA

www.radiall.com